

# Atlas du Congo Profond

04

**RDC**,  
**OUVERTE AUX**  
**INVESTISSEMENTS**  
**EXTÉRIEURS**

Atlas du  
Congo Profond



Spécial Conférence  
NSI Houston 2



Sécurité et Stabilité de la Rdc

Félix Tshisekedi place l'Onu  
devant ses responsabilités



Top 50 des sites touristiques  
en RDC

**Kibali Gold Mine** maintenant  
la productivité sur fond  
d'engagement social



ARSP



Priorité classe moyenne  
des entrepreneurs congolais

ARSP



DGi et IGF

Satisfecit vertical !



# Stever Construct

- Construction des stations d'eau potable pour 87.000 villages de RDC
- Une technologie moderne avec équipement panneaux solaires
- Des stations équipées des citernes de 8.000m<sup>3</sup> qui assurent une fourniture d'eau 24h sur 24





**Patrick Muyaya Katembwe**  
Ministre de la Communication et Médias  
Porte-parole du Gouvernement

# Visiter, Séjourner et Investir en RDC

**L**orsqu'il prend les commandes de la République Démocratique du Congo en Janvier 2019, à l'issue de sa victoire aux élections, le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est habité par une grande vision ; celle de redorer l'image de notre pays. Car, la gouvernance du pays, durant les deux dernières décennies, n'a pas permis à ce dernier de sortir des catégories humiliantes dans lesquelles l'opinion publique internationale l'avait enfermé.

Comme conséquence de nos déchirements internes, et surtout sous l'effet de l'affaiblissement de l'autorité de l'État, consécutif à la multiplicité des zones de conflits armés, le Congo figurait au hit-parade des États dits fragiles, voire faillis. Ce qu'à la vulnérabilité des conditions de vie de nos concitoyens s'ajoutait une image très négative du pays sur le plan international. Dans ces conditions, tous les efforts que pouvaient réaliser les pouvoirs publics pour attirer les investisseurs ne pouvaient que se heurter à cette image ternie.

Fort de ce constat, et nourri par une ambition qu'une longue lutte dans l'opposition a pu enrichir, le Chef de l'État a inscrit son mandat sous le signe de la restauration de l'autorité de l'État, de l'État de droit, de l'amélioration des conditions sociales de la population, de la lutte contre la corruption et de l'assainissement du climat des affaires.

L'espace manquerait ici pour répertorier les mesures prises en application de la vision du Chef

de l'État. Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler que sous son leadership, la lutte contre la corruption est devenue une réalité, et la bonne gouvernance une obligation. Sur le registre de la restauration de l'autorité de l'État, des efforts sont mobilisés pour lutter âprement contre les forces terroristes qui endeuillent l'Est du pays.

Semaine après semaine, les forces armées de la République Démocratique du Congo engrangent des victoires contre ces forces obscurantistes qui sèment désolation et pleurs. Bientôt, c'est-à-dire dans un avenir très proche, l'éradication totale de ces bastions terroristes sera effective.

Sur le plan des infrastructures, le projet de modernisation de 145 territoires porté par le Gouvernement, selon les orientations du Président de la République, de même que les grands projets visant à optimiser la desserte en électricité et en eau potable visent à faciliter l'installation des investisseurs, tout en apportant des solutions aux besoins sociaux de base de la population.

Dans le même élan visant le renforcement de l'attractivité économique de notre pays, des efforts sont fournis pour relier les différents coins du territoire national en construisant ou en réhabilitant les voies de communication terrestres, lacustres, fluviales et aériennes.

Sur le plan social, le Gouvernement de la République, sous l'égide du Chef de l'État, qui en a fait son ambition phare, a matérialisé la gratuité de l'éducation de base. Il

# Préface

en est de même du programme de la Couverture Santé Universelle dont les bases ont été posées pour une mise en œuvre imminente.

Une population bien formée et en bonne santé offre aux investisseurs l'indéniable avantage de disposer d'une main d'œuvre de qualité.

Au surplus, l'attractivité économique et touristique de la RDC n'est plus à démontrer.

Elle s'enracine dans un faisceau de facteurs multiples : un grand marché de consommateurs du fait de la forte et dynamique démographie du pays, des ressources naturelles abondantes du sol et du sous-sol, un climat très favorable et diversifié, une hydrographie riche, une diversité culturelle au riche répertoire artistique, des sites touristiques parmi les plus beaux au monde, des espèces animales rares, etc.

À ces éléments naturels, il faut adjoindre des mesures légales et réglementaires pour assainir le climat des affaires : liberté d'investir, régime préférentiel pour les nouveaux investissements, protection des droits de propriété, indépendance de la justice... Mais surtout la lutte contre la corruption dont les résultats se font sentir dans la gestion des finances publiques.

Pour notre part, suivant la vision du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, nous sommes résolument engagés à faire du changement de narratif un nouveau paradigme de communication institutionnelle. Par changement de narratif, nous entendons non seulement une communication qui mette en relief les aspects les plus positifs de notre pays, mais aussi une stratégie de communication qui fait la part belle à l'écoute des citoyens, et donc de l'opinion.

Depuis l'avènement du Chef de

l'État à la magistrature suprême, le Congo s'engage chaque jour sur une trajectoire plutôt encourageante. Et il est de notre devoir de ne pas laisser une certaine opinion occulter ce qui se fait de bien au Congo, pour ne chercher qu'à placer les loupes sur les traits de ce qui ne marche pas.

Le miracle économique est souvent une question d'un tiers facteur immatériel. Ce qu'à côté du facteur travail et capital, il existe un facteur invisible qui prend en compte les traits immatériels d'une société, c'est-à-dire sa culture, ses préjugés, son inclinaison pour le travail, sa vision du monde, ses religions, etc. Or, le narratif ou la manière dont nous nous percevons et dont les autres nous perçoivent surdétermine notre capacité à recevoir les investisseurs et à rendre visitable notre beau pays.

Si ardue que soit cette tâche, elle n'en demeure pas moins exaltante. La grandeur de notre économie, voire de notre civilisation en dépend largement.

En tant que porte-parole du Gouvernement, je lance une invitation à tous ceux qui, comme touristes ou investisseurs, veulent choisir notre pays comme leur destination de venir sans hésiter. Le train de l'émergence étant en marche, il est donc de bonne stratégie de le prendre tôt.

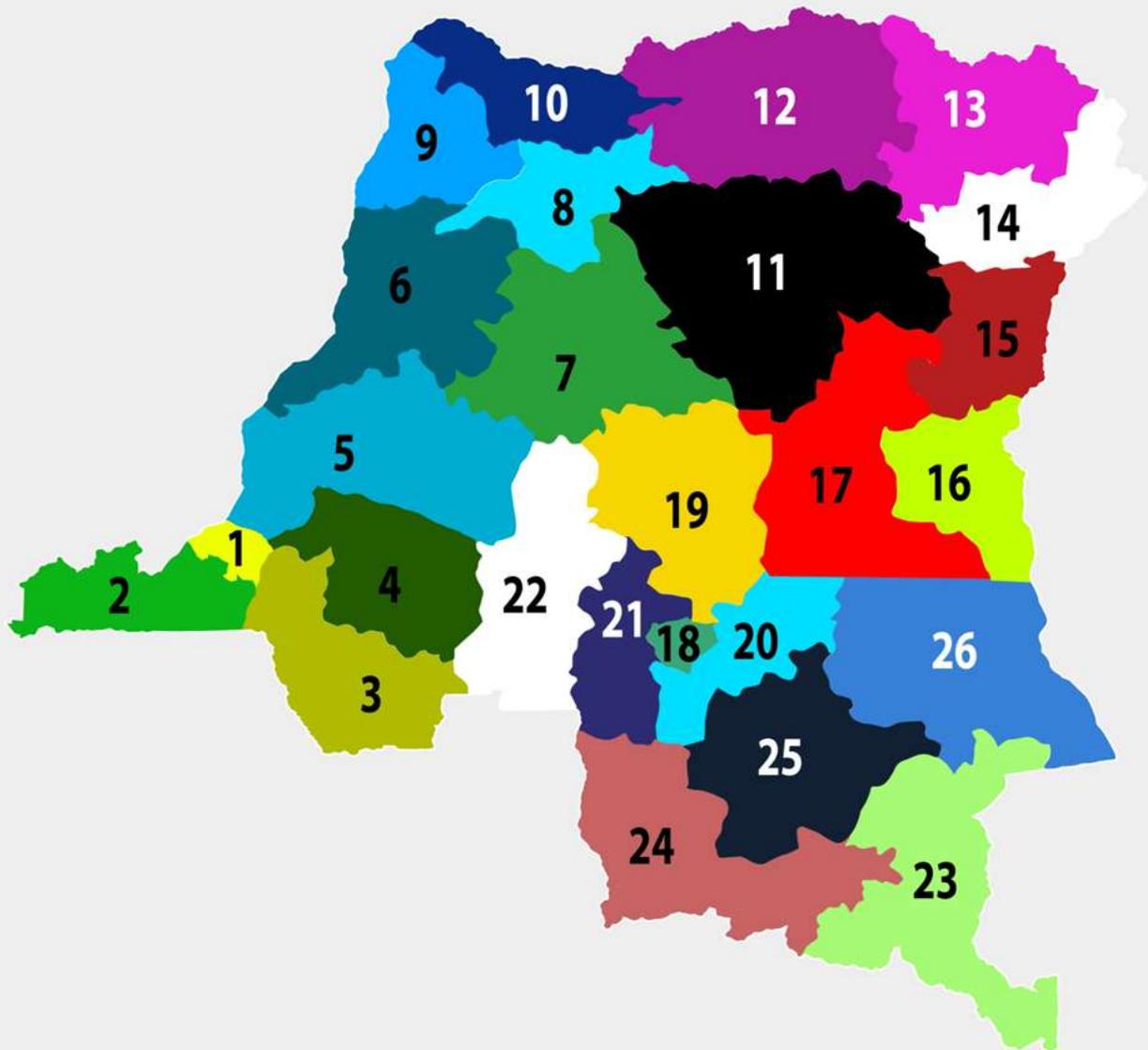
Je salue la naissance de ce magazine, Atlas du Congo Profond, qui est la concrétisation du changement de narratif que nous prôtons. J'exhorte vivement les congolaises et les congolais, ainsi que ceux qui sont curieux de découvrir le Congo de lire et de faire lire ce magazine.

Bonne lecture !

**Patrick Muyaya Katembwe**

*Ministre de la Communication et Médias  
Porte-parole du Gouvernement*

## LA CARTE POLITICO - ADMINISTRATIVE DE LA RDC



- |                  |                    |                   |
|------------------|--------------------|-------------------|
| 1. KINSHASA      | 10. NORD-UBANGI    | 19. SANKURU       |
| 2. KONGO CENTRAL | 11. TSHOPO         | 20. LOMAMI        |
| 3. KWANGO        | 12. BAS-UÉLÉ       | 21. KASAÏ-CENTRAL |
| 4. KWILU         | 13. HAUT-UÉLÉ      | 22. KASAÏ         |
| 5. MAI-NDOMBE    | 14. ITURI          | 23. HAUT-KATANGA  |
| 6. EQUATEUR      | 15. NORD-KIVU      | 24. LUALABA       |
| 7. TSHUAPA       | 16. SUD-KIVU       | 25. HAUT-LOMAMI   |
| 8. MONGALA       | 17. MANIEMA        | 26. TANGANYIKA    |
| 9. SUD-UBANGI    | 18. KASAÏ-ORIENTAL |                   |

## LA RD CONGO PAR SUPERFICIE

N°	Provinces	Chef-lieu	Superficie (Km <sup>2</sup> )
1	Tshopo	Kisangani	199 567
2	Bas-Uélé	Buta	148 331
3	Tanganyika	Kalemie	134 940
4	Tshuapa	Boende	132 957
5	Maniema	Kindu	132 520
6	Haut-Katanga	Lubumbashi	132 425
7	Mai-Ndombe	Inongo	127 465
8	Lualaba	Kolwezi	121 308
9	Haut-Lomami	Kamina	108 204
10	Sankuru	Lusambo	104 331
11	Équateur	Mbandaka	103 902
12	Kasaï	Tshikapa	95 631
13	Kwango	Kenge	89 974
14	Haut-Uélé	Isiro	89 683
15	Kwilu	Bandundu ville	78 219
16	Ituri	Bunia	65 658
17	Sud-Kivu	Bukavu	65 070
18	Kasaï-Central	Kananga	60 958
19	Nord-Kivu	Goma	59 483
20	Mongala	Lisala	58 141
21	Nord-Ubangi	Gbadolite	56 644
22	Lomami	Kabinda	56 426
23	Kongo-Central	Matadi	53 920
24	Sud-Ubangi	Gemena	51 648
25	Kinshasa	Kinshasa	9 965
26	Kasaï-Oriental	Mbuji-Mayi	9 481
<b>TOTAL SUPERFICIE</b>			<b>2.345.409</b>

## LA RD CONGO PAR POPULATION (Projections 2022)

N°	Provinces	Nombres de territoires	Population (habitants)
1	Kinshasa	-	15 229 200
2	Nord-Kivu	6	7 807 800
3	Sud-Kivu	8	6 772 700
4	Kongo-Central	10	6 552 700
5	Kwilu	5	6 405 300
6	Haut-Katanga	6	5 481 300
7	Ituri	5	4 210 800
8	Kasaï-Central	5	3 876 400
9	Kasaï-Oriental	5	3 701 500
10	Tanganyika	6	3 636 600
11	Haut-Lomami	5	3 511 200
12	Kasaï	5	3 275 800
13	Lualaba	5	3 048 100
14	Lomami	6	2 879 800
15	Sud-Ubangi	4	2 862 200
16	Maniema	7	2 736 800
17	Tshopo	7	2 709 300
18	Kwango	5	2 511 300
19	Sankuru	6	2 484 900
20	Mai-Ndombe	8	2 160 400
21	Haut-Uélé	6	2 152 700
22	Mongala	3	2 026 200
23	Tshuapa	6	1 863 400
24	Équateur	7	1 778 700
25	Nord-Ubangi	4	1 477 300
26	Bas-Uélé	6	1 310 100
<b>TOTAL</b>		<b>146</b>	<b>2.345.409</b>

# Atlas *du* CONGO PROFOND



## Hymne National

DE LA RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

Debout Congolais,  
Unis par le sort,  
Unis dans l'effort pour l'indépendance.  
Dressons nos fronts, longtemps courbés  
Et pour de bon prenons le plus bel élan,  
Dans la paix.  
Ô peuple ardent  
Par le labeur  
Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant  
Dans la paix.  
Citoyens,  
Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité  
Fièrement  
Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté  
Congo,  
Don béni, Congo !  
Des aïeux, Congo !  
Ô pays, Congo !  
Bien-aimé, Congo ! Nous peuplerons ton sol  
et nous assurerons ta grandeur.  
Trente juin, ô doux soleil  
Trente juin, du trente juin  
Jour sacré, soit le témoin,  
Jour sacré, de l'immortel  
Serment de liberté  
Que nous léguons  
À notre postérité  
Pour toujours.

La RDC a comme devise :  
**JUSTICE-PAIX-TRAVAIL.**

Son animal totem est le Léopard.



Ses armoiries se composent d'une tête de Léopard encadrée à gauche et, à droite, d'une pointe d'ivoire et d'une lance, le tout reposant sur une pierre.





**Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**  
Président de la République Démocratique du Congo

# Du Président de la République



**L**e Président de la République est élu au suffrage universel direct. Il est le symbole de l'unité nationale et le Garant de la Nation et du bon fonctionnement des institutions. Il est le Magistrat suprême, Commandant suprême de l'armée, Chef de l'État. Car la RDC a un régime semi-présidentiel.

L'actuel Président de la République, élu à l'élection du 30 décembre 2018 et investi depuis le 24 janvier 2019 s'appelle Félix - Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO. Il avait battu à cette élection ses deux principaux challengers : Martin FAYULU, l'autre candidat de l'Opposition et Emmanuel RAMAZANI SHADARY, Candidat de l'ancienne Majorité présidentielle, dauphin de Joseph KABILA.

Avant Félix TSHISEKEDI, c'est Joseph KABILA qui a dirigé la RDC pendant près de

18 ans, soit de Janvier 2001 à Janvier 2019.

Joseph KABILA a connu trois moments forts de son règne. En Janvier 2001, il prend le pouvoir après l'assassinat de son Père, Laurent-Désiré KABILA, tombeur du Maréchal MOBUTU SESE SEKO en mai 1997.

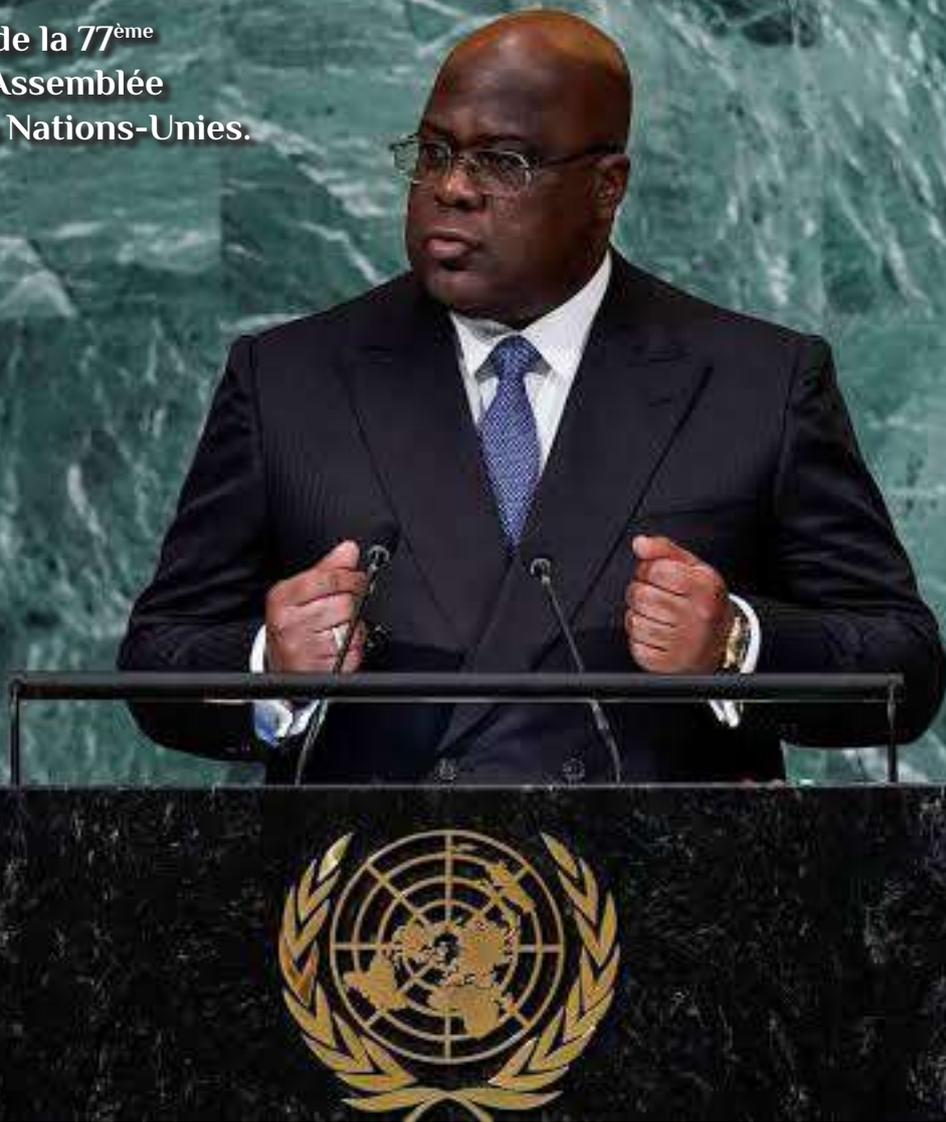
Mais la guerre qui éclata depuis 1998 conduit le jeune Président Joseph KABILA KABANGE à poursuivre le dialogue inter-congolais à SUN CITY, en Afrique du Sud. Ces pourparlers ont débouché à la signature avec les forces rebelles et la Société Civile d'un accord global et inclusif qui consacra la cogestion du pays entre 1 Président de la République, Joseph KABILA, et 4 Vice-présidents de la République : Azarias RUBERWA MANYWA du RCD, Jean-Pierre BEMBA GOMBO du MLC, Arthur ZAHIDI NGOMA de l'Opposition politique non armée

et Abdoulaye YERODIA NDOM-BASI de l'ex-Gouvernement de Kinshasa.

Dans la foulée, Joseph KABILA va gagner les élections en 2006 contre Jean-Pierre BEMBA GOMBO (2ème tour) puis l'emportera de nouveau en 2011 contre Etienne TSHISEKEDI, l'Opposant historique depuis le Maréchal MOBUTU.

En 2018 , Joseph KABILA ne pouvant plus se représenter pour un 3ème mandat conformément à l'article 70 de la Constitution qui limite à deux le nombre de mandat présidentiel, est obligé de présenter un héritier politique. Il choisit RAMAZANI SHADARY, député national et Secrétaire permanent du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Ce dernier sortira finalement 3ème de cette course vers la magistrature suprême.

A la tribune de la 77<sup>ème</sup>  
session de l'Assemblée  
générale des Nations-Unies.



# Félix TSHISEKEDI brosse le tableau socio - politique de la nation

*C'est en sa triple casquette de Président en exercice de la CEAC, Président en exercice de la SADC et Président de la République Démocratique du Congo que Félix-Antoine Tshisekedi est monté à La Tribune de la 77e Assemblée générale des nations unies pour un discours qui fera date.*

*Dans ce grand oral qui a duré près de 40 minutes, le Chef de l'Etat a brosse le tableau socio-économique de la*

*RDC qui permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec confiance. Mais il a surtout ouvertement chargé le Rwanda pour ses velléités perpétuelles de déstabilisation de la RDC, à travers son appendice armée de M23.*

*Ci-dessous l'intégralité du speech du Président de la République à la tribune de l'Organisation des Nations Unies, à New York.*

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,**  
**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**  
**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**  
**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole du haut de cette tribune pour faire entendre la voix de mon pays, la République Démocratique du Congo, sur les principales questions qui préoccupent au plus haut point la communauté internationale actuellement.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, néanmoins, avant toute chose, vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 77ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que vous donnerez le meilleur de vous-même pour la réussite de cette session et vous garantis tout le soutien de mon pays.

**Monsieur le Président,**

Les défis majeurs auxquels l'humanité fait face actuellement sont les suivants :

1. La sécurité et la paix pour tous ;
2. La maîtrise des changements climatiques ;
3. La relance de l'économie mondiale après la Covid-19 ;
4. La lutte contre la pauvreté et la promotion du bien-être collectif.

Ces principaux défis sont complexes et intimement enchevêtrés. Conscient de cette réalité, je salue, le choix judicieux et la pertinence du thème central de ces assises, à savoir, « *Un tournant décisif : des solutions transformatrices face à des défis intriqués* ». A l'évidence, le relèvement de ces défis exige plus de concertation, plus de coopération et plus de solidarité entre les États et les nations.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue le fondement et l'objectif primordial de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ni l'indifférence, ni l'immobi-

lisme, ni l'attentisme de sa part ne sont, par conséquent, admissibles face à toute menace contre la paix et la sécurité internationales.

À ce jour, la question de la sécurité et de la paix internationales se cristallise autour de la lutte contre le terrorisme ainsi que l'extinction des foyers de tension en Europe et en Afrique.

En effet, le terrorisme n'a épargné aucun continent. Après l'Asie, l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, il se métastase en Afrique où il a allumé le feu à plusieurs endroits, et notre continent en paie un lourd tribut. Au Sahel, à l'Est, à l'Ouest, au Centre et au Sud de ce continent, les terroristes tuent par des expéditions barbares des populations innocentes, et déstabilisent des États au nom de l'intégrisme religieux.

Certes, des progrès remarquables ont été accomplis au Moyen-Orient dans la lutte contre ce fléau qui a battu de l'aile. Cependant, ce fléau est loin de s'essouffler et, encore moins, d'être éradiqué de notre planète.

C'est pourquoi, la République Démocratique du Congo, une des victimes africaines du terrorisme et membre de la Coalition Globale contre l'État islamique, interpelle les Nations Unies et les exhorte à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des recommandations de cette Coalition et de celles du processus d'Aqaba. Les déclarations d'intentions et les proclamations de foi sans action collective vigoureuse sur le terrain ne suffiront jamais pour éradiquer le terrorisme.

**Monsieur le Président,**

Au cœur de l'Europe, la guerre entre la Russie et l'Ukraine est une plaie béante dont le saignement atteint même l'Afrique lointaine et perturbe le commerce international à cause des dégâts collatéraux importants notamment en matière d'approvisionnement en produits céréaliers et énergétiques d'origine ukrainienne et russe, nécessaires à l'alimentation des populations ainsi qu'au fonctionnement des économies des pays importateurs.

Il est impératif que les Nations Unies interviennent avec diligence et plus de fermeté



pour éteindre ce brasier et ce, dans le respect absolu des règles du droit international.

La République Démocratique du Congo souscrit à la position de l'Union Africaine et appelle toutes les parties au conflit à suivre la voie du dialogue et du droit préconisée par l'Afrique qui a, par ailleurs, l'expérience de gestion des crises sécuritaires provoquées par des groupes armés dans certains de ses États.

À ce sujet, les Nations Unies savent que mon pays, la République Démocratique du Congo est victime d'une crise sécuritaire aigue qui dure depuis plus de 20 ans à l'Est de son territoire national.

Tout observateur honnête et de bonne foi reconnaît que cette crise est causée principalement par les convoitises que suscitent ses fabuleuses richesses naturelles et les ambitions de puissance de certains de ses voisins.

Le Peuple congolais reconnaît l'implication des Nations Unies, de l'Union Africaine, des Communautés régionales africaines, de l'Union européenne et des partenaires extérieurs bilatéraux de la RDC pour juguler cette crise récurrente. Il leur en est reconnaissant et s'incline devant le sacrifice des vaillants soldats de la paix qui ont perdu leur vie au front de la défense des idéaux de paix et de justice.

Cependant, en dépit des efforts internes inlassables, de la présence militaire massive de l'ONU au Congo et de son soutien diplomatique pendant 23 ans, le mal sécuritaire continue à

ronger mon pays.

Afin d'éradiquer définitivement l'insécurité, restaurer une paix durable et assurer la stabilité à l'Est de la RDC, plusieurs Accords ont été signés avec les groupes armés et même avec les pays voisins sous la garantie de la communauté internationale. Des mécanismes nationaux et internationaux ont été créés. Toutes ces perspectives de règlement définitif du conflit n'ont duré que l'espace de quelques mois. Vite, l'architecture s'est fissurée et l'édifice s'est écroulé. Et, on recommence toujours avec les mêmes tragédies.

Depuis mon élection à la tête de la RDC, je n'ai eu de cesse de me battre, chaque jour, pour la paix et la sécurité dans les provinces congolaises de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. M'inscrivant dans une philosophie de réconciliation avec nos voisins, je n'ai ménagé aucun effort pour rassurer les Chefs d'État des pays limitrophes et restaurer la confiance entre nous, notamment par la concertation permanente sur des questions d'intérêt commun, la conclusion des accords de coopération sécuritaire et de partenariat économique et la réalisation des projets de développement pour nos populations respectives.

En dépit de ma bonne volonté et de la main tendue du Peuple congolais pour la paix, certains de nos voisins n'ont trouvé mieux que de nous remercier par l'agression et le soutien à des groupes armés terroristes qui ravagent l'Est de la RDC.

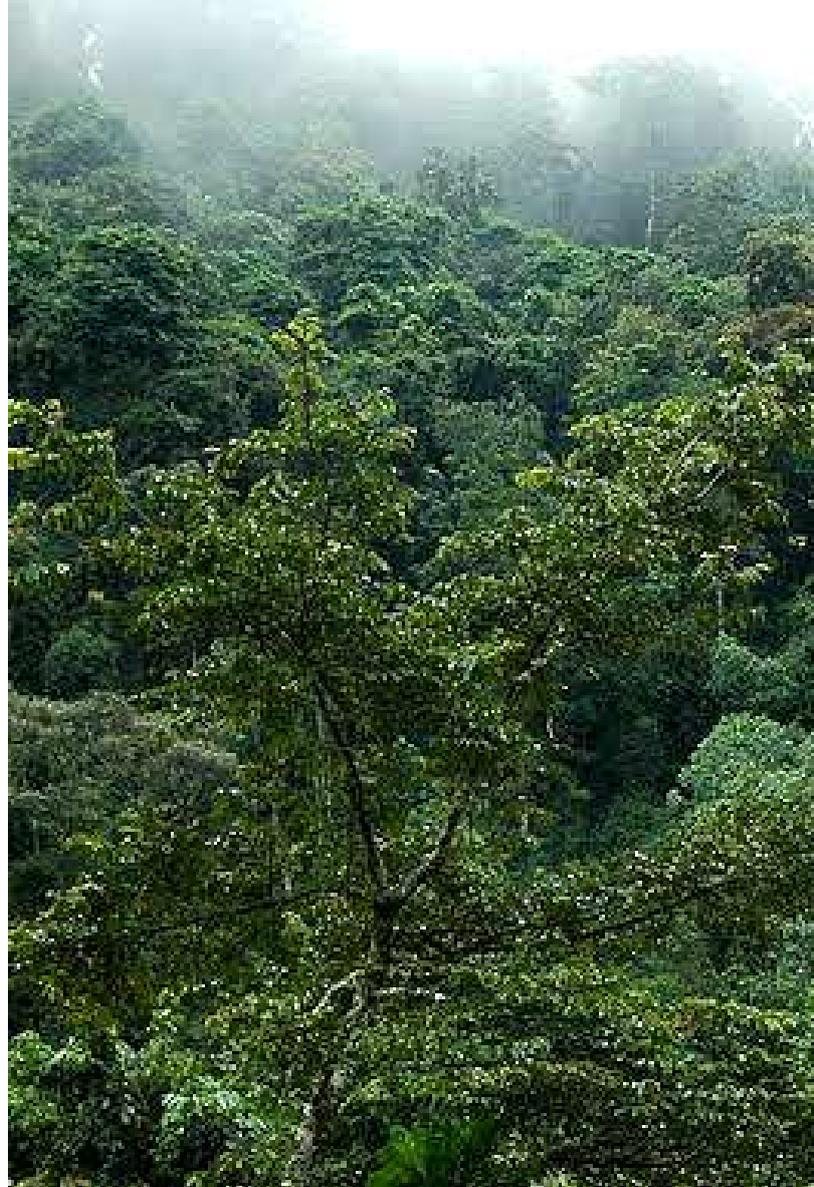
C'est le cas actuellement du Rwanda qui, au mépris du droit international, de la Charte de l'ONU et de l'Acte constitutif de l'Union Africaine, a, une fois de plus, non seulement agressé, en mars dernier, la RDC par des incursions directes de ses forces armées, les RDF, mais aussi occupe des localités de la province du Nord-Kivu par un groupe armé terroriste interposé, le Mouvement du 23 mars dit M23, auquel il apporte un soutien massif tant en matériels de guerre qu'en hommes de troupes.

Et, comme pour défier la communauté internationale, le M23 avec le soutien de l'armée rwandaise a même abattu un hélicoptère de la MONUSCO et tué 8 casques bleus, commettant ainsi un crime de guerre.

Je dénonce, en ce lieu emblématique de la vie internationale, avec la dernière énergie cette énième agression dont mon pays est victime de la part de son voisin, le Rwanda, sous couvert d'un groupe terroriste dénommé M23.

### **Monsieur le Président,**

L'implication du Rwanda et sa responsabilité dans la tragédie que vivent mon pays et mes compatriotes des zones occupées par l'armée rwandaise et ses alliés du M23 ne sont plus discutables dès lors que plus d'une fois aussi bien les groupes d'experts dument mandatés par l'ONU et le mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL, que des organisations non gouvernementales humanitaires et des droits de l'Homme crédibles les



ont établies dans des rapports documentés et objectifs, à la limite du scientifique.

Au demeurant, pour éclairer la communauté des nations et mettre fin aux sempiternelles dénégations des autorités rwandaises à ce sujet, le Gouvernement congolais réitère sa demande au Président du Conseil de Sécurité





té de distribuer officiellement aux membres du Conseil le dernier rapport des experts de l'ONU sur la situation sécuritaire à l'Est de la RDC et de le faire examiner avec diligence par lui afin d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent sur le plan du droit de la paix et de la sécurité internationale. Il y va de l'image et de la crédibilité de notre Organisation.

Procéder autrement serait, d'une part, encourager le Rwanda à poursuivre son agression, ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité en RDC et, d'autre part, nourrir davantage la suspicion légitime des Congolais sur l'impartialité de l'ONU ainsi que la complicité de certains de ses membres dans ces crimes.

C'est pour mettre fin à cette suspicion et dissiper l'ambiguïté de certaines positions du Conseil de sécurité sur la crise sécuritaire à l'Est de la RDC, ambiguïté qui excède la population congolaise et exacerbe la tension entre elle et la Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo, MONUSCO, que le Gouvernement de

mon pays a demandé la réévaluation du plan de retrait progressif et responsable de cette Mission.

Cette démarche d'ajustement est exigée par le constat unanime, même au niveau le plus élevé de notre Organisation, des faiblesses regrettables de la MONUSCO ; ce qui affecte certainement l'efficacité et la légitimité de l'action de l'ONU en RDC. La réévaluation du plan du retrait de la MONUSCO ne peut, par conséquent, nullement remettre en cause les relations entre mon pays et notre Organisation.

Quoiqu'il en soit, je réaffirme haut et fort à cette tribune de la plus haute instance internationale de gestion des affaires du monde la détermination du Peuple congolais et de ses dirigeants de défendre toujours jusqu'au sacrifice suprême l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de leur pays, dans le respect bien sûr du droit international et des engagements pris au sein des organisations in-

ternationales dont il est membre.

C'est ici le lieu pour moi de préciser que l'État congolais et la société civile congolaise ne permettront jamais à quiconque de tenir le discours de la haine tribale, ethnique et raciale ou xénophobe dans notre pays. La Constitution de la République et les lois congolaises interdisent un tel discours et le sanctionnent sévèrement. Nul ne peut donc prétexter de ce discours imaginaire pour justifier des aventures criminelles au Congo, diviser les Congolais et fragiliser l'unité nationale à laquelle tous mes compatriotes tiennent. La RDC n'est pas et ne sera jamais génocidaire.

De même, je soutiens que la prétendue « *collaboration* » que certains officiels congolais entretiendraient avec les opposants rwandais des Forces Démocratique pour la Libération du Rwanda, FDLR, dont se servent les dirigeants rwandais pour justifier les agressions répétées de la RDC est un alibi qui n'est corroboré par aucun fait avéré sur le terrain.

En effet, les FDLR ont été décapitées et réduites à néant par les Forces Armées de la RDC, FARDC, en étroite collaboration avec l'Armée rwandaise dans le cadre des opérations conjointes menées au cours de dernières années. La RDC a rapatrié plusieurs éléments des FDLR et leurs familles. Dès lors, les Congolais se demandent de quelles FDLR parle-t-on ? Quel est le mètre carré du territoire rwandais occupé par ces fantomatiques FDLR ? A quel lieu précis du sol rwandais a-t-on vu un jour un seul soldat congolais ? Quoiqu'il en soit la RDC reste disponible pour toute action répressive contre tout groupe armé qui tenterait de troubler la paix et la sécurité dans un pays voisin et dans la région des Grands Lacs.

### **Monsieur le Président,**

Le Peuple congolais demande aux Nations Unies, à l'Union Africaine, aux Communautés régionales africaines et aux partenaires de la RDC de ne plus se fier aux dénégations éhontées des autorités rwandaises et de contribuer plutôt au rétablissement de la sécurité, à la construction d'une paix durable et à la création des conditions nécessaires à une coopération fructueuse dans la région des Grands Lacs

pour le bien de tous.

A cet effet, il est nécessaire de :

1. Rendre effectifs le retrait immédiat du M23 des localités occupées, le retour des déplacés congolais de ces localités à leurs domiciles et la cessation sans condition du soutien de l'armée rwandaise à ce groupe terroriste, selon l'esprit et la lettre de la feuille de route de Luanda convenue entre la RDC et le Rwanda, ainsi que des déclarations successives du Conseil de sécurité de l'ONU, du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, de la Communauté d'Afrique de l'Est, CAE, et de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe, SADC ;

2. Multiplier les pressions sur le Rwanda et le M23 dont les dirigeants sont, du reste, sous sanctions de l'ONU, et montrer plus de fermeté à leur égard, pour qu'ils respectent les positions prises par les organisations internationales précitées ;

3. Appuyer la poursuite du processus de paix de Nairobi, les discussions de Luanda RDC-Rwanda et le déploiement de la Force régionale de l'Afrique de l'Est dont le Statut et les Règles d'engagement viennent d'être signés le 08 septembre dernier à Kinshasa successivement par le Gouvernement congolais et le Secrétariat Général de la CAE, d'une part, et, d'autre part, par les FARDC et le commandement de cette Force ;

4. Encourager le Président honoraire du Kenya, UHURU KENYATTA et le Président de l'Angola JOÃO LOURENÇO, Médiateurs de la CAE et de l'UA dans la crise sécuritaire en RDC à poursuivre leurs bons offices ;

5. Lever tout obstacle à la restructuration par la RDC de ses Forces Armées et à la montée en puissance de celles-ci pour mieux remplir ses missions régaliennes, notamment par la levée pure et simple de toutes les mesures restrictives de l'acquisition des équipements militaires, quelle qu'en soit la forme édictée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La réalisation des actions préconisées ci-dessus garantira, sans doute, le Peuple congolais de la certitude d'un règlement de la crise et



facilitera un dialogue constructif entre toutes les parties concernées quant à ce.

### **Monsieur le Président,**

Nous, Peuple congolais, sommes décidés, cette fois-ci, à mettre définitivement fin à l'insécurité à l'Est de notre pays, quoi qu'il en coûte.

L'heure a sonné de casser à jamais le cycle infernal de la violence à l'Est de la RDC pour stabiliser la Région des Grands Lacs afin de tirer le plus grand bénéfice de ses potentialités économiques ainsi que de sa riche biodiversité pour sauver l'humanité face aux changements climatiques.

La gestion de ces changements pose deux problèmes fondamentaux, à savoir : la mise en œuvre des instruments juridiques et financiers issus des négociations internationales, en particulier dans le cadre des différentes Conférences des parties à l'Accord des Nations Unies sur le Climat (COP), et la transition énergétique.

Il est temps, d'une part, de mettre fin à l'exécution sélective des engagements souscrits par

les pollueurs et, d'autre part, de compenser, au nom de la justice climatique, les efforts fournis par les pays moins pollueurs, dont ceux de l'Afrique pour préserver l'environnement dans l'intérêt de toute notre planète.

Quant à la transition énergétique, l'Afrique regorge suffisamment de sources d'énergies renouvelables et de matières premières susceptibles de contribuer à la mobilisation des alternatives crédibles à la double crise énergétique et écologique.

De ce point de vue, il est important de relever que la République Démocratique du Congo compte parmi les principaux producteurs des minerais stratégiques essentiels à la transition énergétique et à la décarbonisation du secteur des transports, dont notamment le Cobalt, le Lithium, le Nickel ainsi que le Manganèse. Mon pays s'est fixé comme objectif de produire proprement lesdits minerais à cette fin.

C'est dans cette perspective que la République de Zambie et la République Démocratique du Congo ont signé le 29 avril de cette année, un accord relatif à la mise en place d'une chaîne de valeur dans le secteur de batteries élec-



triques et des énergies propres. Il va sans dire, au vu de l'importance des investissements que requiert la réalisation d'un tel projet, que l'implication des partenaires est particulièrement indispensable, notamment en termes d'apport en capitaux et en technologie adaptée.

En outre, afin de soutenir le programme de transformation verte des économies sur le continent Africain et de rencontrer la demande d'énergie croissante dans le monde, mon pays a pris l'option de valoriser son immense potentiel en matière d'énergies renouvelables dont l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque, la géothermie et l'exploitation de ses gisements gaziers.

De ce fait, la République Démocratique du Congo se présente comme un atout à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine à travers la mise en œuvre du projet Grand Inga, lequel pourrait également s'avérer bénéfique pour une partie de l'Europe et du Moyen Orient. C'est dans cette perspective, qu'elle est heureuse d'abriter les travaux préparatoires de la 27ème Conférence des Parties sur le Climat (Pré COP 27) qui se tiendront à Kinshasa le mois prochain.

**Monsieur le Président,**

Je saisis cette opportunité pour apporter de la lumière sur le volet environnemental de l'Appel d'offre lancé le 28 juillet dernier par la RDC pour l'exploration de ses 27 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers, appel qui semble faire inutilement polémique sur la place publique internationale.

A ce sujet, il convient de rappeler qu'aucun instrument juridique international pertinent ratifié par la RDC ne lui interdit d'exploiter ses ressources naturelles pour cause de protection de l'environnement ou par crainte de l'aggravation du réchauffement de la planète. Ensuite, l'Accord de Paris de 2015 reconnaît aux pays en développement le droit d'émettre le CO2 pour le développement, mais en prenant des précautions pour le climat mondial à travers leurs contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN).

Ainsi, le Gouvernement de la RDC s'est fixé comme objectif d'exploiter, dans le respect des normes environnementales, les ressources naturelles du pays et de les transformer localement pour leur donner de la valeur ajoutée et booster l'économie nationale, notamment par la création des richesses liquides et des emplois afin d'améliorer les conditions de vie des

populations congolaises.

Des stratégies et mesures adéquates ont été adoptées et prises pour éviter les impacts négatifs sur l'environnement. Elles prévoient à l'instar d'autres pays d'Afrique et d'Europe qui ont relevé ce défi, l'exercice des contrôles gouvernementaux efficaces. Il est question pour la RDC d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux en préservant ses forêts et en continuant de demeurer le pays solution pour la lutte contre le réchauffement climatique. Mon pays reste ouvert à la coopération avec tout partenaire disposé à l'aider à atteindre ses objectifs.

Sur le plan économique, le pari à gagner est celui de donner les chances de redressement aux économies des pays affaiblies par les effets collatéraux des changements climatiques et du corona virus afin de promouvoir une croissance économique mondiale équilibrée et de stopper l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement.

Nous ne pouvons pas relever ce défi sans des efforts internes de bonne gouvernance au niveau national, ni investissements productifs

des richesses, ni transfert réel des ressources financières suffisantes à ceux qui en ont besoin.

C'est pourquoi, la RDC plaide pour la concrétisation de la proposition de cession par les pays riches d'un pourcentage de leurs droits de tirage spéciaux au Fonds Monétaires International aux pays les moins nantis, faite par la Conférence de Paris sur la relance des économies post-Covid-19 du mois de mai 2021 et appuyée par un engagement ferme du Sommet du G20 d'octobre de la même année à Rome. En tout cas, toute facilité d'accès aux ressources additionnelles en faveur des pays éprouvés par les changements climatiques et la Covid-19 sera la bienvenue.

De même, l'allègement du fardeau de la dette des pays à faibles revenus devra demeurer une préoccupation permanente qu'il convient d'intégrer dans une approche globale de solidarité internationale.

Pour sa part, en dépit de la conjoncture économique mondiale difficile par suite des effets pervers de la pandémie de Covid-19, la RDC a enregistré des progrès remarquables en termes





de croissance économique. Le rythme de création des richesses s'est accéléré en 2021 grâce particulièrement au dynamisme du secteur minier dont la croissance de la production est passée de 1,0% en 2019 à 10,1% en 2021, par suite de la bonne tenue des cours du cuivre et du cobalt sur le marché international. Le taux d'inflation et celui de change du Franc congolais sont restés relativement stables.

Aussi, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a-t-il conclu favo-

ablement la deuxième revue du programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC). Le FMI a exprimé son satisfecit sur les politiques macroéconomiques prudentes adoptées par le Gouvernement de la RDC. Nous poursuivrons inlassablement ces politiques et l'effort d'amélioration du climat des affaires en cours pour promouvoir les investissements privés et les activités économiques en général.

**Monsieur le Président,**





La solidarité et la justice dans les relations entre les nations ont toujours été des facteurs de paix et de sécurité mutuelle, car elles rapprochent les hommes et créent des liens d'interdépendance entre eux.

A cet effet, la lutte contre la pauvreté et la promotion du bien-être collectif sont des digues puissantes contre les conflits sociaux et les tensions entre les Peuples.

C'est pourquoi, la RDC se félicite de l'action

collective menée par la communauté internationale contre la Covid-19 et salue l'initiative des États-Unis d'Amérique, « *New Feed the Future* » pour financer l'agriculture afin de combattre la faim et l'insécurité alimentaire en Afrique par suite de la crise russo-ukrainienne et dont elle est parmi les pays africains bénéficiaires, pour ne citer que ces cas les plus actuels.

Mon pays appelle à de telles actions et initiatives qui non seulement contribuent à ré-



soudre les problèmes de survie au quotidien et à créer des emplois accessibles au plus grand nombre, mais aussi distribuent des revenus et du pouvoir d'achat à la base.

En revanche, au nom de la solidarité et de la justice internationales, nous nous posons des questions sur le maintien des sanctions contre le Peuple du Zimbabwe, des sanctions qui, de plus, datent de l'époque du défunt Président Robert Mugabe. Pourquoi, notre Organisation est-elle si silencieuse et indifférente à cette injustice à la limite du crime contre un Peuple innocent ?

En ma qualité de Président en exercice de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe, SADC, je lance un appel pressant aux Nations Unies de mettre tout en œuvre pour obtenir la levée immédiate des sanctions contre la République du Zimbabwe et son Peuple.

**Monsieur le Président,**

Dans ce monde devenu multipolaire, aucun pays, aussi puissant et riche soit-il, ne peut prétendre affronter seul les défis que je viens d'exposer ci-dessus et, encore moins, les relever dans l'intérêt de tous.

L'importance des enjeux, la complexité des problèmes à résoudre et l'ampleur de la tâche exigent une approche multilatérale équitable qui intègre les intérêts d'un chacun et mutualise les énergies de tous dans le respect réciproque.

C'est pourquoi, la RDC continue à penser qu'il est indispensable de mieux structurer le multilatéralisme et de l'enrichir, dans l'égalité de traitement de toutes les parties prenantes, afin de créer des espaces de dialogue et de coopération dont nous avons besoin pour assurer la paix et la sécurité internationales. C'est cela l'Organisation des Nations Unies que nous voulons.

Pour ce faire, il nous faut accorder le bénéfice de l'urgence à la réforme de l'ONU qui semble





actuellement marquer le pas.

Dans ce cadre, je me fais le devoir d'insister sur la nécessité de satisfaire à la revendication légitime et juste de l'Afrique d'être représentée au sein du Conseil de sécurité de l'ONU par deux sièges supplémentaires dans la catégorie des membres non permanents et par deux autres dans celle des membres permanents avec les mêmes droits y compris celui de veto, les mêmes privilèges et obligations que ceux des membres permanents actuels. C'est une question de justice à rendre à un continent, mieux à un pan entier de l'humanité dont le rôle ne cesse de s'accroître chaque jour davantage dans la conduite des affaires internationales. Nous, africains, y tenons fermement.

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,**  
**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**  
**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**  
**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

Pour terminer, permettez-moi de dire un mot sur la parité Homme et Femme.

A ce propos, il y a lieu d'insister sur la nécessité de poursuivre les efforts en cours tant au niveau international qu'à celui des États

pour créer des espaces d'égalité du genre et des opportunités de liberté et d'action pour la femme.

Pour ce faire, l'implication des Hommes dans les politiques de promotion du genre s'avère nécessaire parce que, d'une part, l'homme partage la vie avec la femme et, d'autre part, depuis des temps immémoriaux, pour des raisons diverses, l'homme s'est forgé une prééminence sur la femme qui lui confère une influence déterminante sur le destin de cette dernière. Nous devons mettre un terme à cette situation de fait.

C'est pourquoi, lors de mon mandat à la tête de l'Union Africaine, j'ai initié une rencontre des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation continentale sous le thème de « conférence des hommes sur la masculinité positive ». De ce rendez-vous historique tenu à Kinshasa en 2021, il est sorti une Déclaration de l'U.A contenant l'engagement des hommes, notamment celui des Chefs d'Etat et de Gouvernement de mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles, et apporter des réponses appropriées de cette problématique. Cette Déclaration constitue une véritable charte de l'UA pour la femme que je m'attèle à matérialiser en ma qualité de Champion de l'UA pour la masculinité positive.

C'est dans ce cadre que j'ai entrepris de pro-

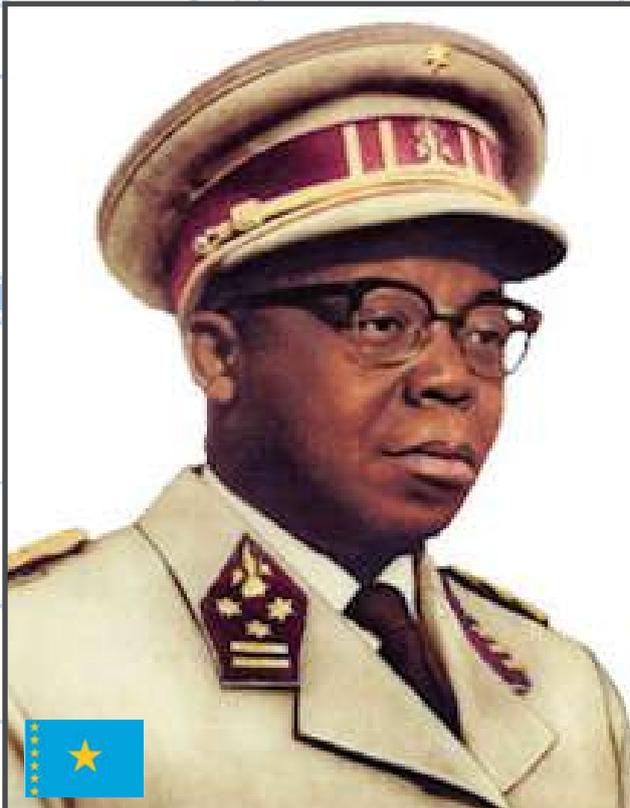


mouvoir davantage la Congolaise qui occupe aujourd'hui de plus en plus l'avant-plan de la gestion des Affaires publiques au sein des institutions politiques, judiciaires et administratives de mon pays. Cette politique volontariste devra permettre dans l'avenir un changement radical non seulement de perception de la femme et de son rôle dans la société, mais aussi dans la prise en charge par la femme elle-même de son destin. En effet, la parité n'est pas un cadeau fait à la femme, mais une responsabilité qu'elle doit assumer.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 77<sup>ième</sup> session ordinaire de l'Assemblée Générale.

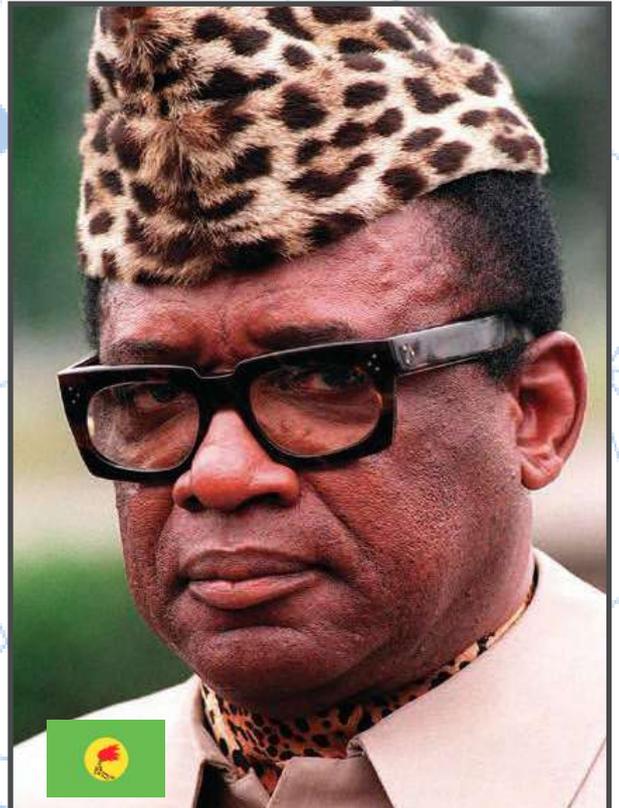
**Je vous remercie**

## Les anciens Présidents de la République Démocratique du Congo (RDC)



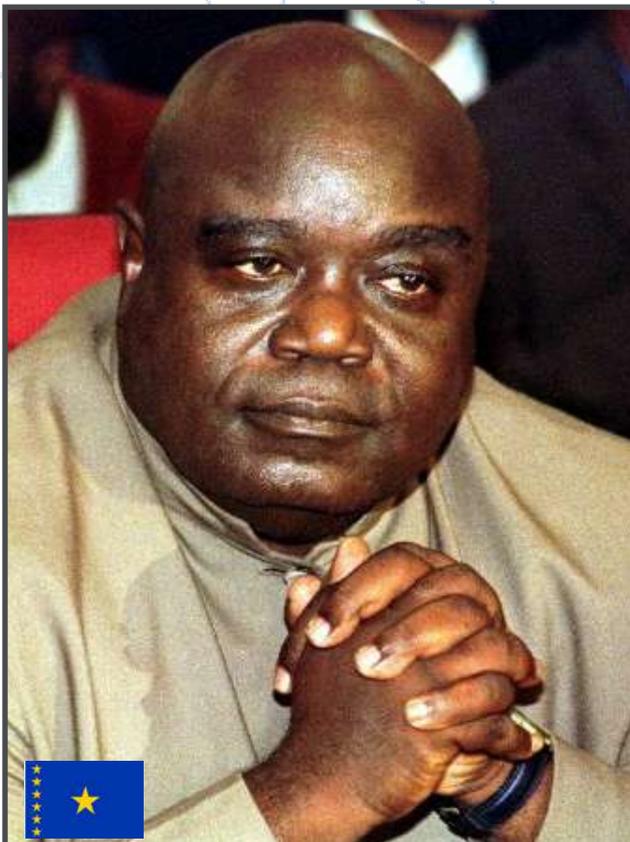
**Joseph KASA-VUBU**

*1<sup>er</sup> Président de la RDC*  
(30 juin 1960 - 24 novembre 1965)



**MOBUTU SESE SEKO**

*2<sup>ème</sup> Président de la RDC (Zaire)*  
(24 novembre 1965 - 17 mai 1997)



**Laurent Désiré KABILA**

*3<sup>ème</sup> Président de la RDC*  
(17 mai 1997 - 16 janvier 2001)



**Joseph KABILA KABANGE**

*4<sup>ème</sup> Président de la RDC*  
(16 janvier 2001 - 24 janvier 2019)

# LES 38 VILLES DE LA RDC



**1** VILLE DE KINSHASA / PROVINCE DE KINSHASA



**2** VILLE DE LUBUMBASHI / PROVINCE DE HAUT-KATANGA



**3** VILLE DE KISANGANI / PROVINCE DE LA TSHOPO



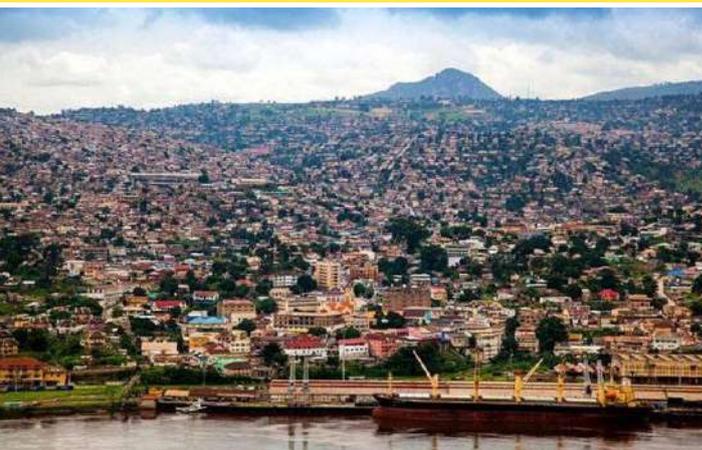
**4** VILLE DE GOMA / PROVINCE DU NORD-KIVU



**5** VILLE DE KOLWEZI / PROVINCE DE LUALABA



**6** VILLE DE BUKAVU / PROVINCE DU SUD-KIVU



**7** VILLE DE MATADI / PROVINCE DU KONGO-CENTRAL



**8** VILLE DE MBUJI-MAYI / PROVINCE DU KASAÏ ORIENTAL



**9** VILLE DE KANAGA / PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL



**10** VILLE DE KALEMIE / PROVINCE DE TANGANYIKA



**11** VILLE DE BUNIA / PROVINCE DE L'ITURI



**12** VILLE DE KINDU / PROVINCE DE MANIEMA



**13** VILLE DE MBANDAKA / PROVINCE DE L'EQUATEUR



**14** VILLE DE TSHIKAPA / PROVINCE DE KASAÏ



**15** VILLE DE GEMENA / PROVINCE DU SUD-UBANGI



**16** VILLE DE BANDUNDU / PROVINCE DE KWILU

# LES 38 VILLES DE LA RDC



**17** VILLE DE KAMINA / PROVINCE DE HAUT-LOMAMI



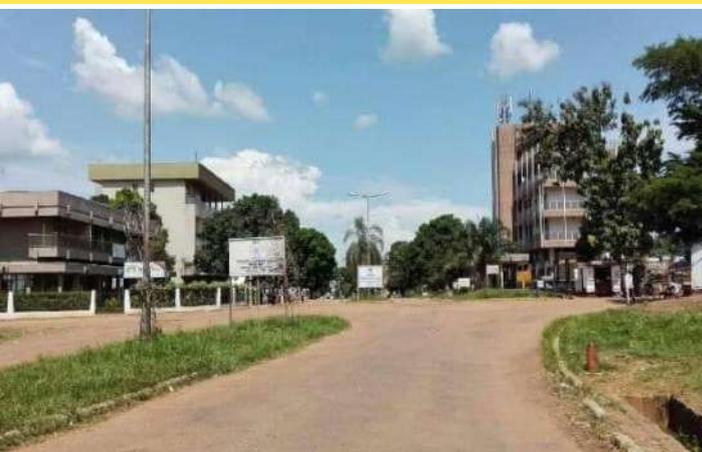
**18** VILLE DE INONGO / PROVINCE DE MAÏ-NDOMBE



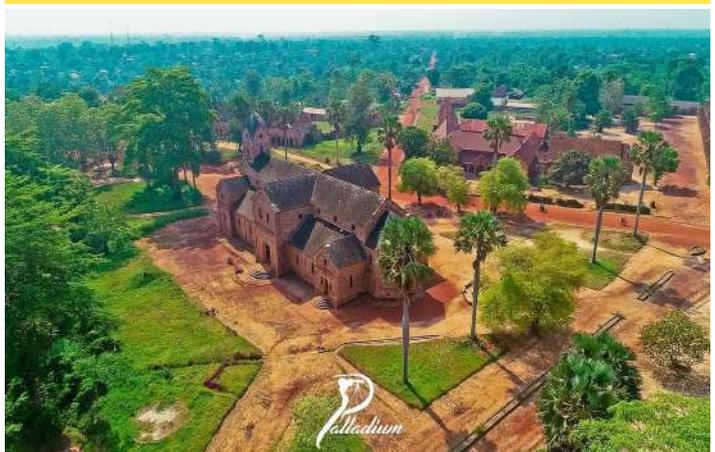
**19** VILLE DE ISIRO / PROVINCE DE HAUT-UELE



**20** VILLE DE LISALA / PROVINCE DE LA MONGALA



**21** VILLE DE GBADOLITE / PROVINCE DE NORD-UBANGI



**22** VILLE DE BUTA / PROVINCE DE BAS-UELE



**23** VILLE DE KABINDA / PROVINCE DE LOMAMI



**24** VILLE DE KENGE / PROVINCE DE KWANGO



**25** VILLE DE LUSAMBO / PROVINCE DE SANKURU



**26** VILLE DE BOENDE / PROVINCE DE LA TSHUAPA



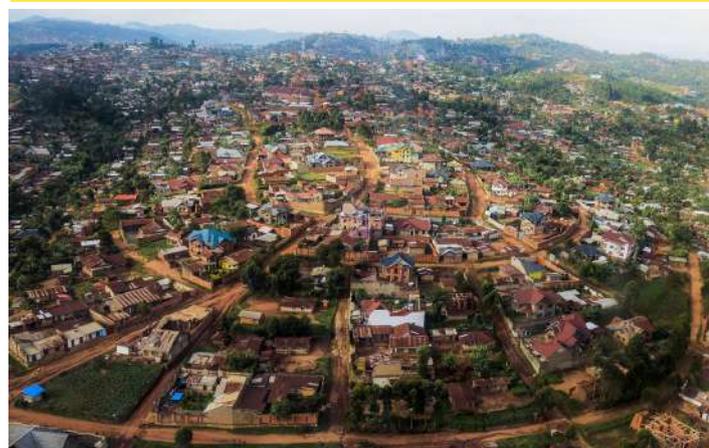
**27** VILLE DE LIKASI / PROVINCE DU HAUT-KATANGA



**28** VILLE DE MUANDA / PROVINCE DU KONGO-CENTRAL



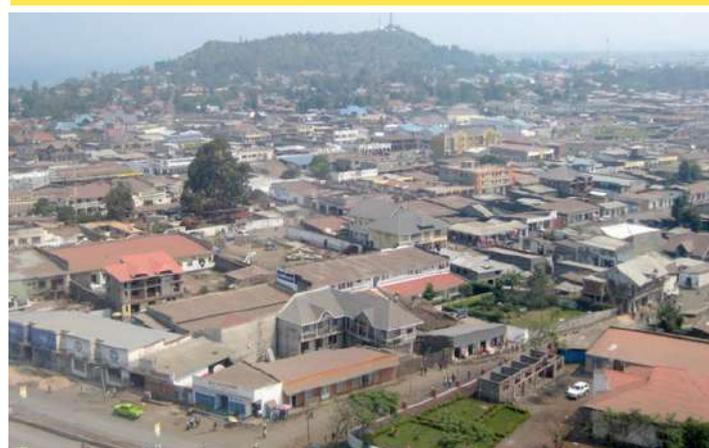
**29** VILLE DE UVIRA / PROVINCE DU SUD-KIVU



**30** VILLE DE BUTEMBO / PROVINCE DU NORD-KIVU



**31** VILLE DE BENI / PROVINCE DU NORD-KIVU



**32** VILLE DE BARAKA / PROVINCE DU SUD-KIVU

# LES 38 VILLES DE LA RDC



**33** VILLE DE KIKWIT / PROVINCE DE KWILU



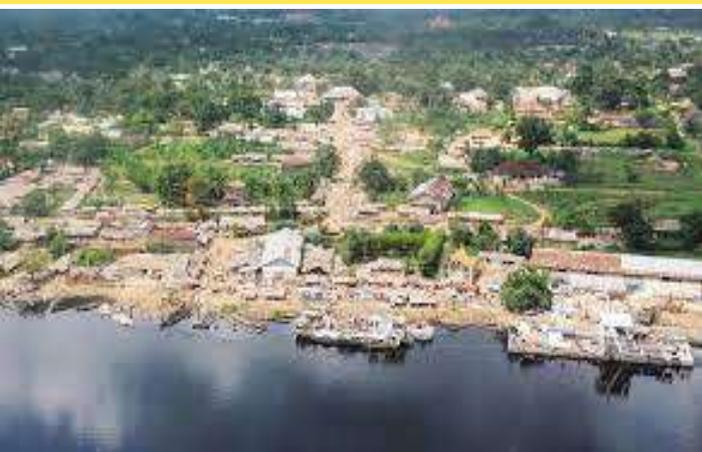
**34** VILLE DE MWENE DITU / PROVINCE DE LOMAMI



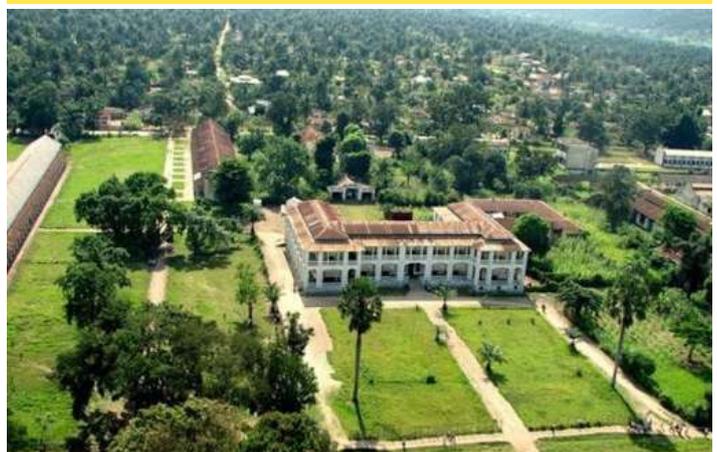
**35** VILLE DE ZONGO / PROVINCE DU SUD-UBANGI



**36** VILLE DE BOMA / PROVINCE DU KONGO-CENTRAL



**37** VILLE DE BASANKUSU / PROVINCE DE L'ÉQUATEUR



**38** VILLE DE LODJA / PROVINCE DE SANKURU



## DGI et IGF : Mention spéciale et satisfecit vertical



**Félix-Antoine TSHISEKEDI**  
Président de la République

**Les performances réalisées par le gouvernement dans la mobilisation des recettes publiques ont figuré parmi les points d'information du Président de la République lors du dernier Conseil des ministres qu'il a personnellement présidé vendredi 14 octobre 2022.**

**L'**occasion était indiquée pour le numéro 1 du pays de présenter son satisfecit à la Direction générale des impôts -DGI- et à l'Inspection générale des finances -IGF-, deux artisans majeurs dans les prouesses enregistrées cette année. En effet, le Chef de l'Etat a apprécié, à juste titre, les performances considérables enregistrées cette année en matière de mobilisation des recettes publiques.

A cette occasion, Félix-Antoine Tshisekedi a félicité toutes les structures directement impliquées dans ces résultats des régies financières, avec une mention spéciale à la DGI et à l'IGF, dirigées respectivement par Barnabé Muakadi

Muamba et Jules Alingete Key. Le Président de la République a rappelé que ces performances sont le résultat des dispositifs mis en place par le gouvernement pour rapprocher la collecte annuelle des recettes publiques de son potentiel fiscal estimé actuellement à près de USD 20 milliards.

«*Même si la pression fiscale n'est pas encore optimale au regard des standards internationaux, elle se rapproche de plus en plus de la moyenne africaine de 15 à 16%. Le gouvernement devra donc dépasser cette moyenne et atteindre rapidement au moins 20%, en élargissant l'assiette fiscale et en digitalisant la Taxe sur la valeur ajoutée*», a exhorté le Chef de



**Barnabé MUAKADI MUAMBA**  
Directeur Général de la DGI

l'État.

De toutes les façons, le Président de la République reste convaincu que ces avancées constituent une opportunité pour le gouvernement de concrétiser les actions socio-économiques de son Programme.

Pour le Président Félix-Antoine Tshisekedi, cela devrait se traduire logiquement par un accroissement des dépenses infrastructurelles et sociales au profit de la population avec une emphase sur les infrastructures de transport et celles de production et de distribution d'énergie; une exécution des dépenses basées sur une planification et une programmation qui assurent une traçabilité et une transparence reflétées dans la comptabilité publique.

A cet effet, le Chef de l'État a chargé le Premier ministre,

le ministre d'État en charge du Budget et le ministre des Finances pour profiter de cette opportunité en vue de

décanter de nombreux projets d'investissements dans la construction des infrastructures structurantes, pour le développement humain et la relance des entreprises.

Félix-Antoine Tshisekedi a fait allusion notamment à la construction du barrage du Grand Katende, au chemin de fer Kinshasa- Matadi, à la réhabilitation des Groupes G24 et G25 du barrage d'Inga, à l'asphaltage de la route Kananga - Kalamba Mbuji et à l'aménagement des Zones économiques spéciales -ZES.

Les ministres sectoriels impliqués ont été ainsi conviés à s'inscrire dans une logique des actions gouvernementales coordonnées lors des engagements des crédits budgétaires alloués, pour soutenir cet élan de croissance économique et faire ressentir leurs effets sur le quotidien de la population de la RD-Congo.

**DK**



**Jules ALINGETE KEY**  
Inspecteur Général des Finances

## De l'Assemblée nationale

**L**e Parlement de la RDC est bicaméral. Il est constitué de deux Chambres, à savoir : l'Assemblée nationale et le Sénat.

L'Assemblée nationale, appelée aussi la Chambre basse, est constituée de 500 députés élus au suffrage universel direct, dans les différentes circonscriptions électorales

législatives. Le mandat de chacun d'entre eux est national et dure 5 ans. Un député national peut se représenter comme candidat de manière illimitée.

L'Assemblée nationale est dirigée par un bureau dont les membres sont élus par la plénière. Le bureau est composé d'un Président, d'un Premier vice-président, d'un Deuxième

vice-président, d'un Rapporteur, d'un Rapporteur adjoint, d'un Questeur et d'un Questeur adjoint.

La Chambre basse du Parlement est dirigée actuellement par Christophe MBOSO N'KODIA MPUANGA. Plusieurs fois Ministre sous Mobutu, Christophe Mbose a été le Président du bureau d'âge (doyen des députés) qui a dirigé pro-



**Christophe MBOSO N'KODIA PUANGA**  
Président de l'Assemblée nationale



**André MBATA**  
1er Vice Président /AN



**Vital BANYWESIZE**  
2ème Vice Président /AN



**Joseph LEMBI LIBULA**  
Rapporteur /AN



**Colette TSHOMBA NTUNDU**  
Rapporteur Adjoint /AN



**Angèle TABU MAKUSI**  
Questeur /AN



**Jean-Pierre KENEFU**  
Questeur Adjoint /AN

visoirement l'Assemblée nationale après la déchéance en décembre 2020 du bureau Mabunda. Il a finalement été élu le 03 février 2021 comme Président du bureau définitif de l'Assemblée nationale. Originaire de la province du Kwango, Christophe Mboso N'kodia Mpuanga est la sixième personnalité originaire du Grand Bandundu à diriger la chambre basse (après Yvon Kimpiob, Bo-Boliko Lokonga, Laurent Monsengwo Pasinya, Olivier Kamitatu et Aubin Minaku). En général, Mboso est le vingt et unième pré-

sident de l'Assemblée nationale après KASONGO Joseph (1960-1962), Yvon KIMPIOB (mars 1962 à novembre 1962) et (de septembre 1965 à juin 1967), Bertin MWAMBA (novembre 1962-1963), Joseph MIDIBURO (mars 1963 à septembre 1963), André BO-BOLIKO LOKONGA (décembre 1970 à mars 1979), Joseph ILEO SONGO AMBA (mars 1979 à décembre 1979)

NZONDOMYO-A-DOKPELINGO (avril 1980 à mars 1984), KASONGO MUKUNJI (avril 1984 à octobre 1987), KALUME MWANA KAHAMBWE

(octobre 1987 à avril 1988), ANZULUNI BEMBE (avril 1988 à 1993), Mgr Laurent MONSENGWO (décembre 1992 à mai 1997), TSHAMALA WA KAMWANYA (2000 à 2003), Philomène OMATUKU (2003), Olivier KAMITATU (août 2003 à avril 2006), Thomas LUHAKA (avril 2006 à janvier 2007), Vital KAMERHE (8 janvier 2007 à avril 2009), Evariste BOSHAB (avril 2009 à février 2012), Aubin MINAKU (avril 2012 à janvier 2019) et Jeannine MABUNDA (avril 2019 - décembre 2020).

## Du Sénat

**L**e Sénat, appelé aussi la Chambre haute, est constitué de 108 sénateurs élus au second degré par les députés provinciaux. A cet effectif s'ajoute tout ancien Président de la République élu.

Actuellement, le Sénat de la RDC compte 109 membres, soit 108 sénateurs élus et 1 sénateur à vie qui est l'ancien Président de la République Joseph KABILA KABANGE.

Depuis le 02 mars 2021,

le Sénat de la RDC est dirigé par Modeste Bahati Lukwebo, Economiste et Professeur d'université, opérateur économique, plusieurs fois Ministre du Gouvernement sous Mobutu et Kabila, ancien président de la société civile du Congo et délégué au dialogue inter-congolais de Sun City, ancien Questeur de l'Assemblée nationale et Président de l'Alliance des Forces Démocratiques du Congo (AFDC).

Juste avant son élection comme président du Sénat,

Bahati Lukwebo avait été désigné le 31 décembre 2020 par le Président Félix Tshisekedi comme Informateur afin d'identifier la nouvelle majorité parlementaire dite « Union sacrée », après la dissolution de l'alliance entre le FCC de Joseph Kabila et le CACH de Félix-Antoine Tshisekedi.

Quoiqu'élus chacun dans sa province, le mandat d'un Sénateur a aussi un caractère national.

Le Président du Sénat est la 3ème personnalité de la Ré-



**Modeste BAHATI LUKWEBO**  
Président du Sénat

publique. Mais l'article 75 de la Constitution prévoit qu'en cas de démission, de décès ou d'empêchement définitif du Président de la République, c'est le Président du Sénat qui le remplace, pour une du-

rée maximale de 90 jours.

À ce titre, le Président du Sénat est donc le suppléant constitutionnel du Président de la République.

Les sénateurs ont aussi un mandat de 5 ans, renouvelable

de façon illimitée.

Les dispositions sur la direction de l'Assemblée Nationale et la composition du bureau s'appliquent mutatis mutandis au Sénat.



**Eddy MUNDELA KANKU**  
*Premier Vice – président du Sénat*



**SANGUMA TEMOGONDE**  
*Deuxième Vice – président du Sénat*



**Michel KANYIMBU SHINDANY**  
*Rapporteur du Sénat*



**Nathalie BUL AN NSUNG**  
*Rapporteur adjoint du Sénat*



**Carole AGITO AMELA**  
*Questeur du Sénat*



**Ida KIDIMA**  
*Questeur adjoint du Sénat*

## Du Gouvernement



**Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE**  
Premier Ministre

**L**E GOUVERNEMENT est la 3ème institution de la République. Il est dirigé par un Premier ministre issu du parti ou de la coalition majoritaire au Parlement.

Le Gouvernement est composé du Premier ministre, des ministres, des vice-ministres et, le cas échéant, des vice-premier ministres, des ministres d'État et des ministres délégués.

Le Gouvernement est responsable devant le Parlement,

spécialement devant l'Assemblée nationale qui l'investit et qui a le pouvoir de le démettre par le vote d'une motion de censure ou de démettre un de ses ministres par le vote d'une motion de défiance.

Le premier gouvernement de l'Union sacrée de la Nation est dirigé par Jean-Michel SAMA LUKONDE, ingénieur civil, originaire de la province du Haut-Katanga, ancien Ministre des Sports sous Matata Ponyo, ancien Député national et ancien Directeur Général de la Gécamines.

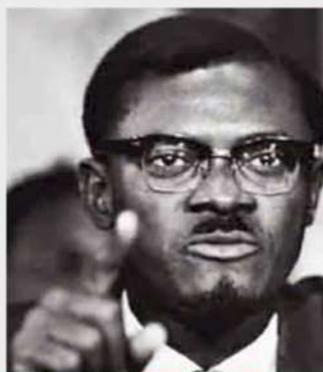
C'est donc un technocrate, un pragmatiste et un cartésien qui est aux commandes de l'équipe gouvernementale dite des Warriors depuis le 12 avril 2021.

Investi le lundi 26 avril 2021 par l'Assemblée nationale, la première équipe gouvernementale du Premier ministre Jean-Michel SAMA LUKONDE compte au total 56 membres dont 4 Vice-premier ministres, 9 ministres d'Etat, 31 ministres, 1 ministres délégués et 11 Vice-ministres.

## LES PREMIERS MINISTRES DE LA RDC, DE 1960 À 2021

N°	PREMIER MINISTRE	DÉBUT MANDAT	FIN MANDAT
1.	Patrice LUMUMBA	24 juin 1960	5 sept. 1960
2.	Joseph ILEO SONGO AMBA	12 sept. 1960	20 sept. 1960
3.	Albert NDELE	20 sept. 1960	3 oct. 1960
4.	Justin Marie BOMBOKO	4 oct. 1960	9 février 1961
5.	Antoine GIZENGA FUNJI	13 déc. 1960	5 août 1961
6.	Joseph ILEO SONGO AMBA	9 février 1961	27 juillet 1961
7.	Cyrille ADOULA	2 août 1961	30 juin 1964
8.	Moïse TSHOMBE	10 juillet 1964	13 oct. 1965
9.	Évariste KIMBA	18 oct. 1965	14 nov. 1965
10.	Léonard MULAMBA	25 nov. 1965	26 oct. 1966
11.	MPINGA KASENDA	6 juillet 1977	6 mars 1979
12.	BO-BOLIKO LOKONGAMI-HAMBO	6 mars 1979	27 août 1980
13.	Jean NGUZ-A-KARL-I-BOND	27 août 1980	23 avril 1981
14.	Joseph N'SINGA UDJUU UNTUBE	23 avril 1981	5 nov. 1982
15.	Léon KENGO WA DONDO	5 nov. 1982	31 oct. 1986
16.	MABI MULUMBA Evariste	27 janv. 1987	7 mars 1988
17.	SAMBWA PIDA MBANGUI	7 mars 1988	26 nov. 1988
18.	Léon KENGO WA DONDO	26 nov. 1988	4 mai 1990
19.	LUNDA BULULU	4 mai 1990	1 <sup>er</sup> avril 1991
20.	MULUMBA LUKOJI	1 <sup>er</sup> avril 1991	29 sept. 1991
21.	Étienne TSHISEKEDI	29 sept. 1991	1 <sup>er</sup> nov. 1991
22.	Bernardin MUNGUL DIAKA	1 <sup>er</sup> nov. 1991	25 nov. 1991
23.	Jean NGUZ-A-KARL-I-BOND	25 nov. 1991	15 août 1992
24.	Étienne TSHISEKEDI	15 août 1992	18 mars 1993
25.	Faustin BIRINDWA	18 mars 1993	14 janv. 1994
26.	Léon KENGO WA DONDO	6 juillet 1994	2 avril 1997
27.	Étienne TSHISEKEDI	2 avril 1997	9 avril 1997
28.	LIKULIA BOLONGO	9 avril 1997	16 mai 1997
29.	Antoine GIZENGA FUNJI	30 déc. 2006	10 oct. 2008
30.	Adolphe MUZITO FUMUNTSI	10 oct. 2008	7 mars 2012
31.	Louis KOYAGIALO	7 mars 2012	18 avril 2012
32.	Augustin MATATA PONYO	18 avril 2012	17 nov. 2016
33.	Samy BADIBANGA NTITA	17 nov. 2016	18 mai 2017
34.	Bruno TSHIBALA NZENZE	18 mai 2017	7 sept 2019
35.	Sylvestre ILUNGA ILUKAMBA	7 sept 2019	28 janvier 2021
36.	Jean-Michel SAMA LUKONDE	15 février 2021	-

## QUELQUES ANCIENS PREMIERS MINISTRES DE LA RDC



**Patrice Emery LUMUMBA**  
(24 juin 1960 - 5 sept 1960)



**Joseph Iléo SONGO AMBA**  
(12 sept 1960-20 sept 1961)



**Justin Marie BOMBOKO**  
(20 sept 1960-9 février 1961)



**Moïse TSHOMBE**  
(10 juillet 1964-13 octobre 1965)



**MPINGA KASENDA**  
(6 juillet 1977- 6 mars 1979)



**Jean NGUZ A KARL-I-BOND**  
(27 août 1980- 23 avril 1981)



**Joseph N'SINGA UDJUU**  
(23 avril 1981- 5 novembre 1982)



**KENGO WA DONDO**  
(5 nov 1982 - 31 octobre 1986)



**LUNDA BULULU**  
(4 mai 1990- 1<sup>er</sup> avril 1991)



**Étienne TSHISEKEDI**  
(15 août 1992 - 1<sup>er</sup> déc. 1992)



**Faustin BIRINDWA**  
(3 avril 1993 - 14 janvier 1994)



**Antoine GIZENGA**  
(30 déc. 2006 - 10 octobre 2008)



**Adolphe MUZITO**  
(10 octobre 2008- 6 mars 2012)



**Augustin MATATA PONYO**  
(9 mai 2012- 17 nov. 2016)



**Samy BADIBANGA**  
(17 nov. 2016 - 18 mai 2017)



**Bruno TSHIBALA**  
(18 mai 2017 - 7 sept 2019)



**Primature RDC**  
Bureau du Premier Ministre



**Hôtel du Gouvernement**  
Siège de quelques Ministères



**ASELO OKITO Daniel**

VPM et Ministre de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.



**BAZAIBA MASUDI Eve**

VPM et Ministre de l'Environnement et Développement durable.



**LUTUNDULA APALA  
Christophe**

VPM et Ministre des Affaires Étrangères.



**LIHAU EBUA Jean-Pierre**

VPM et Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration



**MUTOMBO KIESE ROSE**  
Ministre d'Etat chargée de la Justice  
et Garde des Sceaux



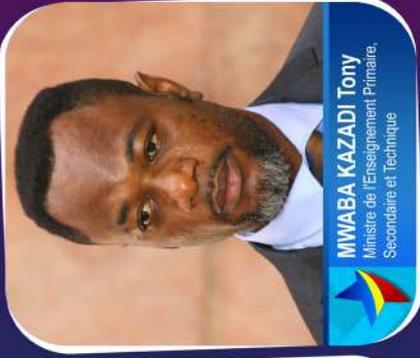
**GISARO MUVUNYI ALEXIS**  
Ministre d'Etat chargé des Infrastructures et  
Travaux Publics



**KAHINDA MAHINA ADELÈ**  
Ministre d'Etat chargée du Portefeuille



**KABANDA KURHENGA GILBERT**  
Ministre de la Défense et Anciens  
Combattants



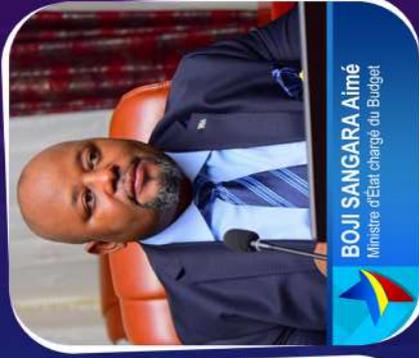
**MWABA KAZADI TONY**  
Ministre de l'Enseignement Primaire,  
Secondaire et Technique



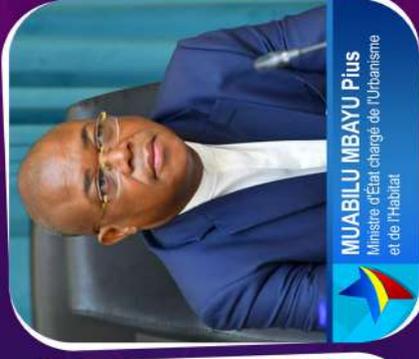
**MBUNGANI MBANDA  
JEAN-JACQUES**  
Ministre de la Santé, H & P



**MWANDO NSIMBA CHRISTIAN**  
Ministre d'Etat chargé du Plan



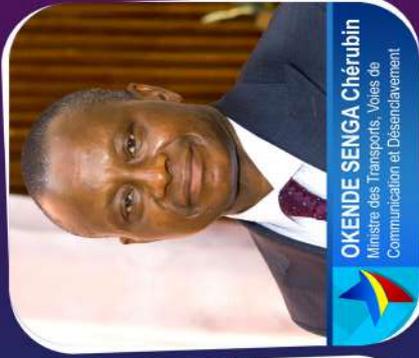
**BOJI SANGARA AIMÉ**  
Ministre d'Etat chargé du Budget



**MUABILU MBAYU PIUS**  
Ministre d'Etat chargé de l'Urbanisme  
et de l'Habitat



**KAZADI KADIMA NZUJJI  
NICOLAS**  
Ministre des Finances



**OKENDE SENGA CHÉRUBIN**  
Ministre des Transports, Voies de  
Communication et Développement



**N'ZINGA BIRHANZE DESIRÉ**  
Ministre de l'Agriculture



**RUBOTA MASUMBUKO FRANÇOIS**  
Ministre d'Etat chargé du Développement rural



**MUHANZI MUBEMBE EUSTACHE**  
Ministre d'Etat chargé de l'Entrepreneuriat  
et PME



**LOANDO MBOYO GUY**  
Ministre d'Etat chargé de l'aménagement  
du territoire



**BOKELE DJEMA ADRIEN**  
Ministre de la Pêche et Elevage



**KALUMBA YUMA JEAN-MARIE**  
Ministre de l'Economie Nationale



**PALUKU KAHONGYA JULIEN**  
Ministre de l'Industrie



**PUELA Albert-Fabrice**  
Ministre des Droits Humains



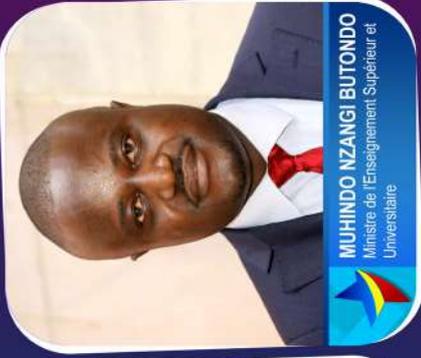
**NDAYA LUSEBA Giséle**  
Ministre du Genre, Famille et Enfants



**BUSSA TONGBA Jean-Lucien**  
Ministre du Commerce Extérieur



**MAZENGA MUKANZU Didier**  
Ministre de l'intégration régionale



**MUHINDO NZANGI BUTONDO**  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire



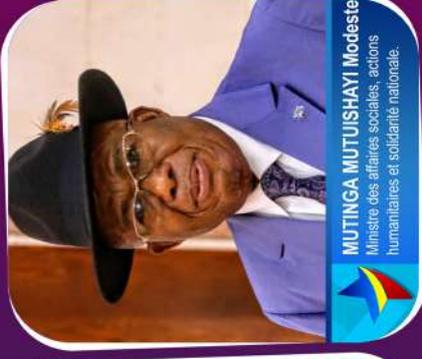
**MPANDA KABANGU José**  
Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation technologique



**N'SAMBA KALAMBAY Antoinette**  
Ministre des Mines



**MUYAYA KATEMBWE Patrick**  
Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement



**MUTINGA MUTUSHAYI Modeste**  
Ministre des affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale.



**BUDIMBU NTUBUANGA Didier**  
Ministre des Hydrocarbures



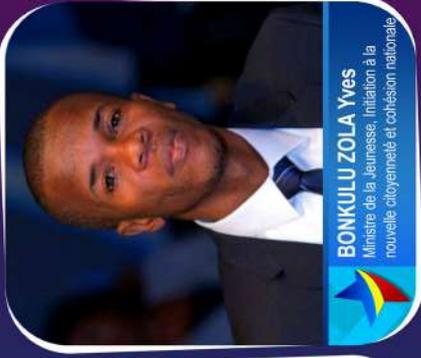
**KIBASA MALIBA Augustin**  
Ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication



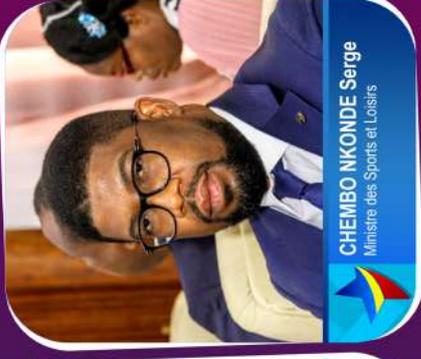
**KOLONGELE EBERANDE Désiré-Cachimir**  
Ministre du Numérique



**KIPULU KABENGA Antoinette**  
Ministre de la Formation professionnelle et Métiers



**BONKULU ZOLA Yves**  
Ministre de la Jeunesse, Initiative à la nouvelle citoyenneté et cohésion nationale



**CHEMBO NKONDE Serge**  
Ministre des Sports et Loisirs



**NDUZI M'KEMBE**  
Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale



**MOLENDO SAKOMBI Aimé**  
Ministre des Affaires Foncières



**MWENZE MUKALENG Olivier**  
Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité



**NSIMBA MATONDO Modero**  
Ministre du Tourisme



**KATHUNGA FURAHA Catherine**  
Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine



**KARUME BAKANEME Anne-Marie**  
Ministre des Relations avec le Parlement



**BOKUMWANA MAPOSO Elyse**  
Vice-Ministre au Budget



**KILUBU KUTUNA Séraphine**  
Vice-Ministre à la Défense nationale



**NAMASIA BAZEGO Aminata**  
Vice-Ministre à l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique



**MANWANINA KIUMBA Nana**  
Ministre près le Président de la République



**ESAMBO DJATA Irene**  
Ministre Déléguée chargée des personnes vivant avec handicap



**MOLIPE MANDONGO Jean-Claude**  
Vice-Ministre de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières



**KILUMBA NKULU Véronique**  
Vice-Ministre de Santé et Prévention



**O'NIEGE N'SELE MIMPA**  
Vice-Ministre des Finances



**EKILA LIKOMBO Marc**  
Vice-Ministre des transports et voies de communication



**ADUBANGO AWOTHO Samy**  
Vice-Ministre des Affaires Étrangères



**BAYUBAZIRE MIRINDI Amato**  
Vice-Ministre de la Justice



**MBADU PHANZU Crispin**  
Vice-Ministre du Plan



**MOTEMONA OBOLUM Godard**  
Vice-Ministre des Mines

## GOUVERNEMENT SAMA LUKONDE

- Taille du Gouvernement : 56 Membres + 1 PM
- Nombre des Vice-Premier Ministres : 4
- Nombre des Ministres d'Etat : 9
- Nombre des Ministres : 31
- Nombre de Ministre Délégué : 1
- Nombre des Vice-Ministres : 11
- Nombre des Femmes : 15
- Date d'investiture : lundi 26 avril 2021

# Kempisky Fleuve Congo Hôtel



Adresse : 119 Boulevard Colonel Tshatshi, Gombe, Kinshasa

## Pour booster le développement de l'agriculture

### Difficultés rencontrées pour le développement de l'agriculture en RDC

1. Manque d'expérience et d'informations
2. Manque de cash et levé de fonds difficile
3. Manque d'infrastructure et d'organisation

### Solutions apportées par Futuro group

1. Accélérateur Futuro Group RDC
2. Capital d'investissement
3. Encadrement

**Futuro Group est également spécialisé dans la recherche des investissements, dans l'analyse, la conception, les études et la réalisation des projets; dans la gestion des ressources humaines, dans le développement des entreprises, dans l'encadrement et la formation des cadres ainsi que dans la facilitation avec les bailleurs de fonds, etc.**



**Culture des légumes dans le plateau de Bateke.**



Mon nom est Gisèle Busima. Je dirige FUTURO Group RDC, une entreprise sociale de promotion

des AGRIPRENEURS.

Nous avons démarré il y a quelques mois, cette initiative pour faire parler la terre.

En effet, même le chef de

l'Etat a décrété la revanche du sol sur le sous-sol. En fait, nous allons plus loin en agissant sur toute la chaîne de valeurs allant de la fourche à la



**GISÈLE BUSIMA**  
CEO de Futuro Group

fourchette.

Notre objectif chez FUTURO Group est de réveiller le côté INTELLIGENT des activités agricoles, porter les innovations pour rattraper le retard que le pays a connu.

Mesdames, messieurs, la pandémie de Covid 19 nous a tous enseigné que les pays devraient construire leur souveraineté alimentaire. Il y a un rôle du public mais un très grand rôle du privé aussi.

FUTURO Group s'est mis en place pour agréger les exper-

tises de tous bords en vue de créer des synergies locales et internationales.

Nous voulons que des modèles partagés donnent à la jeunesse le rôle qui est le sien... celui de porter la Patrie et créer la transformation de l'économie.

A l'ère de la transition écologique, il s'agit, entre autre d'embrasser l'agriculture responsable, favorable à la protection de la planète, climato-intelligente, créatrice des richesses et des emplois.

La RDC a des atouts majeurs : Terres disponibles, hydrologie favorable, climat varié en fonction des lieux, une population jeune et créative, des politiques publiques favorables aux jeunes et aux femmes.

FUTURO Group, avec ses partenaires entendent rester actifs et efficace sur les fonds divers et variés ».

*Extrait du discours prononcé à l'occasion de la soirée «Tulime Pamoja», initiée par la fondation Ketsia Olangi.*



**KATEBI BEACH LODGE**



Kolwezi

# Serena Hôtel



Adresse : 105 Avenue de la Corniche, Goma, Nord Kivu



# NORTH SOUTH INVESTMENTS FORUM



"Mobilizing more financial resources  
to rebuild the greater Congo"



## SPÉCIAL CONFÉRENCE NSI HOUSTON 2

*Le North South Investments Forum a organisé du 21 au 22 septembre 2022 la deuxième édition de la conférence sur les investissements américains dans le bassin du Congo. Une forte délégation de plus de 60 personnes, délégués des Ministères des Affaires foncières, de Transport et voies de Communication, des Finances et de l'Agriculture est venue de Kinshasa pour participer aux échanges directs avec les hommes d'affaires américains évoluant au Texas et qui sont disposés à investir en Rdc.*



**P**our la première journée de la conférence, le Ministre des Transports, Cherubin OKENDE, a fait une brillante présentation du tableau peu reluisant du secteur des transports en Rdc avant d'inviter les investisseurs américains à saisir la main tendue du Président Félix Tshisekedi et du Gouvernement SAMA LUKONDE pour participer au vaste programme de modernisation des infrastructures aéroportuaires, portuaires, ferroviaires, routières, fluviales et lacustres en Rdc. Un discours sincère et clair qui a visiblement séduit les investisseurs américains américains présents dans la salle aux côtés des hauts représentants des entreprises congolaises comme LMC, CVM, SCTP, CNPR et SNCC. De son côté, John Boomer, Ceo de Boomer Blank Lamber Company a montré la disponibilité de sa firme à investir en Rdc, avec une expertise pointue dans les travaux de génie civil et dans l'industrie pétrolière. Quant à Emmanuel Magrellis, Ceo de Exa , qui connaît bien l'Afrique, il a brossé sa longue et riche expérience dans la construction des infrastructures publiques dans les pays du

bassin du Congo, avant de préciser qu'il n'attend que des propositions concrètes et des appels d'offres pour participer à la modernisation du grand Congo.

Comme le Ministre Cherubin Okende , l'honorable Lambert Mende Omalanga, Président du Conseil d'administration des Lignes Maritimes Congolaises a clairement indiqué que le NSI devrait servir de banque de projets ou de propositions claires et soutenables pour aboutir à la levée des fonds pour financer le plan stratégique de modernisation des infrastructures des transports et de communication. Lambert Mende a axé l'essentiel de son intervention sur les défis que la haute direction des Lmc relève actuellement pour positionner cet armateur national comme principal transporteur du fret congolais, avec des partenariats multiregionaux .

Une autre présentation qui a captivé l'assistance a été faite par Dr Godson, Ceo de Godlands, spécialisé dans le financement des grands projets agricoles et d'industrie qui a montré qu'en réalité, l'argent pour le développement de l'Afrique se trouve en Afrique, et qu'il suffit d'un peu



**Chérubin OKENDE SENGA**  
Ministre de Transports

plus de volonté et de de détermination pour les dirigeants et l'élite africaine.

La deuxième journée de la conférence NSI Houston 2 a été essentiellement consacrée aux finances, à la gestion foncière et à la promotion immobilière.

Prenant la parole à La Tribune, le Ministre Aimé SAKOMBI MOLENDO a présenté l'économie de la nouvelle loi foncière qui fait générer à ce secteur plus de ressources financières et sécurise les titres fonciers désormais numérisés, avec une gestion plus efficace et plus responsable du patrimoine foncier de la Rdc. Le patron des affaires foncières a présenté également le tableau d'évolution de quelques projets de promotion immobilière comme Kintoko et autres qui devrait transformer l'image de Kinshasa dans les 10 prochaines années. À la suite du Ministre

MOLENDO, Mme Marthe SAWUNA SAIDI, consultant de NSI a présenté le projet New Kin City, axé sur la construction d'une cité écologique de 400 logements à paiement échelonné dans la commune de la Nsele, une cité pouvant abriter jusqu'à 3000 personnes et où seront réunis toutes les Commodités et les besoins sociaux de base comme les soins de santé et l'école des enfants, les supermarchés et les salles de sports ainsi que les parcs d'attraction. Le Ministre SAKOMBI a promis de soutenir cet initiative de NSI qui va dans la vision du Président Félix Tshisekedi qui tient à changer l'image des villes et des cités résidentielles de la Rdc.

D'autres Brooker et spécialistes en investissements immobiliers comme Khadher Mellah et Georges O ont présenté leurs technologies ainsi que les opportunités d'affaires dans ce domaine.



**Dr GODSON**



**JOE JENSEN**  
General Manager JAT

Mme Michaële et son partenaire D. ont présenté une technologie écologique et économique pour la construction et la réhabilitation des routes. La grande assistance venue de la Rdc et qui connaît l'importance des routes, a salué cette technologie bon marché pour la modernisation des routes d'intérêt régional et même de desserte agricole en Rdc.

Ensuite est venu le tour du Directeur Général de la Direction Générale des Impôts. Barnabé MUAKADI MUAMBA qui a brossé le tableau de l'embellie des recettes fiscales en Rdc depuis 2 ans, avec une série des records, a indiqué que l'assiette fiscale en rdc est encore en dessous de la taille voulue et que la DGI est engagée depuis plusieurs mois dans une vaste campagne de sensibilisation des assujettis pour que la culture fiscale soit gravée dans le mental du congolais. Le numéro 1 de la DGI ambitionne d'ailleurs d'atteindre 5 milliards de recettes avant même



**Emmanuel MAGRELIS**  
DG Exa International

la fin de cette année 2022, ce qui sera un record historique à attribuer au Chef de l'Etat et à l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Impôts.

Ensuite, le Représentant de la firme américaine JAT, Joe Jensen, a expliqué sa riche expérience dans le domaine de la fiscalité, avant de proposer une collaboration avé la DGI qui



**Marthe SAWUNA S.**  
Consultant NSI/NKC



**JOHN BOOMER**  
CEO BL Company

pourrait doubler le niveau des recettes réalisées par cette régie financière.

Dans un autre registre, le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Agriculture, Armand CIAMALA, a présenté aux investisseurs américains les opportunités d'investir pour booster la production agricole dans les 80. Millions des terres arables en Rdc.

Même enthousiasme du côté du Congo Brazzaville où Mr Urbain Frédéric Ongouya a montré que la République du Congo est un pays de paix et d'investissement dans plusieurs domaines.



**Michaelle, Gloria K. & Patners**

Avant la clôture de la conférence, tous les participants ont reçu chacun un brevet de participation, avec deux grandes distinctions :

-le prix de Meilleur Manager NSI Rdc 2022 accordé au Directeur Général de la Direction Générale des Impôts, Barnabé MUAKADI MUAMBA.

Et le prix d'Ambassadeur de la Coopération North Sud, attribué au Ministre des Affaires foncières, Aimé SAKOMBI MOLENDO.

La prochaine conférence North South Investments Forum aura lieu en mars 2023, dans l'un de 3 pays en compétition, à savoir le Canada, le Brésil et la Suède.

**BLS**



**Barnabé MUAKADI MUAMBA**  
Directeur Général de la DGI

## « Efforts et défis permanents de la DGI pour la mobilisation optimale des ressources financières nécessaires à la reconstruction du Grand Congo ».

Aligné comme l'un des principaux orateurs par les organisateurs de la 2e édition du North South Investments de Houston, le Directeur Général de la Direction Générale des Impôts a, dans une brillante allocution, présenté le tableau relictant de la courbe de mobilisation des recettes fiscales en RDC depuis 2020, une évolution qualifiée de miracle fiscal qui a notamment permis à la RDC d'atteindre ses prévisions budgétaires des recettes annuelles 3 mois avant la fin de l'exercice 2022. Barnabé Muakadi Muamba qui a rappelé sa prêche de la culture de l'impôt aux congolais, a indiqué que l'ensemble du personnel de la DGI est mobilisé pour atteindre l'élargissement maximal de l'assiette fiscale qui passe inéluctablement par la sensibilisation en profondeur des assujettis.

### I. CONTEXTE DES ECHANGES

Par la lettre référencée n° 018 /NSI-F/CD/2022/08 du 03 août 2022, le Comité d'Organisation du NORTH SOUTH INVESTMENTS FORUM a invité la Direction Générale des Impôts à participer en tant que «

grand orateur » à la 2ème édition de la conférence sur les investissements américains en RDC prévue du 20 au 22 septembre 2022, à l'hôtel Hyatt Place Woodlands, au Texas (USA).

La thématique principale de la conférence étant « Mo-

*biliser plus des ressources financières pour reconstruire le Grand Congo »*, la DGI développe, sur proposition du Comité, pendant 20 minutes, la sous-thématique suivante : « *Les efforts et défis permanents de la DGI pour la mobilisation optimale des ressources finan-*

cières nécessaires à la reconstruction du grand Congo », avec un accent sur un tableau synthétique des réalisations et des niveaux historiques des recettes ainsi que des innovations communicationnelles et stratégiques pour un accroissement de l'assiette fiscale en RDC.

## II. Présentation de la DGI/RDC

### II.1. Au niveau administratif

La DGI est un service public doté d'une autonomie administrative et financière. Elle a été créée par le Décret n° 017/2003 du 02 mars 2003 et placée sous l'autorité du Ministère des Finances.

Elle est dirigée par une Haute Direction composée d'un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Adjoints chargés, respective-

ment, des Questions Fiscales et des Réformes, et des Questions Administratives et Financières.

Elle est organisée en Services centraux et opérationnels ci-après :

#### I. Services Centraux

- une (01) Inspection des Services rattachée à la Haute Direction ;
- huit (08) Directions centrales,

#### II. Services Opérationnels

- une (01) Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- une (01) Direction urbaine dans la Ville de Kinshasa et
- dix (10) Directions provinciales au sein desquelles se trouvent les Centres des Impôts CDI, actuellement au nombre de 5, et des Centres d'Impôts Synthétiques (CIS).

### II.1. Au niveau administratif

Il sied de signaler que les

Services Centraux jouent les rôles stratégiques d'encadrement, de pilotage et de supervision des Services opérationnels.

La Direction des Grandes Entreprises exerce sa mission de gestion des gros contribuables dont les chiffres d'affaires dépassent CDF 5 Milliards. Elle a une compétence nationale.

La Direction Urbaine de Kinshasa et les Directions Provinciales exercent leur mission de gestion des contribuables dans les zones géographiques respectives. Elles ont, en leur sein, les CDI et CIS.

Les CDI ont en charge les moyennes entreprises (chiffres d'affaires entre CDF 5 Milliards et 200 millions un), tandis que les CIS gèrent les entreprises de petite taille dont les petites entreprises (chiffres d'affaires entre CDF 200 millions et 10 millions un) et les micro-entreprises



Une vue de l'assistance au NSI Forum Houston 2

(chiffres d'affaires inférieurs à CDF 10 millions).

La DGI accomplit, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, toutes les missions et prérogatives en matière fiscale.

Ces missions et prérogatives comprennent notamment l'assiette, le recouvrement et le contentieux des impôts.

Elle est, à cet effet, chargée d'étudier et de soumettre à l'autorité compétente les projets de lois, de décrets et d'arrêtés en la matière.

Elle doit également être consultée pour tout texte ou toute convention à incidence fiscale ou tout agrément d'un projet d'investissement à un régime fiscal dérogatoire.

Elle exerce ses compétences sur toute l'étendue du territoire national.

## II.2. Au niveau de l'assiette fiscale

Le Répertoire Général de la DGI s'élève à plus de 165 000 contribuables.

Les répertoires sectoriels permettant de voir le nombre de contribuables par acte générateur, c'est-à-dire par nature d'impôt, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

## III. Synthèse des réalisations (historique des recettes 2017-2022)

Les réalisations des recettes de la Direction Générale des Impôts sont historiquement présentées de 2017 à 2022 (fin juillet). L'analyse desdites réalisations est faite en deux périodes (de 2017-2019 et de 2020-2022).

### III.1. Courbe évolutive des réalisations de 2017 à 2019

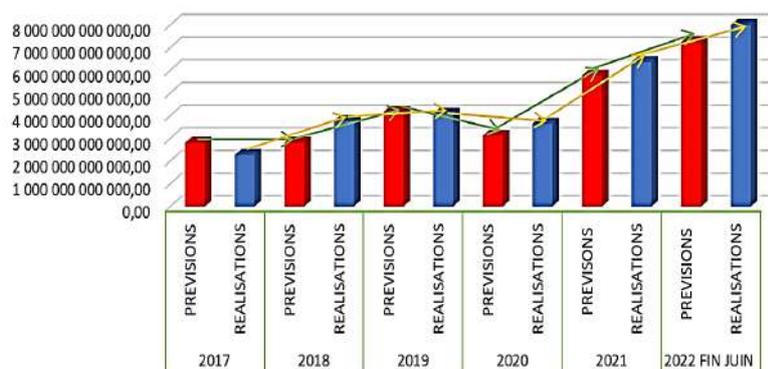
Suivant les tableaux détaillés des prévisions et réalisations en annexe, la synthèse illustrée en histogrammes se présente comme suit :

2018. Une situation essentiellement induite par l'embellie des cours des matières premières enregistrée dans la période et les dispositions précédemment prises pour le paiement de l'IPR du secteur public, c'est-à-dire des Fonctionnaires et Agents publics de l'Etat ainsi que des membres des Institutions politiques.

### III.2 Courbe évolutive des réalisations 2020 à 2022

Dans l'intervalle suivant

PREVISIONS ET REALISATIONS DE LA DGI 2017-2022



La courbe verte qui illustre l'évolution des prévisions (en histogrammes rouges) indique nettement un accroissement de 48,82% de 2017 à 2019. La courbe jaune, quant à elle, indique que les recettes (en histogrammes bleus) sont tout autant allées croissantes (80,10%). Toutefois, sur cet intervalle de temps (2017-2019), les recettes n'ont dépassé les prévisions qu'en

du graphique, 2020 à 2022, l'on relève avant tout la forte dégringolade en 2020 (de 25,17% pour les prévisions et de 10,62% pour les réalisations), par rapport à 2019.

Cette situation est essentiellement due par la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19 qui a subitement frappé tous les secteurs de la vie nationale.

Ladite crise avait contraint

SERVICES	IBP				IM	IPPNR	ISPE	ISPVCAPS	IPR-IERE	TVA
	Grandes Entreprises	Moyennes Entreprises	Petites Entreprises	Micro Entreprises						
DGE	565				310	577	91	91	581	475
DUI-K		2 689	10 240	13 376	937	10	69	69	9 408	2 594
DPI KATANGA		2 664	7 486	2 193	8	8	143	143	7 918	1 634
DPI NORD KIVU		722	4 015	8 240	120	2	52	52	19 695	505
DPI KONGO CENTRAL		244	2 490	4 269	57	1			5 777	119
DPI PROVINCE ORIENTALE		678	5 063	4 427	4	5	22	22	9 653	269
DPI BANDUNDU		83	606	1 401	33				1 537	45
DPI EQUATEUR		44	900	1 719					1 332	33
DPI KASAI-ORIENTAL		74	1 098	1 913	4		7	7	3 304	32
DPI KASAI-OCIDENTAL		99	612	1 587	1	1	3	3	4 975	79
DPI MANIEMA		47	812	2 612			6	6	1 154	52
DPI SUD KIVU		645	1 977	5 364			12	12	9 124	411
TOTAL	565	7 989	36 299	47 101	1 286	104	405	405	74 458	6 067

l'Etat congolais de voter une Loi de Finances rectificative en revoquant les prévisions de l'exercice 2020 de CDF 6.266.978.186.256,00 à CDF 3.122.409.623.723,69. Les prévisions des recettes des impôts ont donc connu une baisse de 49,61%.

Toutefois, la DGI n'avait pas pour autant baissé les bras à telle enseigne qu'elle avait pris toutes les dispositions nécessaires pour réduire les effets de la crise ainsi que des mesures sanitaires imposées par le Gouvernement.

### III.2.1 Mesures prises par la DGI pour réduire les effets de la crise sur les réalisations des recettes en 2020

Dans l'objectif d'aider les contribuables à respecter leurs obligations fiscales en temps de crise, la DGI a pris des mesures suivantes :

- l'instauration d'un mode de souscription de déclaration par voie électronique grâce à des adresses électroniques pour les contribuables gérés par la DGE, les CDI ainsi que les Sièges Modernisés et Modernisés (SMM) des Directions Provinciales des Impôts. A cet effet, les contribuables redevables de l'IBP, devant faire recours à cette nouvelle technologie de l'information et de la communication avaient la possibilité de déposer auprès



**Abdon ETINA BEKILE IPAN, DGA chargé des questions administratives et financières**

de leurs Services gestionnaires, leurs états financiers, annexes à la déclaration, dans un délai de cinq jours après l'échéance ;

- la mise en place des guichets avancés (délocalisés) au sein du Siège de la Direction Urbaine des Impôts de Kinshasa situé dans la Commune de Limete pour permettre aux contribuables de la Direction de Grandes Entreprises (DGE), du Centre des Impôts (CDI) de Kinshasa et du Centre d'Impôts Synthétiques (CIS) de la Gombe ne pouvant pas accéder à la Commune de la Gombe pour cause de confinement,

d'y remplir leurs obligations fiscales ;

- le renforcement de la campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'appel au patriotisme fiscal auprès des contribuables, à travers les médias (radios, télévisions, internet, sms, banderoles), pour les amener à souscrire leurs déclarations fiscales et payer les impôts dans le délai légal.

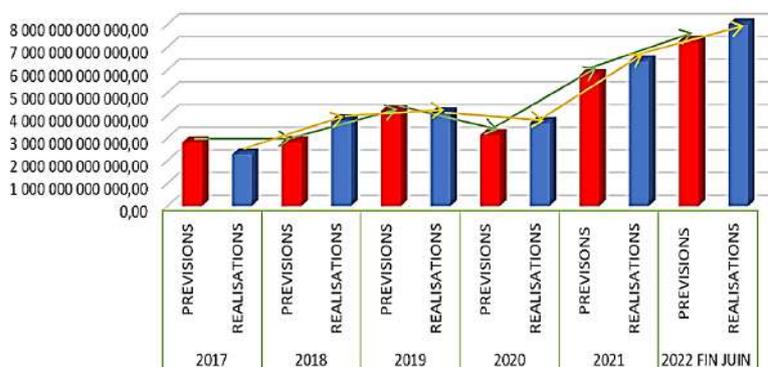
Ces différentes mesures ont permis à la DGI de dépasser les prévisions lui assignées, soit un taux d'exécution de 117,07%.

### III.1 Courbe évolutive des réalisations 2020 à 2022

Au sortir de fortes secousses de l'année 2020, la DGI a renoué avec la croissance en affichant une situation sensiblement florissante réalisée en 2021.

Par rapport à l'année 2020, les prévisions se sont accrues de 84,96% et les réalisations de 74,43%. Le taux d'exécution s'est situé à 110,40%.

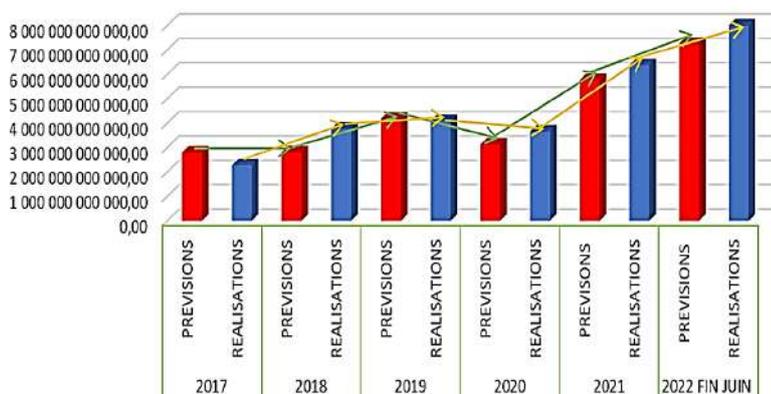
PREVISIONS ET REALISATIONS DE LA DGI 2017-2022





**Henry KALUME KABWA, DGA chargé des questions fiscales et des réformes**

PREVISIONS ET REALISATIONS DE LA DGI 2017-2022



En plus d'une légère tendance haussière des cours des matières premières repérée au sortir de l'année précédente, cette situation est essentiellement induite par l'effort de service traduit par le dénouement du contentieux fiscal avec le Groupe Glencore (Société MUTANDA MINING et KAMOTO COPPER COMPANY) à la suite des contrôles fiscaux organisés.

En 2022, alors que les prévisions des recettes des impôts se sont accrues de 25,62% par rapport à l'année précédente, les réalisations ont déjà dépassé lesdites prévisions à fin juillet 2022, soit un taux d'exécution de 114,80%. Toutes choses restant égales, la DGI projette de clôturer l'année 2022 à plus de CDF 11.231,5 milliards, soit USD 5,603 milliards.

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>DGI</b>	2 270 835 069 155,96	3 770 499 875 416,28	4 089 726 733 222,76	3 655 402 442 789,09	6 375 984 053 291,12
<b>RDC</b>	6 478 619 340 544,15	9 203 869 714 746,42	10 111 511 979 558,70	10 850 686 006 262,00	15 728 980 000 000,00
<b>TX DE PART</b>	<b>35,05%</b>	<b>40,97%</b>	<b>40,45%</b>	<b>33,69%</b>	<b>40,54%</b>

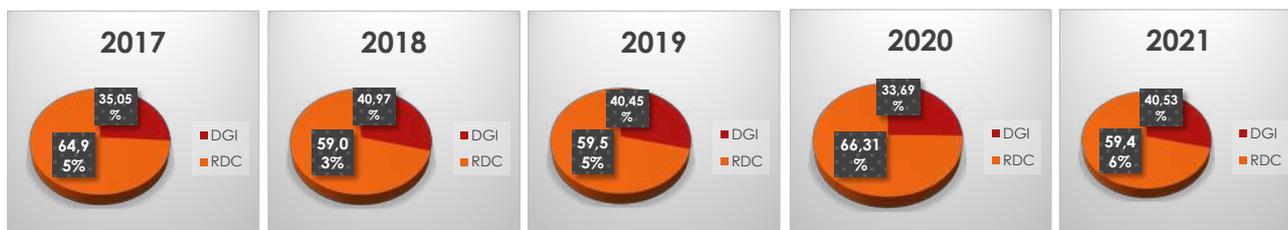
### III.2 Evolution de la participation des recettes des impôts dans le Budget de l'Etat

## IV. Innovations communicationnelles et stratégiques

### IV.1. Innovations communicationnelles

Consciente de la place importante de la communication dans l'amélioration de ses relations avec les contribuables et les différents partenaires, la DGI exécute, depuis le début de l'année 2020, un plan d'urgence de communication qui s'appuie sur toutes les techniques d'information et de communication.

A ce titre, des dépliants portant l'information fiscale au public sont aujourd'hui disponibles en français, en



anglais et dans les quatre (04) langues nationales du pays (le Swahili, le Tshiluba, le Lingala et le Kikongo).

Dans le même ordre d'idées, à chaque grande échéance de déclaration et paiement des impôts, la DGI accentue la communication de masse des affiches et autres.

En outre, la DGI s'emploie à perfectionner sa vitrine sur le web à travers son site internet qui diffuse, en plus de ses statistiques, les différentes mesures fiscales au bénéfice informationnel du public.

Au début de chaque année, la DGI organise, à son initiative ou de celle de ses partenaires, des matinées fiscales ou des séances de vulgarisation à l'intention aussi bien des opérateurs économiques que de son personnel, afin d'échanger sur les innovations fiscales apportées à la législation par les Lois de finances.

Les actions stratégiques de la DGI sont centrées sur quatre axes prioritaires que sont :

(i) l'amélioration du cadre de travail et des conditions socio-professionnelles du personnel

en mettant l'homme au centre de toute action avec un accent particulier sur la formation des corps de métier (Vérificateurs Polyvalents des Impôts, Gestionnaires des Comptes des Contribuables, Huissiers du Trésor, Instructeurs du contentieux) appelés à être qualifiés pour la mobilisation accrue des recettes;

(ii) le renforcement du partenariat avec la délégation syndicale et;

(iii) la consolidation des relations avec toutes les corporations des opérateurs économiques dont la Fédération des Entreprises du Congo (FEC);

(iv) la mise en place d'un panel des dispositifs informatiques d'appui à la gestion de l'impôt.

Les dispositifs ci-après ont été mis en place pour appuyer les réformes déjà entreprises :

- l'informatisation progressive de l'ensemble des Services ;
- la connexion de la DGI sur un réseau interbancaire (ISYS REGIES);
- Les applications informatiques métiers DGI-



La délégation de la DGI  
NSI FORUM HOUSTON 2



**Barnabé MUAKADI, DG/DGI**  
Recevant son diplôme de Main Speaker

REP (immatriculation des contribuables), GE-SIMPOT (gestion de l'impôt), et DGIRECOUP (banque des données des recoupements) ;

- La télédéclaration ;
- Le logiciel intégré de gestion de l'impôt ;
- l'installation des postes déconcentrés d'attribution du Numéro Impôt (NIF) au sein des Directions Provinciales des Impôts.

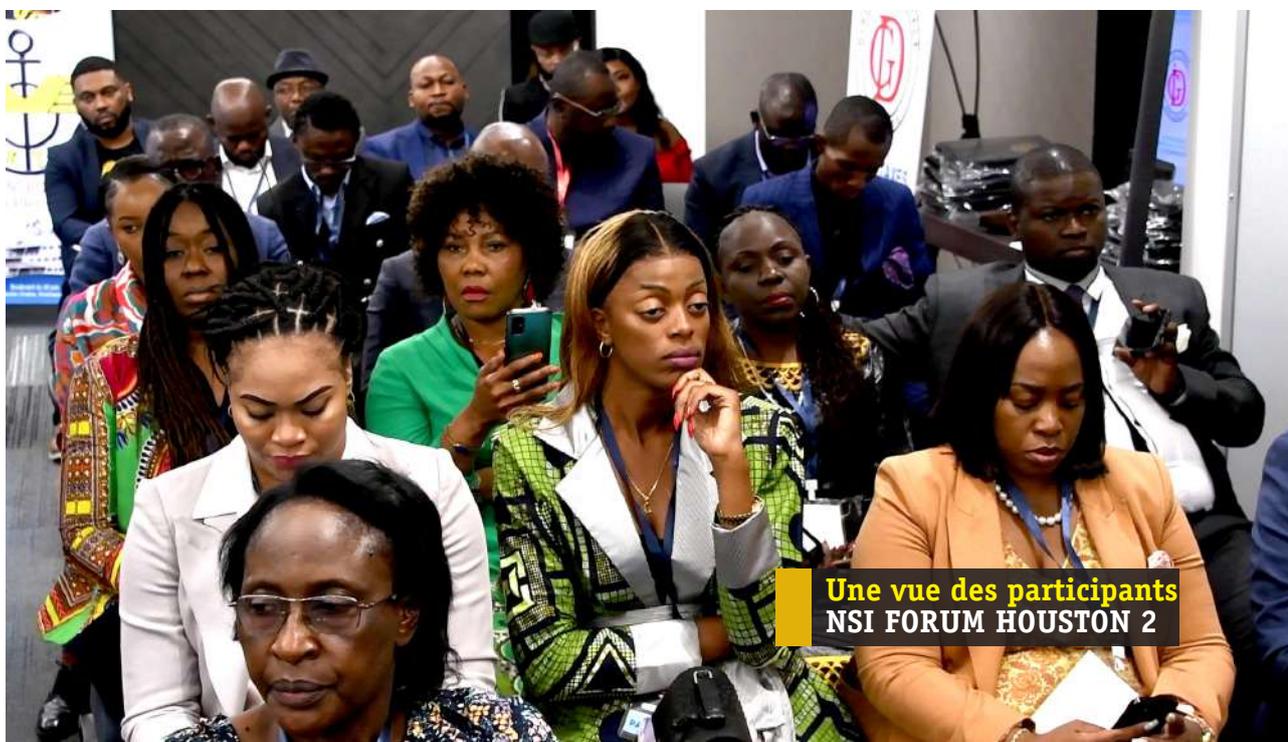
#### IV.3. Perspectives

Dans l'objectif de la modernisation de la DGI, l'échantillon des réformes structurelles et législatives comprend :

- l'actualisation du cadre organique visant notamment la restructuration de l'Inspection des Services par la création d'un Service d'Audit In-

terne et d'une Inspection des Services conformément aux normes internationales ainsi que celle de nouvelles Directions opérationnelles Directions des Entreprises de Petite Taille et Directions de Moyennes Entreprises appelées à remplacer les actuelles Directions Urbaine et Provinciales des Impôts ainsi que les CDI et les CIS ;

- l'institution d'un impôt sur le revenu des personnes physiques pour une gestion globale des revenus catégoriels réalisés par les personnes physiques et d'un impôt sur les sociétés qui devra s'appliquer uniquement aux bénéficiaires réalisés par les sociétés, en remplacement du système actuel d'imposition cédulaire sur les revenus.



**Une vue des participants**  
NSI FORUM HOUSTON 2



**Le prix de Meilleur Manager NSI 2022  
Décerné au DG B. MUAKADI de la DGI**



**Photo de famille de la délégation de  
la DGI au NSI FORUM HOUSTON 2**

Democratic Republic of Congo  
Ministry of Finance  
General Management of Taxes

---



**LET'S PAY THE TAX TO  
SUPPORT THE RECONSTRUCTION  
OF THE GREATER CONGO**



**HÔTEL DES IMPÔTS,**  
32, CROISEMENT DES AVENUES DESMARAIS ET HAUT-CONGO



**Lambert MENDE OMALANGA**  
PCA des Lignes Maritimes Congolaises

## Capacités opérationnelles de LMC S.A

### Lambert Mende sensibilise les investisseurs à Houston

Participant et Orateur à la 2e édition de la conférence North South Investments Forum de Houston, Lambert Mende Omalanga a prononcé une brillante allocution qui a mis en reliefs les défis actuellement relevés par le nouveau conseil d'administration pour le redressement des Lignes Maritimes Congolaises. Après cet intervention à la tribune de la conférence, le Président du Conseil d'administration des LMC a multiplié les contacts et échanges privés et spécifiques avec les hommes d'affaires américains qui sont intéressés pour le financement des projets proposés par l'armateur national. Ci-dessous la substance du speech du président des LMC.

**L**ignes Maritimes Congolaises, société anonyme ayant pour actionnaire unique l'État congolais est l'armement national de la RDC. Héritière de l'ancienne Compagnie maritime zaïroise (CMZ), elle s'efforce depuis mi-2020 de réaliser son Plan de relance 2021-2023 qui tourne autour de deux axes principaux, à savoir (i) la reprise du shipping qui permettait au pays de capter une partie significative du PIB généré par ses échanges économiques par voie maritime à l'import et à l'export et (ii) l'opérationnalisation des activités logistiques connexes au transport maritime générant des fonds et capitaux significatif tel que le déve-

loppement des aires de stockages, la mise en place du transport terrestre devant connecter les ports maritimes aux agglomérations de consommateurs finaux ainsi que celles d'activités extractives, l'acquisition des conteneurs et finalement la perception des Droits de Trafic Maritime dû à l'État congolais dont le gouvernement par son Ministère des Transports lui a confié la charge suivant l'arrêté ministériel no 409/CAB/VPM/MIN/TC/0052/TOW/2003 comme redevance compensatoire à la non-existence des activités d'exploitation maritimes et connexes.

Ce Plan de Relance Triennal dûment approuvé en 2020 par le Conseil d'Administra-

tion et l'Assemblée Générale de Lignes Maritimes Congolaises SA a été élaboré sur pied d'une instruction formelle du président de la République Démocratique du Congo, S.E. M. Félix-Antoine Tshisekedi qui incarne l'État actionnaire unique de la société, de procéder à l'acquisition en propre ou en Joint-Ventures de navires pour accroître le volume de l'activité du transport maritime des produits et marchandises en provenance et à destination de la RDC, notamment des minerais stratégiques (Cuivre, Cobalt, Coltan, Lithium, Germanium etc.) dont elle dispose légalement du monopole en sa qualité d'armement national selon la loi no 074-014 du 10 Juillet 1974, même si elle a dû, par la force des choses, s'adapter ces dernières années à l'évolution d'un marché très compétitif.

Pour pouvoir améliorer son cash-flow et mener à bonne fin cette directive présidentielle, la société a étendu la collecte des Droits de Trafic Maritime naguère limitée aux ports nationaux de Boma et Matadi à l'Ouest sur l'Océan Atlantique, vers tous les ports de transit des cargaisons en provenance et à destination de la RDC.

LMC, SA, en sa qualité d'Armement National et bras séculier du commerce extérieur congolais, renforce aussi sa participation à la chaîne de transport maritime en y intégrant le segment multimodal transfrontalier, du fait

de l'enclavement du pays, permettant ainsi de garantir la traçabilité des produits exportés et de renforcer la lutte contre la fraude transfrontalière, par un déploiement de ses services sur les différents corridors et ports de transit desservant la RDC.

## Corridors desservant le commerce extérieur de la RDC

LMC, SA est présent dans neuf des onze corridors desservant la RDC et débouchant chacun sur un port maritime international : Mombasa (Kenya), Dar-es-Salaam (Tanzanie), Beira et Maputo (Mozambique), Durban (Afrique du Sud), Walvis-Bay (Namibie), Lobito et Luanda (Angola).

Elle n'est pas encore représentée à Nacala (Mozambique) et à Kribi (Cameroun).

Le fret maritime généré par le flux du commerce extérieur congolais empruntant la voie maritime est de l'ordre de 17.800.000 tonnes par an (selon les statistiques 2021 de la DGDA). Avec un taux de fret moyen de 100 \$/ tonne, la valeur financière de ce fret maritime est estimée à 1.780.000.000 USD l'an. Une évaluation plus conforme aux ratios en vigueur fait état de près de deux milliards USD annuellement générés exclusivement par le transport maritime. La prise en compte simultanée des capi-



Une vue des participants  
NSI FORUM HOUSTON 2

taux et des recettes pouvant être générés par les activités connexes au transport maritime, entre autres les aires de stockage, le transport routier transfrontalier ou encore le cabotage est à même de quadrupler ce chiffre.

La participation de l'État congolais à travers de son Armement National (LMC, SA) au transport du fret généré par le commerce extérieur du pays est à ce jour anormalement faible.

Le North South Investments Forum II apparaît dès lors comme une opportunité pour LMC, SA de sensibiliser les investisseurs privés de même que les importateurs et exportateurs dans l'industrie extractive en RDC (mines, bois) sur sa place stratégique au regard des potentialités économiques du pays et leur présenter une possibilité de faire prendre en charge par elle, dans des conditions attractives, leurs cargaisons en engageant sa responsabilité et son entregent grâce à une flotte en voie de reconstitution, à ses ports secs et espaces de stockage avec conteneurs, leur offrant de la sorte un service de meilleure qualité à la clientèle

décideurs publics de divers horizons, particulièrement aux Etats-Unis, et initier avec eux des synergies gagnant-gagnant sur pied de l'ordonnancement juridique en vigueur en RDC dans le domaine du transport maritime dans lequel elle constitue un des bras séculiers de l'État. Il s'agit pour la société de recouvrer, en sa qualité d'armement national congolais, d'une part, une meilleure santé financière pour la réalisation de son principal objet social qui est de fluidifier le transport par voie maritime à partir, et à destination, du Congo-Kinshasa et, d'autre part, de contribuer de manière significative à la traçabilité et l'amélioration subséquente du Produit Intérieur Brut, en fournissant aux différents organes compétents les éléments de base pour une lutte efficace contre le coulage des recettes publiques et la corruption.

Nous constatons en effet que contrairement à la volonté des autorités congolaises, depuis la fin des années 1990, les opérations de transport par voie maritime de et vers la RDC sont assurés exclusivement par des opérateurs non nationaux qui sont souvent en conflit avec nos lois et règlements. D'importants flux commerciaux maritimes à partir, ou



**Anthony M. LEBUKSE**  
CEO NSI HOUSTON

à destination du Congo échappent de la sorte aux statistiques officielles de l'immense marché congolais, le plus important de l'Afrique orientale, centrale et australe avec plus d'une centaine de millions de consommateurs, ce qui donne lieu à diverses manipulations illicites, ce qui entraîne un important manque à gagner pour l'État. Ce dysfonctionnement est à la base du phénomène paradoxal « pays riche avec une population pauvre » dans lequel la RDC semble s'enfoncer inexorablement. S'agissant de la production minière par exemple, les dilutions d'identités provoquées par la multiplication des étapes avant les ports de transit et les pratiques frauduleuses contribuent à la criminalisation des circuits d'exportation de la production et d'importation des intrants intervenant dans ce secteur avec un impact négatif très lourd sur les revenus du Trésor public.

C'est dans le but de lever tous ces obstacles que LMC, SA, appuyé par le gouvernement, tient à s'ouvrir à des partenariats mutuellement avantageux pouvant lui permettre de disposer d'une logistique susceptible de consolider ses activités de shipping et leur couverture juridique appropriée grâce à un accompagnement technique dans tous les ports concernés par ses opérations commerciales d'une part et de perception des Droits de Trafic Maritime dus à la RDC d'autre part.

#### **Honorable Lambert MENDE OMALANGA**

*Président du Conseil d'Administration LMC. SA*

Democratic Republic of Congo  
**MINISTRY OF TRANSPORT AND  
COMMUNICATION CHANNELS**  
Congolesse Maritime Lines



**YOUR CARRIER TO THE  
DIMENSION OF  
THE DRC'S AMBITIONS**



ADRESSE : 13 DE L'AVENUE DES AVIATEURS,  
IMMEUBLE LMC, KINSHASA-GOMBE

# A la conférence NSI de Houston II Sakombi Molendo attire les investisseurs fonciers



**Aimé SAKOMBI MOLENDO**  
Ministre des Affaires foncières

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à la 2ème édition de la Conférence NSI Forum aux États-Unis d'Amérique à Houston/Texas devant cette chaire pour apporter notre modeste réflexion dans cette conférence d'échanges sur les opportunités d'investissements en République Démocratique du Congo, à travers le secteur foncier dont j'ai la charge au sein du Gouvernement.

Avant toute chose, je joins ma voix à celle de toute la délégation qui m'accompagne

pour remercier très sincèrement les organisateurs des présentes assises qui nous offrent l'opportunité de m'adresser à vous tous réunis dans ce bon cadre de HYATT HOUSE WOODLANDS.

En effet, le thème qui m'est proposé par ce Comité, va s'articuler sur « l'engagement clair de la main tendue du Gouvernement aux investisseurs pour la valorisation du patrimoine foncier et la sécurisation des titres fonciers en RDC ».

## Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir en tant que Ministre des Affaires Foncières de venir partager avec vous les avancées faites par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo depuis l'arrivée du Président Felix Antoine Tshisekedi, pour améliorer la gestion de la terre et sécuriser les patrimoines fonciers et immobiliers publics et privés.

L'ensemble de toutes ces réformes et améliorations apportées dans le domaine des affaires foncières ont contribué significativement à l'amélioration du climat des affaires en RDC, afin de garantir au mieux la sécurité des investisseurs autant locaux qu'internationaux.

Pour illustrer mon propos, je vais aborder avec vous les points clés suivants :

- Les réformes mises en place dans le domaine foncier depuis 2019
- Les mesures administratives et de gouvernance mises en place pour améliorer les indices du climat des affaires
- Le projet de numérisation du Cadastre congolais – Réforme phare de mon Ministère.

## Réformes du Gouvernement depuis 2019

Depuis 2019, mon Ministère, avec le soutien du Gouvernement congolais, a veillé à concrétiser les réformes fondamentales suivantes :

### - Ecriture et validation d'une politique foncière

Document qui n'existait pas encore en RDC et qui va encadrer les bonnes pratiques de gestion et de gouvernance du domaine foncier et immobilier.

### - Ecriture d'une nouvelle loi foncière

Le Congo est encore régi par la loi foncière datant de 1973, et il devenait urgent de réécrire le cadre légal régissant la gestion de la terre pour y apporter les innovations qui tiennent compte des paramètres et défis contemporains du domaine foncier et immobilier ainsi que des réponses aux problèmes spécifiquement congolais de gouvernance et d'insécurité foncière.

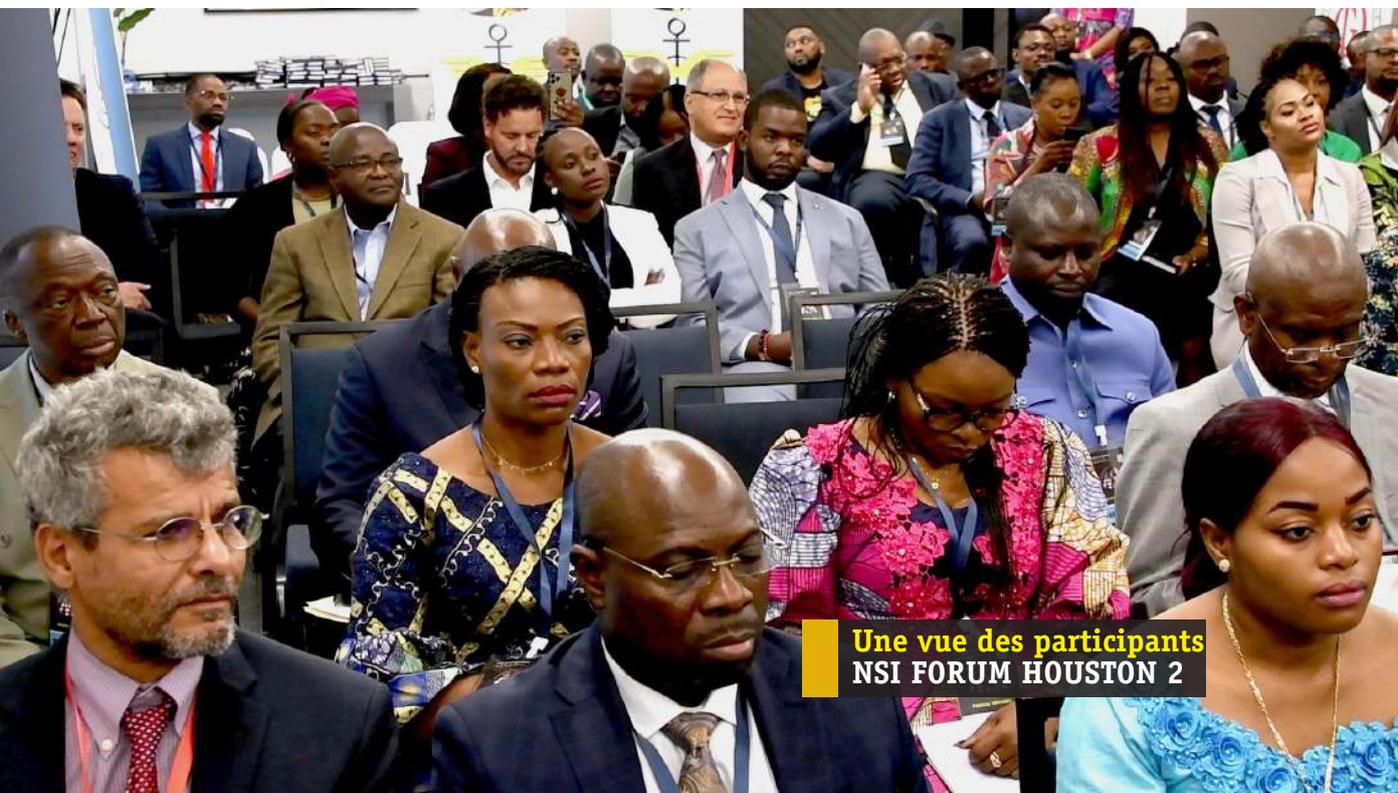
### - Relance du projet de numérisation du Cadastre congolais

Après avoir réécrit le cahier des charges pour clairement définir les besoins du Gouvernement en matière de modernisation et numérisation dans la gestion des Affaires Foncières, mon Ministère a signé en fin Août 2022 un contrat de Partenariat Public Privé (PPP) avec la firme luxembourgeoise eProseed qui va nous accompagner pendant les 15 prochaines années dans la modernisation du Cadastre congolais.

## Autres mesures administratives et de gouvernance

### Indices du climat des affaires

Dans l'objectif d'améliorer les indices du climat des affaires de la RDC, mon Ministère s'est vu attribuer des assignations spécifiques que nous avons réalisés depuis 2021 :



Une vue des participants  
NSI FORUM HOUSTON 2



**Le Ministre Aimé SAKOMBI MOLENDO**  
recevant son diplôme d'Ambassadeur de la Coopération Nord-Sud

**- Réaffectation du personnel de commandement des circonscriptions foncières pour améliorer la gouvernance et les rendements**

Une des premières mesures de mon Cabinet a été d'évaluer le rendement et l'efficacité managériale du personnel de commandement de toutes les circonscriptions foncières du Congo. Afin d'améliorer l'efficacité fonctionnelle de l'Administration ainsi que la qualité des services aux citoyens et aux entreprises nous avons effectué autant que nécessaire des réaffectations et des nominations du personnel, et au besoin, des mesures disciplinaires contre les Managers pris en faute professionnelle.

**La réduction du temps de traitement des dossiers fonciers à caractère commerciaux**

Avec pour objectifs d'atteindre un maxima de 15 jours pour les Mutations (changement des Titres lors des Achats/Ventes) et 72 heures pour les Inscriptions Hypothécaires.

**La création de la chambre des Experts Immobiliers**

Nous permet désormais de disposer d'un corps de métier qui peut effectuer l'évaluation des biens fonciers et immobiliers à leur juste valeur afin de lutter contre les fraudes de sous-évaluation que l'on constatait dans les déclarations des transactions immobilières. Source de fraudes fiscales.

**Le projet de loi pour la création de l'Ordre des Experts-Géomètres**

Celui-ci a été déposé à la Commission des Lois du Gouvernement, et va nous assurer à l'avenir que les techniciens en charge de certifier les mesures de bornages des parcelles et concessions soient pleinement qualifiés, compétents et régis par un code de conduite professionnel. Autres mesures administratives et de gouvernance (SLIDE 4)

**La bancarisation de toutes les transactions foncières**

Désormais, toutes les transactions foncières et immobilières de 10'000\$ et plus devront se faire par un paiement bancaire. Cela nous permet d'avoir une meilleure traçabilité des transactions immobilières, de lutter contre les fausses déclarations sur la valeur des transactions et de participer à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

**La Base de données de suivi des conflits fonciers**

Elle nous permet d'avoir une image plus structurée des sources et causes de conflits fonciers et immobiliers, de leurs concentrations et localisations. Cela va nous permettre de concevoir les meilleures stratégies pour les éradiquer.

## La Base de données de suivi des transactions foncières

Elle nous permet de suivre les performances de notre administration afin de nous assurer du respect des délais de traitement des dossiers (Mutations et Inscriptions hypothécaires)

## La relance du projet de numérisation du Cadastre :

La numérisation du Cadastre congolais avec l'accompagnement de l'entreprise privée eProseed, va apporter les améliorations et avantages suivants :

- Sécurisation (par Blockchain) et inviolabilité des titres fonciers et immobiliers
- FIN DES CONFLITS JUDICIAIRES DANS CE DOMAINE
- Réduction des délais du traitement des dossiers fonciers – Demandes de terre – Mutations – Hypothèques –
- Éradication des fraudes foncières liées à la complicité des fonctionnaires
- Numérisation de la cartographie du cadastre permettant une meilleure gestion de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Sécurisation des investisseurs
- Maximisation des recettes fiscales

## Une plateforme complètement intégrée et sécurisée

[www.efoncier.cd](http://www.efoncier.cd)

La plateforme eFoncier pour la gestion numérique du Cadastre congolais va dès l'année

prochaine assainir le domaine foncier et immobilier de la RDC, en participant au processus d'éradication des conflits, la réduction des délais des transactions, pour garantir un meilleur climat des affaires aux investisseurs.

La transparence du domaine foncier et immobilier sera assuré par l'interfaçage direct de la plateforme avec tous les intervenants.

- **Les acteurs publics** : les Ministères (Justice – Urbanisme – Intérieur – Agriculture – Environnement et Foresterie – Mines – etc) / les services Fiscaux (DGRAD – DGI) / IGF

- **Les acteurs financiers** : Banques

- **Les Assujettis** : Propriétaires fonciers et immobiliers (citoyens nationaux/étrangers et entreprises).

Et c'est sur ce socle du nouveau Cadastre modernisé de la RDC que nous vous invitons à proposer des projets d'investissements dans les secteurs suivants :

- Développement immobilier dans l'extension de la nouvelle Capitale administrative (Kinshasa-Kitoko)

- Développement immobilier sur la baie du fleuve Congo (Corniche de Kinshasa)

- Développement immobilier dans la concession à désaffecter du camp militaire Kokolo

- Développement industriel à Maluku

- Développement de zones agro-industrielles dans les 26 provinces

- Développement de concessions touristiques dans les 26 provinces.

**Je vous remercie de votre attention.**



Democratic Republic of Congo  
**MINISTRY OF TRANSPORT AND  
COMMUNICATION CHANNELS**

Commercial Company of  
Transport and Harbour



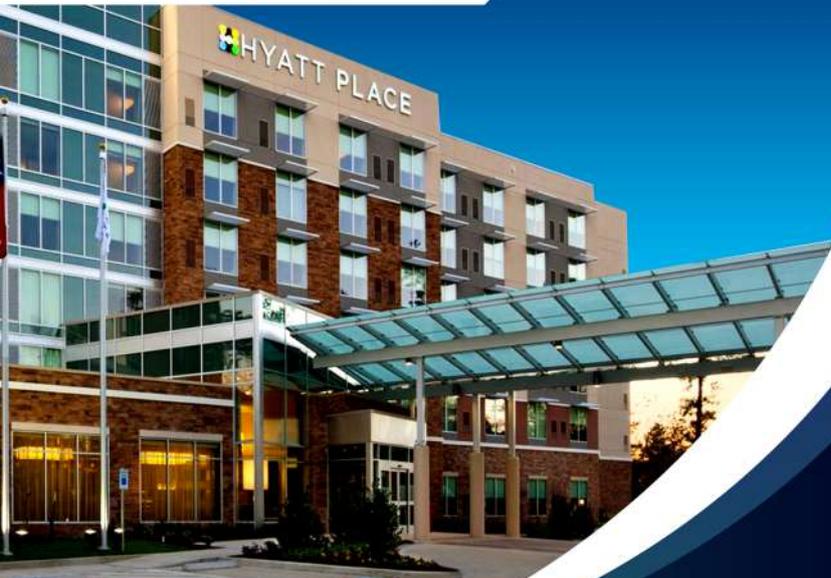
**WE TRANSPORT WHAT  
YOU PRODUCE**



Boulevard du 30 juin ,  
Immeuble Onatra, Kinshasa-Gombe

# FLASH BACK SUR LA NSI CONFÉRENCE HOUSTON 1

Houston 2022, April 26- 28



## NORTH SOUTH INVESTMENTS Forum



To draw inspiration from the  
American Model to relaunch  
the industrialization of the Congo Zone.

La ville de Houston, au Texas a abrité du 26 au 28 avril 2022 les assises de la Première édition du North South Investments Forum (Forum des Investissements Nord Sud). Cette conférence a été initiée par la société Schillos LLC, une firme américaine spécialisée dans la promotion des investissements, en collaboration avec la chambre de commerce de Houston et Atlantic Congo Communication. Ainsi, les délégués de la Présidence de la République démocratique du Congo, de l'Assemblée nationale ainsi que ceux des ministères des mines, des affaires foncières, des transports, de l'agriculture et de la Jeunesse ont participé du 26 au 28 avril à Houston, plus précisément à l'hôtel Hyatt Place de Woodlands à la première édition du North South Investments Forum. NSI forum ou le forum des investissements Nord Sud est un cadre d'échange entre les officiels congolais et les investisseurs américains.



S'inspirer du modèle américain pour booster l'industrialisation de la zone Congo » était le thème choisi pour cette conférence qui a aligné près de 15 entreprises basées au Texas, en Louisiane et en Utah, et qui sont disposées à investir en RDC.

ANSI, après l'exécution des hymnes nationaux des USA et de la RDC, le Président de NSI Forum, Anthony Lebukse a prononcé le mot de bienvenue à tous les participants et a souhaité que les discussions directes entre décideurs congolais et investisseurs américains aboutissent dans un bref avenir sur l'implantation concrète de quelques sociétés américaines au Congo Kinshasa, ce qui aura un l'impact positif sur l'économie de ce grand pays, avec des emplois sûrs qui seront créés.

Ensuite est venu le tour des grands





**Jules ALINGETE KEY**  
Inspecteur Général des Finances/Chef de Service

orateurs venus de la RDC, avec une détermination affichée de séduire et d'attirer les investisseurs américains vers le grand Congo.

Premier intervenant à monter sur la tribune, l'inspecteur général des finances, chef de service a, dans une brillante présentation, a expliqué l'évolution socio-politique que la RDC a connu ces 30 dernières, jusqu'à l'avènement au pouvoir du Président Félix Tshisekedi qui est résolument engagé pour faciliter les investissements extérieurs par l'amélioration du climat des affaires, l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption. Jules ALINGETE a mis en avant plan les potentialités minières, énergétiques, agricoles, géographiques, humaines et sociales de la RDC qui fait de ce grand pays une adresse attractive pour

les investissements. Il a martelé en disant que malgré quelques poches territoriales isolées d'insécurité sur 4 ou 5 territoires, la quasi-totalité des 145 territoires de la République démocratique du Congo sont Safe et Propices aux investissements. Jules ALINGETE a rassuré les investisseurs américains de la ferme volonté du Président République à protéger les investissements étrangers en RDC Il a pour ce faire brandi l'exemple de la lutte sans merci que l'inspection générale des finances mène depuis plus d'une année contre la délinquance financière érigée pendant un moment en mode de gestion dans ce grand pays d'Afrique centrale. L'inspecteur général des finances chef de service a en outre félicité et remercié, du haut de La Tribune et dans une interview synthèse, les



**Discussions en Commission,**  
NSI HOUSTON FORUM 1



## Une vue de la délégation Congolaise NSI FORUM HOUSTON 1

organisateurs du NSI Forum pour ces échanges directs et francs entre les investisseurs américains et les institutionnels congolais.

Ensuite est venu le tour de Me Masela Kiluty, Député national, président de la commission des relations extérieures de l'assemblée nationale et chef de la délégation parlementaire à cette conférence NSI de Houston. L'honorable Masela a mis en évidence l'arsenal législatif qui garantit la sécurité juridique de tout investisseur étranger opérant ou voulant opérer sur le sol congolais. Il a affirmé que comme le Président de la République, l'Assemblée nationale dirigée par le patriarche Christophe Mbo-so N'kodia Mpuanga ne ménagera aucun effort pour protéger un seul dollar étranger investi en RDC ou un seul emploi créé en faveur d'un congolais.

Et dans un message lancé directement aux américains, l'honorable Masela leur a dit que

c'est maintenant et non plus tard le moment propice pour venir investir en RDC.

Après le chef de délégation de l'assemblée nationale, c'est un membre du gouvernement de République démocratique du Congo qui a pris la parole. Yves Bunkulu Zola a, dans une brillante intervention expliqué que 60% de la population congolaise ont moins de 35 ans. Pour le ministre de la jeunesse, initiation à la nouvelle citoyenneté et cohésion nationale, la jeunesse congolaise, avec son dynamisme, constitue un potentiel solide pour tous les investisseurs et pour l'essor industriel.

Après ces premières interventions des délégués venus de Kinshasa, les investisseurs américains se sont succédé à tribune pour répliquer à ces appels des officiels congolais.

Ainsi, Monsieur Jeff Jessen, CEO de la firme JAT, basée à Utah et spécialisée dans les finances et taxes a exprimé la disponibilité de



## Discussions en Commission, NSI HOUSTON FORUM 1

son entreprise qui est opérationnelle dans plusieurs pays du monde à aider le gouvernement central et les gouvernements des provinces de la RDC à améliorer la qualité et le niveau de mobilisation des recettes qui, à son avis, sont très faibles.

Ensuite, Monsieur Rosenthal, PDG de Rosenthal group LLC a clarifié et expliqué la détermination de sa firme à mettre en place The Bullion Bank of Africa ou la banque des réserves d'or d'Afrique, avec un solide matelas financier qu'il compte placer comme garantie de souveraineté à la Banque centrale du Congo.

Pour sa part, Michael Fant, CEO de Fantm Holdings Limited et membre du comité exécutif de la chambre Africaine de commerce de Dallas a annoncé la tenue en septembre prochain du forum économique de Dallas qui permet chaque année de mobiliser et d'orienter les investissements vers les pays africains, avec des capitaux étrangers ou des africaines d'origines. Monsieur Michael a indiqué que sa plate-forme attend des propositions concrètes et des projets bancables bien ficelés pour qu'elle les finance.



**Hon. MASELA KILUTY**  
Député national

Dans une autre prestation retentissante, Yachtze Luchin, Président et CEO de Unite Oil & Gas International LLC a montré sa riche expérience dans l'exploitation pétrolière et gazières au Texas et dans d'autres États d'Amérique et

économiques créatrices d'emplois et motrices de développement.

Monsieur Yachtze Luchin a invité les autorités à créer les conditions propices au boom industriel dans ce pays que les américains aiment tant.



**Robert ROSENTHALL**  
CEO Rosenthal Group

d'Afrique, avant d'indiquer que la RDC peut bien développer son industrie pétrolière, avec des effets de développement induits sur d'autres secteurs d'activités sociales et

Quant à Emmanuel Magrellis qui connaît très bien la RDC, il a indiqué que le Congo est un pays qui fait verser les larmes quand on le visite, et qui fait pleurer quand on le quitte. Il a cependant réaffirmé que ce grand pays au cœur de l'Afrique est une destination difficile à contourner. Le CEO de Exa a terminé son intervention en indiquant que sa société qui n'a aucune conditionnalité n'attend que les propositions et contrats pour investir dans la construction des routes, la construction des aéroports, des ports et autres Infrastructures de



**Yves BUNKULU ZOLA**  
Ministre de la Jeunesse



base. Il faudrait signaler que le groupe Exa qui avait réalisé plusieurs ouvrages dans la zone Congo, notamment la construction de la route Ouessou-Impfondo, en République du Congo, a des bureaux de représentation à Johannesburg, Brazzaville, Kinshasa et Paris.

Le secteur immobilier n'était pas du reste aux assises du NSI Forum de Houston. Le groupe REA Immo, à travers son fondateur Andjelo Cherty s'est montré disposé à développer des projets de promotion immobilière à Kinshasa et dans d'autres grandes villes de la RDC. Même détermination affichée pour le groupe DBK REAL ESTATE, dirigé par Mme Danielle Bilumbu Leach qui développe déjà plusieurs sites immobiliers à Houston et à Dallas et qui est prêt à d'implanter en RDC. Après les allocutions à la tribune, les conférenciers se sont regroupés en trois panels ou commissions d'échanges en profondeur qui se sont poursuivies jusqu'à tard dans l'après-midi. Jeudi 28 avril, la délégation congolaise au North South Investments Forum, sous la conduite de l'honorable Masela Kiltuty, a été reçue à la mairie de Houston, au centre ville de riche métropole américaine.

Au nom du Maire de la ville empêché, Christopher Olson, Directeur du commerce et affaires internationales de la ville de Houston a souhaité un agréable séjour à tous les délégués au NSI forum qui ont choisi Houston, une ville clé de l'État du Texas dont le PIB est au 25e rang mondial une liste pourtant des pays riche du monde. Christopher Olson a promis que la mairie de Houston restera très attentive au fi-

nancement et à l'appui de toute initiative ou de tout projet qui irait dans le sens de booster le développement des provinces de la RDC.

La clôture décalée de cette première édition du North South Investments Forum est prévue le vendredi 6:mai 2022, avec l'intervention ou l'adresse du ministre des affaires foncières Sakombi Molendo devant la chambre de commerce de Houston, qui compte plus de 13.000 opérateurs économiques, suivi de la ville de quelques ranches ou Estate.

Mais bien avant cette journée de clôture, les participants ont à l'unanimité souscrit à l'engagement dit de 'woodlands' et qui encourage les organisateurs de NSI forum à multiplier ces rendez-vous de promotion des investissements, dans le souci d'impulser le développement industriel de la RDC.

Pour rappel, NSI Forum est une plateforme de promotion des investissements qui vise le rapprochement entre les décideurs congolais et les investisseurs américains, le mixage d'opportunités d'affaires entre les pays de l'Amérique du Nord et ceux du bassin du Congo, ainsi que le renforcement de la présence économique américaine au Congo.

Le vice président du NSI Forum, Bruno Mbolison, estime que cette plateforme est une contribution de ceux qui croient au redressement du Congo et qui s'activent à accélérer le rythme de son industrialisation, gage d'un développement plus inclusif.

**BLS**



# PAALI CITY

## T R A V E L S

AGENCE DE VOYAGE & TOURISME

VENTE DE LA DESTINATION RDC

GUIDE TOURISTIQUE 00243

OPÉRATEUR TOUR

### NOS SERVICES

#### TICKETING OU BILLETERIE

Emission des Billets pour les Vols Domestiques et Internationaux

#### RESERVATION D'HOTEL

A travers le Monde

#### FACILITATION VISAS

#### LOCATION VEHICULE



DESTINATION  
**RDC**

BY PAALI CITY TRAVELS

📍 Av. Colonel Ebeya N°1454 en diagonal de Restaurant KIROS et QG Armée du Salut #Galerie Pacha, Local 8 Kinshasa-Gombe

☎ (Autre) +243 992 202 659  
(Mobile) +243 824 622 272

✉ E-mail: paalitravel@gmail.com

**Voyager sans  
Stress**

**Another Level  
Forever**



## COMMUNIQUÉ N° 24/021 DU 18-12-2021

*Le Ministère des Droits Humains a appris avec consternation, le décès de Monsieur Olivier MPUNGA.*

*D'après les premiers éléments concordants reçus, l'infortuné aurait succombé de suite des mauvais traitements qu'il aurait subi dans les installations de la police par des éléments identifiables à travers les extraits des vidéos qui circulent dans les réseaux sociaux.*

*A cet effet, tout en présentant ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, le ministère des droits humains condamne fermement et énergiquement cet acte ignoble et odieux et rappelle le caractère sacré de la vie humaine tel que reconnu dans les instruments juridiques tant internationaux, régionaux que nationaux des droits de l'homme, en l'occurrence la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dans ses articles 3 et 5 ainsi que l'article 16 de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour.*

*Par ailleurs, le ministère des droits humains rassure l'opinion que le respect et la protection des droits humains constituent le cheval de bataille du Président de la République, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et du gouvernement de la République et veillera à ce que ce crime ne reste pas impuni.*

*Ainsi salue-t-il déjà, l'audition au Parquet près le Tribunal de Grande instance de la Gombe, de certains présumés auteurs de cet acte criminel et sollicite, à l'occasion, que ces infractaires soient jugés en procédure de flagrance, conformément à l'Ordonnance-loi N°78-001 du 24 février 1978 relative à la répression des infractions flagrantes, afin de servir de leçon pour les autres.*

*En attendant, le ministère des droits humains invite la population au calme en s'interdisant tout recours à justice privée ou au règlement des comptes. La force reste et demeure à la loi.*

**Ministère des Droits Humains**

**S.E Albert-Fabrice PUELA,**



# Droits Humains : Albert Fabrice Puela tient à améliorer la cotation de la RDC

**L**e ministre des Droits Humains, Albert Fabrice Puela est déterminé à matérialiser la vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshiseke-di dans le secteur des droits de l'homme, qui est celle de doter la RDC d'un système de justice transitionnelle effective, pilier pour la réconciliation dans une société déchirée par des guerres et violations des droits humains et de renforcer les capacités de l'administration de droits de l'homme; de rendre opérationnel le Comité Interministériel des droits de l'homme en RDC, afin de faciliter le travail de collecte d'informations, de préparation, de rédaction et soumission des rapports de la RDC au mécanisme de promotion et de protection des droits de l'homme.. Dans un entretien à chaud accordé à Atlas Congo Profond, il a brossé laconiquement les actions que son Département a réalisées durant les trois derniers mois et les réalisations qu'il juge prioritaires pour les six prochains mois. Pour mener à bon port son action, l'élu de la ville de Matadi compte bien, outre l'intervention de son Gouvernement, sur l'appui des différents partenaires à l'instar de la BCNUDH, l'UE, l'USAID etc.



**ALBERT FABRICE PUELA**  
Ministre des Droits humains

**Le Ministère des Droits humains a réalisé beaucoup d'actions durant les trois derniers. Peut-on en connaître quelques-unes ?**

Merci pour cette question que je juge capitale. Il faut d'abord retenir que notre Ministère a représenté la RDC à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour les droits humains à New-York, à la 48ème session du Conseil des Nations des droits de l'homme à Genève et à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des êtres humains à New York. Le Ministère des Droits humains a travaillé pour la mise en œuvre de la justice transitionnelle. Il a aussi organisé plusieurs ateliers parmi

lesquels figurent l'atelier de la formation pour la justice transitionnelle et celui de la formation des formateurs sur les discours et messages incitatifs à la haine. N'oublions pas que nous avons travaillé le projet de Soutien à la mise en œuvre des Principes Volontaires sur la sécurité et les Droits de l'homme en RDC. Avec l'appui des plusieurs partenaires, le Ministère des droits humains a organisé un atelier des recommandations du 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel sur la situation des Droits de l'Homme en RDC. La visite les prisons et d'autres milieux de détention sur toute l'étendue du Pays, la session de travail avec l'équipe gouvernementale en vue du renforcement des capacités pendant l'Etat de siège dans les Provinces concernées,



**ALBERT FABRICE PUELA (au centre)**  
lors d'une tournée d'inspection de quelques centres carcérales

l'organisation d'une table ronde avec la société civile sur le processus démocratique et libération des quelques prisonniers injustement arrêtés par le régime précédent font partie des activités organisées durant les trois derniers mois.

### **Quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer?**

Les difficultés à surmonter pour une réalisation optimale du plan d'action du Ministère des Droits Humains sont institutionnelle, sociale, médiatique, financière et géographique.

Institutionnelles, parce que certaines entités (organisations) privées ou gouvernementales bien que connaissant les Droits de l'Homme n'appliquent pas toujours ces principes à la lettre. Sur le plan social, il y a lieu de

retenir que le facteur social avec des implications d'ordre coutumière ne favorise pas une bonne compréhension des droits de l'homme et pose des problèmes dans le chef de ceux qui bafouent les droits humains par des abus causés par des traditions ou certaines us coutumiers. Pour ce qui est des difficultés médiatiques, nous déplorons le fait que le pourcentage de la population ayant accès à l'information est très réduit, la communication de certains médias radiotélévisés violent sans ambages la dignité humaine (Cas de certaines chaînes qui exposent les images de présumés inciviques sans flouter leurs visages), le manque de culture de l'information et la désinformation. Quant aux difficultés d'ordre financier, nous déplorons aussi le fait que le budget alloué au Ministère

ne lui permet pas de faire les choses convenablement. Sur le plan géographique, la difficulté reste celle liée à l'inaccessibilité de certaines zones du pays, la représentativité des Droits Humains à l'échiquier national et au problème de mobilité.

Certes la RDC n'occupe pas une place favorable dans le tableau international des droits de l'homme, cependant, les réalisations et les efforts fournis par le Ministère des Droits Humains, et l'ensemble du Gouvernement depuis l'avènement de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO ne laissent pas la RDC au bas de l'échelle dans le tableau international des droits de l'homme comme c'était le cas pour le régime précédent. Pour preuve, la dernière pu-

blication du bureau conjoint des Nations Unies en RDC en ce qui est pour le respect des Droits Humains, nous en dit plus avec l'amélioration de 14 % d'augmentation du respect des Droits Humains.

**Avec l'appui de quels partenaires comptez-vous réussir votre challenge ?**

Je m'en doutais bien parce que c'est formidable comme question. Du fait que notre action ou mission soit la vulgarisation et le respect des droits humains, ceci dit, nous ne serons à même de renforcer l'efficacité et le rayonnement de notre action sans la population congolaise elle d'abord comme partenaire, le Gouvernement congolais, les ONG situées en RDC, les organismes internationaux, les médias nationaux et internationaux, nous souhaiterions collaborer avec les partenaires suivant : le BCNUDH, l'USAID, l'UKAID, l'Union Européenne, les ONG des Droits de l'Homme nationales et internationales, les Ministères de l'Intérieur (la Police Nationale), de la Justice et autres ministères, les entreprises de l'Etat et privées, les ASBL ou Mutuelles. La plupart des établissements pénitentiaires dans notre pays ne remplissent pas les conditions pour parler du respect des droits humains, du fait que la capacité d'accueil et le nombre des détenus ne convergent pas, en dépit de plusieurs autres conditions inhumaines. Pour arriver à améliorer ces conditions et construire des nouveaux établissements, notre Ministère envisage faire le monitoring du

respect des droits de l'homme dans les cachots et autres lieux de détention en RDC ; mettre en place des cadres de concertation avec d'autres Ministères en général et celui de la Justice en particulier ainsi que la Commission Parlementaire des droits de l'homme pour qu'ensemble, nous arrivions à faire construire des nouveaux établissements pé-

nitentiaires ayant les conditions humaines souhaitées par le Gouvernement.

**Peut-on connaître mes priorités de votre Ministère pour les six prochains mois ?**

Oui. Pourquoi pas ? En fait, les quelques priorités de notre Ministère pour les six prochains mois sont bien claires. Il s'agira de concrétiser la



vision du Chef de l'Etat, qui est celle de doter la RDC d'un système de justice transitionnelle effective, pilier pour la réconciliation dans une société déchirée par des guerres et violations des droits humains et de renforcer les capacités de l'administration de droits de l'homme; de rendre opérationnel le Comité Interministériel des droits de l'homme en RDC, afin de faciliter le travail de collecte d'informations, de préparation, de rédaction et soumission des rapports de la RDC au mécanisme de promotion et de protection des

droits de l'homme. Dans les six prochains mois, nous visions la sensibilisation dans différents Ministères, Entreprises Publiques et d'autres partenaires volontaires afin de concrétiser le fond qui indemniser les victimes des guerres ; le lancement des nouveaux certificats d'affiliation certifiés et traçables et la création des mécanismes des sanctions pouvant générer des recettes. Notre Ministère envisage également la création d'une structure de collaboration avec le ministère du travail ayant pour but le res-

pect de la condition humaine dans les entreprises, l'élaboration d'un programme scolaire sur les droits de l'homme, la création avec le ministère de la formation professionnelle des mécanismes de formation des prisonniers, la création d'une brigade de droits de l'homme conjointement avec le ministère de l'intérieur pour lutter contre la traite des êtres humains ainsi que la sensibilisation et vulgarisation des droits humains sur le processus électoral.

**Propos recueillis par  
DK et BML**



Ministère des Droits Humains

**C'est à travers les réseaux sociaux que nous venons de suivre l'arrestation de Monsieur Atou MATUBUANA Nkuluki, ancien Gouverneur du Kongo Central.**

**Il importe de rappeler à l'opinion Nationale et Internationale que l'État de Droit prôné par le chef de l'État Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et pour lequel nous-nous sommes battus, passe par le respect des textes qui régissent notre pays.**

**Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, par le biais de son Ministère des Droits Humains, condamne donc avec la dernière énergie le traitement inhumain et dégradant infligé à ce compatriote qui du reste, bénéficie encore de la présomption d'innocence. Quels que soient les faits reprochés à ce dernier ou quelque crime qu'il ait commis, les droits inhérents à sa personne doivent être respectés.**

**Des sanctions doivent donc être envisagées contre les auteurs matériels et intellectuels de cette violation des droits humains qui sape les efforts du Chef de l'État et du gouvernement sur le respect des Droits humains.**

Albert-Fabrice PUELA, Ministre



# De l'eau potable pour tous les Congolais !

**L**a République Démocratique du Congo est un vaste pays qui compte plus de 100 millions d'habitants. Mais malgré le grand potentiel hydrographique du bassin du Congo, première en Afrique et 2<sup>e</sup> au monde après l'Amazonie, 72 % de la population congolaise n'ont pas accès à l'eau potable. Pour réduire ce déficit, le groupe Stever Construct a proposé au gouvernement de la RDC un projet socialement très significatif: la construction des stations d'eau potable équipées des panneaux solaires, à travers les 26 provinces de la RDC. C'est sur le site de Kimpoko, commune de Maluku, au nord-ouest de Kinshasa, que la première unité de forage de cet ambitieux projet a fait jaillir de l'eau potable.

**STEVER CONSTRUCT** utilise une technologie moderne, économique avec utilisation de l'énergie solaire. Les ingénieurs et techniciens belges et congolais assurent une formation spéciales aux équipes chargées d'exécuter ces travaux qui devront être réalisés presque simultanément sur plusieurs sites du pays. Orcel Kouandzi, Manager de la société d'ingéniering Advansos, explique le sens de cette formation technique. *« Il s'agit pour nous de bien former les techniciens chargés d'assembler les particules des réservoirs de la faire dans les conditions optimales de sécurité et de sûreté. Ça sera pareille pour la jointure et la juxtaposition des panneaux solaires », a précisé M. Nguandzi.*

De son côté, Mike Kasenga, PDG de Stever Construct, qui a procédé au lancement des travaux de construction de la première station de pompage et de traitement d'eau de Kimpoko a expliqué que c'était le point de départ d'un vaste projet qui visait d'abord 1000 villages et qui va s'étendre sur l'ensemble du pays.

Entreprise citoyenne et résolument engagée pour appuyer la vision sociale du Président de la République, Stever Construct préfinance sur fond propre la réalisation des ouvrages de desserte des populations en eau



potable, comme l'explique son Directeur Général, Eliel Kasenga: *« Notre entreprise fait confiance Gouvernement et va construire des forages d'eau avec des panneaux solaires à travers toute la République », a-t-il précisé.* Une façon pour Stever Construct d'appuyer la vision sociale du Président de la République, Félix Tshisekedi.

La qualité de l'eau est déjà très appréciée par les populations bénéficiaires qui voient tout de suite un grand changement de leur vie quotidienne. Témoignages des deux dames habitantes le quartier Kimpoko: *« C'est vraiment merveilleux ce que Stever Construct nous a donné. C'est plus que nous donner de l'argent. Désormais nous n'allons plus parcourir des longues distances pour chercher de l'eau potable. Merci infiniment »,* explique une dame de Kimpoko. *« L'eau est de très bonne qualité. Je donne ça à mon bébé depuis 1 mois et je n'ai besoin d'acheter de l'eau emballée »,* renchérit une autre habitante de Kimpoko-Maluku.

Chaque station d'eau potable construit par Stever Construct sera équipée de 8 grands panneaux solaires et d'une citerne de 8.000 m<sup>3</sup>. Pas besoin d'un groupe électrogène ou du courant électrique extérieur pour faire fonctionner la pump and drink. Mais pour maintenir la qualité et assurer la régularité de cette eau fournie aux populations rurales et périurbaines, la société Sotrade Water qui assure l'exécution technique de ses ou-

vrages, suit et règle chaque détail.

Raoul Antoine, Directeur Général de Sotrade Water donne ici les 5 conditions qu'il faut réunir pour garantir la bonne qualité et la permanence de l'eau à la population. Il s'agit entre autres de la bonne fixation du panneau solaire, de la présence d'un grand réservoir, du suivi à distance et d'un accès direct de la population à la station de pompage.

Les stations de Kimpoko 1 et Kimpoko 2 vont déjà desservir plus de 20.000 ménages. Mais au finish, la campagne exécutée par Stever Construct devra concerner 87.000 villages de la Rdc: un véritable tournant dans la vie des millions des congolais.

Le Ministre d'Etat chargé du développement rural qui coordonne le projet, n'a pas caché sa satisfaction lors de la réception des deux stations de Kimpoko. François Rubota Masumbuko a salué le professionnalisme du groupe Stever Construct qui a un ouvrage de haute qualité technologique.

*« Le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo a décidé de changer la qualité de vie de la population congolaise. Et l'eau potable est élément capital dans la vie de la population. C'est ainsi qu'il a instruit le Gouvernement d'appuyer ce grand projet », a martelé le patron du Développement rural qui coordonne l'exécution de ce programme devant s'étendre sur l'ensemble de la RDC.*

**ACP**

# Steвер Construct



- Un partenaire dynamique pour un developpemnt durable et inclusif
- Préfinancement des stations d'aduction potable pour les zones rurales et periurbaines de la RDC
- Une formation pratique des ingénieurs et techniciens et une creation assuréé des emplois



Operated by **BARRICK**



# Kibali reste à l'avant plan de la création d'un meilleur lendemain...

Kinshasa, juillet 2022

## Mise en garde sur les informations prospectives



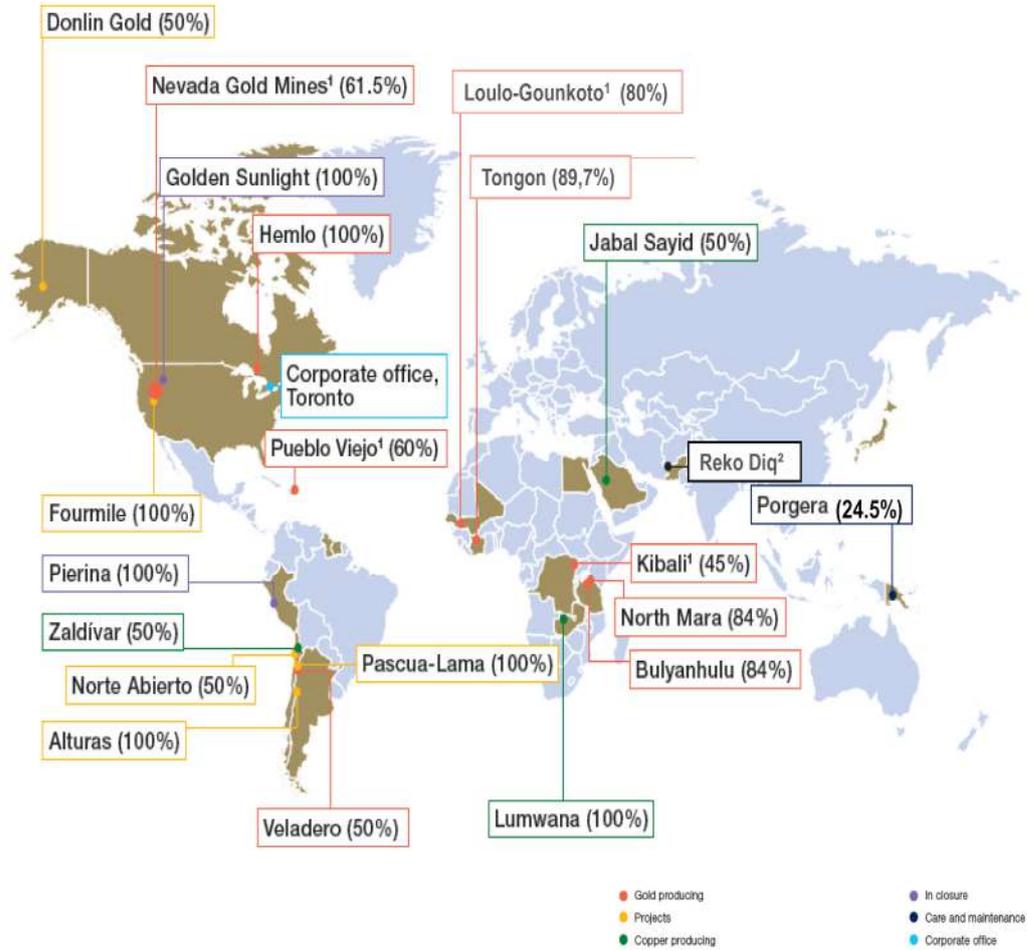
Certaines informations contenues ou incorporées par référence dans cette présentation, y compris toute information relative à notre stratégie, nos projets, nos plans ou nos futures performances financières ou opérationnelles, constituent des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les mots « croire », « s'attendre », « stratégie », « cible », « plan », « opportunités », « orientation », « perspectives », « sur la bonne voie », « supposer », « intention », « projet », « but », « continuer », « supplémentaire », « étendre », « établir », « budget », « estimation », « potentiel », « prospectif », « futur », « se concentrer », « pendant », « en cours », « suivant », « sous réserve », « prévu », « peut », « pourrait », « devrait », « envisage », « croissance », et autres expressions similaires identifient des déclarations prospectives. En particulier, cette présentation contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne : La performance de Kibali et la réalisation de ses objectifs et de son plan d'affaires pour 2022 ; les orientations prospectives de Barrick en matière de production et de coûts pour Kibali ; les avantages anticipés de l'investissement de Barrick dans des centrales hydroélectriques à Kibali, y compris pour atténuer l'impact de la hausse des prix du pétrole ; le forage souterrain prévu et le potentiel d'ajouter des réserves et de construction du pipeline d'exploration à Kibali ; l'accent mis par Barrick sur le perfectionnement professionnel des employés congolais et l'augmentation de la diversité des genres ; la stratégie, les plans, les cibles et les objectifs de Barrick en matière d'environnement, de biodiversité et de gouvernance sociale, y compris la prévention du VIH et du paludisme, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le soutien au parc national de la Garamba ; et le partenariat de Barrick avec les parties prenantes locales pour soutenir les projets de développement économique et les événements culturels. Les déclarations prospectives sont nécessairement basées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-dessous qui, bien que considérées comme raisonnables par la société à la date de cette présentation à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des conditions actuelles et des développements attendus, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et des contingences commerciales, économiques et concurrentielles importantes. Des facteurs connus et inconnus pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives et il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations et informations. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités à : les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, du cuivre ou de certaines autres matières premières (telles que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité) ; les risques associés aux projets qui en sont aux premiers stades de l'évaluation et pour lesquels une ingénierie supplémentaire et d'autres analyses sont nécessaires ; les risques liés à la possibilité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la société, que les quantités ou les teneurs des réserves diminuées et que les ressources ne soient pas converties en réserves ; les risques associés au fait que certaines des initiatives décrites dans cette présentation en sont encore aux premiers stades et peuvent ne pas se concrétiser ; les changements dans la performance de la production minière, l'exploitation et les succès de l'exploration ; les risques que les données d'exploration soient incomplètes et que des travaux supplémentaires considérables soient nécessaires pour compléter une évaluation plus approfondie, y compris, mais sans s'y limiter, le forage, les études d'ingénierie et socio-économiques et les investissements ; le manque de certitude concernant les systèmes juridiques étrangers, la corruption et d'autres facteurs incompatibles avec l'état de droit en RDC ; les changements dans la législation, la fiscalité, les contrôles ou les réglementations des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques ; l'expropriation ou la nationalisation de la propriété et les développements politiques ou économiques dans les pays de la RDC ; les risques liés à l'instabilité politique en RDC et dans certaines autres juridictions dans lesquelles Barrick opère ; le moment de la réception, ou le non-respect, des permis et des approbations nécessaires ; le non-renouvellement des licences clés par les autorités gouvernementales ; le non-respect des lois et règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; les contestations des titres de propriété, en particulier des titres de propriété non exploités, ou de l'accès à l'eau, à l'électricité et aux autres infrastructures nécessaires ; la responsabilité associée aux risques et dangers de l'industrie minière, et la capacité à souscrire une assurance pour couvrir ces pertes ; l'augmentation des coûts et des risques physiques, y compris les événements météorologiques extrêmes et les pénuries de ressources, liés au changement climatique ; l'atteinte à la réputation de la société en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative concernant la gestion des questions environnementales par la société ou ses relations avec les groupes communautaires, qu'elle soit vraie ou non ; les litiges et les procédures judiciaires et administratives ; l'augmentation des coûts, les retards, les suspensions et les défis techniques associés à la construction de projets d'investissement ; le risque de perte en raison d'actes de guerre, de terrorisme, de sabotage et de troubles civils ; les risques associés à l'exploitation minière artisanale et illégale ; la capacité de la direction à mettre en œuvre sa stratégie commerciale et le risque politique accru dans certaines juridictions ; la réalisation ou non des avantages attendus des transactions récentes ; les opportunités commerciales qui peuvent être présentées à la société ou poursuivies par elle ; les risques liés à la concurrence dans l'industrie minière ; les relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés ; la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre ; et les risques associés aux maladies, épidémies et pandémies, y compris les effets et les effets potentiels de la pandémie mondiale de Covid-19. En outre, il existe des risques et des dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions, les effondrements, les inondations et les pertes de lingots d'or, de cathodes de cuivre ou de concentrés d'or ou de cuivre (et le risque d'une assurance inadéquate, ou l'incapacité d'obtenir une assurance, pour couvrir ces risques). Nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prévisionnelles faites par nous ou en notre nom.

Les lecteurs sont avertis que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures. Toutes les déclarations prospectives faites dans cette présentation sont qualifiées par ces avertissements. Il est fait spécifiquement référence au formulaire 40-F/Formulaire d'information annuelle le plus récent déposé auprès de la SEC et des autorités de réglementation des valeurs mobilières des provinces canadiennes pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs qui sous-tendent les énoncés prospectifs et les risques qui peuvent affecter la capacité de Barrick à réaliser les attentes énoncées dans les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation.

Nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de la réception de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.

# Barrick opère sur 4 continents dans 18 pays

Le partenariat avec nos pays hôtes est un élément fondamental de notre politique d'entreprise.



● Gold producing  
● Projects  
● Copper producing  
● In closure  
● Care and maintenance  
● Corporate office

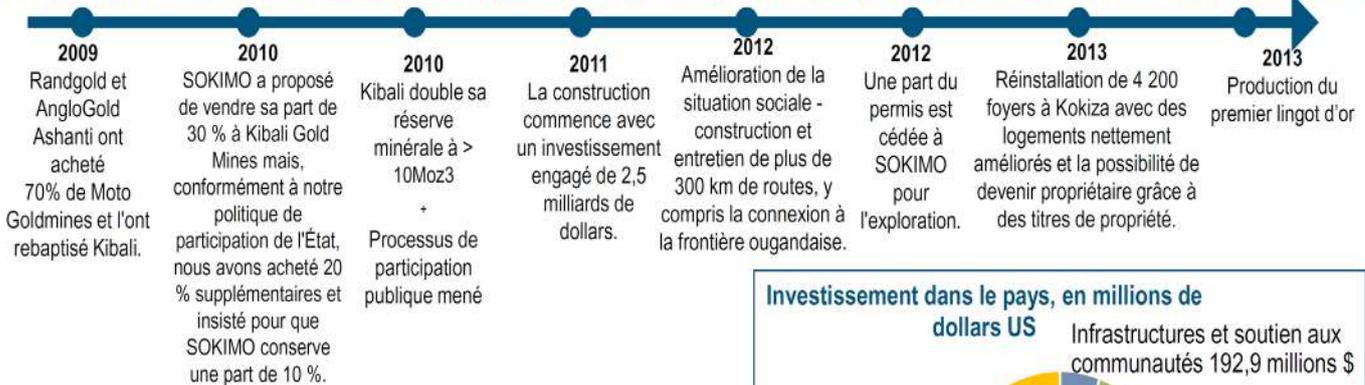
En avril 2020, Porgera a été placé en état d'entretien et de maintenance. La participation de 24,5 % à Porgera reflète la participation prévue de Barrick après la mise en œuvre de l'accord de démarrage contraignant, du 3 février 2022.

**BARRICK**

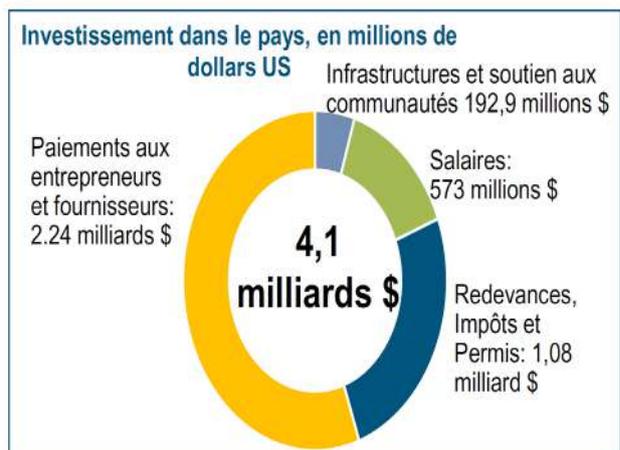
## L'investissement de Kibali en RDC dépasse 4,1 milliards de dollars américains...



### OUVERTURE DE L'ÉCONOMIE DANS LE NORD-EST DE LA RDC PAR LA CRÉATION D'ENTREPRISES DURABLES - ÉDUCATION ET FORMATION DES COMPÉTENCES



### LE RÉINVESTISSEMENT DANS L'EXPLORATION OUVRE LA VOIE AUX OPPORTUNITÉS FUTURES



## Mise à jour 2<sup>ème</sup> Trimestre (T2)... Réaliser le plan d'affaire 2022



- Aucun accident avec arrêt de travail ou incident environnemental de classe 1 (4) n'a été enregistré au T2
- Kibali est en bonne voie pour atteindre les objectifs de production de l'année.
- L'exploration continue à fournir un potentiel prometteur d'onces supplémentaires à Kibali, alors que nous continuons à investir dans le remplacement de nos réserves et à envisager de nouvelles opportunités.
- Des centrales hydroélectriques de classe mondiale atténuent l'impact du prix élevé du pétrole.
- Poursuite d'opportunités d'investissements dans le pays en forgeant des partenariats locaux, avec le soutien des entrepreneurs locaux - 4,1 milliards de dollars atteints depuis le commencement des activités jusqu'à ce T2 2022.
- Investissement dans la communauté locale par le biais du mécanisme de cahier de charges mis en place avec une dotation de 8,7 millions de dollars pour les projets communautaires et aussi par des investissements continus maintenus: le cas de l'achèvement de 3,5 km de la route de Durba.
- Une étude de faisabilité a été lancée en vue de la réintroduction du rhinocéros blanc dans le parc national de la Garamba, à la suite des progrès considérables réalisés avec l'augmentation de la population de girafes.
- Un accent continu sur les partenariats locaux pour développer un avenir durable avec le démarrage d'une ferme aquaponique au cours du trimestre.
- Le perfectionnement professionnel des cadres et techniciens congolais se poursuit dans le but d'accroître l'emploi des femmes dans le secteur.
- Reconstruction de l'organisation caritative « Nos Vies en Partage » pour le soulagement de la pauvreté et la promotion de l'éducation, des soins de santé primaires et de la sécurité alimentaire pour les femmes et les enfants à travers le continent africain - ceci s'ajoute au programme RSE de Barrick.



## Santé et Sécurité au Travail...



### Sécurité au travail

- Aucun accident avec arrêt de travail enregistré au cours du T2 2022.
- Re-certification ISO 45001 par un audit externe
- Poursuite de la mise en œuvre du programme "Journey to Zero Harm" (J20H – « Cap vers Accident Zéro ») et contrôle de sa conformité.
- Poursuite de l'examen et de la mise à jour des évaluations de base des risques sur le site.

### Programme de lutte contre le paludisme

- Taux d'incidence du paludisme de 7,84 % au T2 2022 contre 6,39 % pour la même période en 2021.
- Pulvérisation intérieure résiduelle (IRS) en cours dans le camp, la zone d'exclusion, le village junior et les villages environnants.
- Pairs éducateurs communautaires engagés dans la sensibilisation en porte-à-porte

### Programme VIH

- CDV mobiles<sup>1</sup> introduits dans la communauté : 1 155 CDV avec 23 positifs (1,99%)
- Tests sur le lieu de travail : 101 CDV réalisés avec 7 personnes testées positives (6,69%)



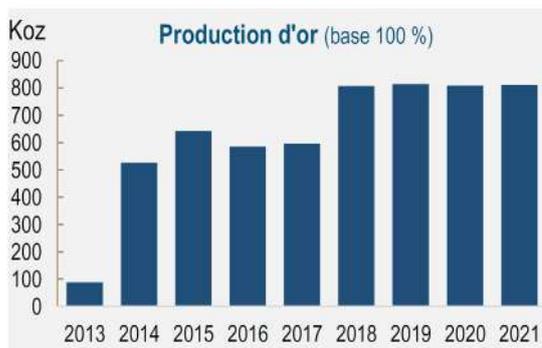
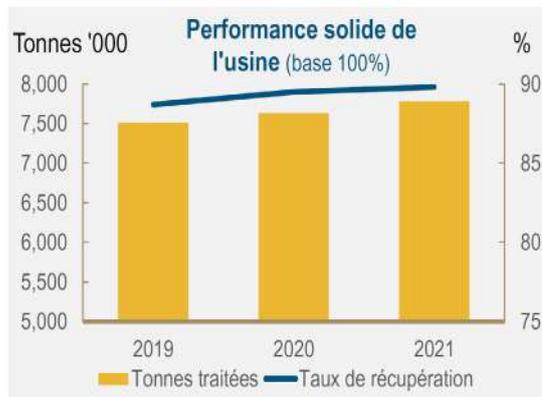
<sup>1</sup>Conseil et dépistage volontaire

# Kibali...une Opération de Niveau Un



## Performance de l'usine (base 100%)

- Le remplacement de la boîte d'engrenages de l'usine 2 a été effectué avec succès au cours du T2 2022; l'usine a fonctionné à pleine capacité.
- Le remplacement du câble de l'enrouleur a été effectué avec succès au cours du T2 2022.
- 7 783kt traités en 2021
- Augmentation constante de la récupération des usines depuis 2019 - récupération de 89,8 % atteinte en 2021.



Se référer au rapport technique sur la mine d'or de Kibali, République démocratique du Congo, daté du 18 mars 2022 avec une date effective du 31 décembre 2021, et déposé sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et EDGAR à [www.sec.gov](http://www.sec.gov) le 18 mars 2022.

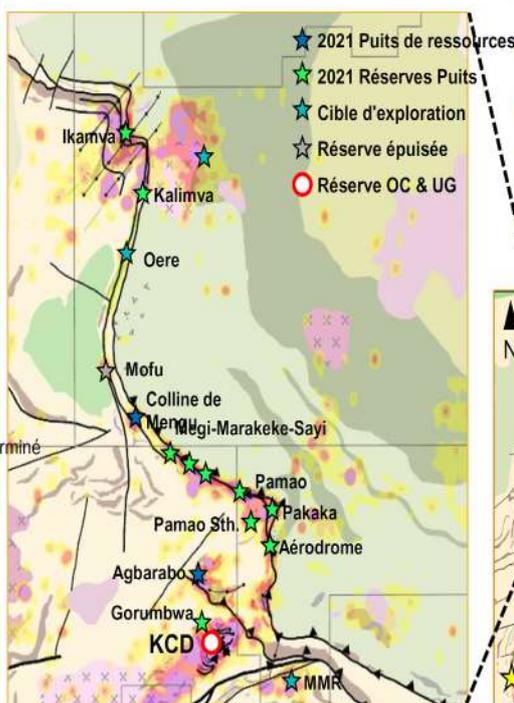
## Construire le pipeline d'exploration...



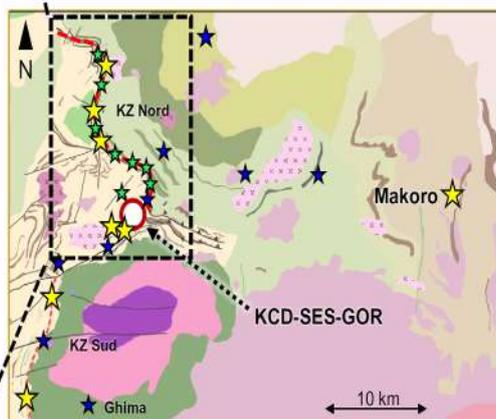
- Faïlle majeure
- Faïlle mineure
- Faïlle de minér.

- BIF
- Sédiments.
- Volcanoclastiques
- Basalte
- Schiste à biotite
- Vol. mafique indéterminé
- Tonalite
- Diorite
- Granite
- UM

- Au dans le sol**
- >12ppb (80%)
  - >30ppb (90%)
  - >55ppb (95%)
  - >120ppb (98%)

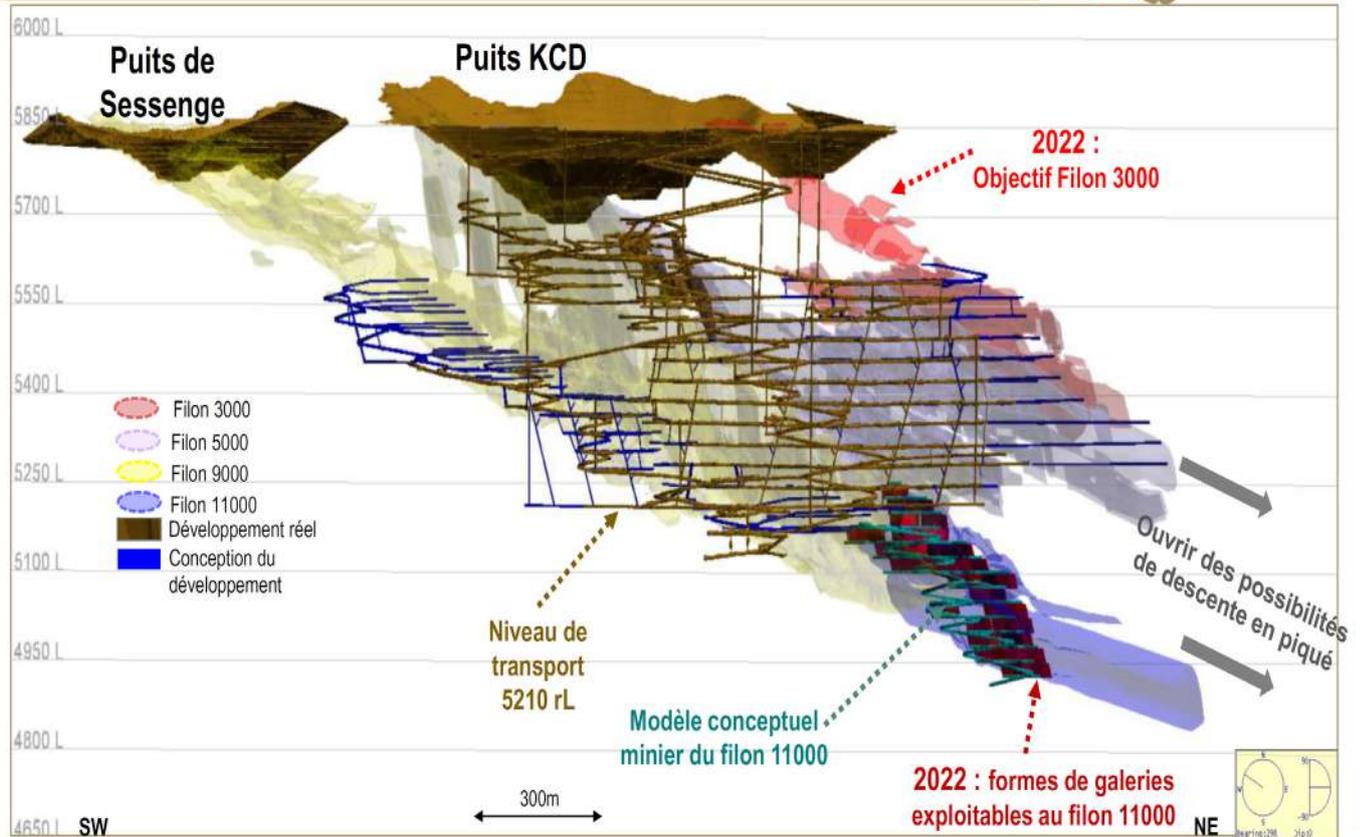


- Programme de forage actuel à Kalimva confirmant le potentiel en profondeur (300m de distance verticale)
- Système de minéralisation à haute teneur ouvert en aval de Mengu Hill. Forage de suivi en cours
- Une minéralisation à haute teneur ouverte en profondeur à Agbarabo et Rhino, qui soutient le potentiel d'une opportunité de mine souterraine.
- Accès au sud de KZ, forage sur le point de commencer à Zambula, ciblant des zones à haute teneur potentielles interprétées dans les flexures.
- Makoro : les résultats d'un échantillonnage de surface à haute teneur indiquent un potentiel le long d'un corridor de cisaillement de +3 km de long et de +1,5 km de large.



<sup>1</sup>Porphyre de feldspath de quartz (GFP) ; Formation de fer en bandes (BIF)

# Kibali...Le filon 11000 continue à assurer la croissance

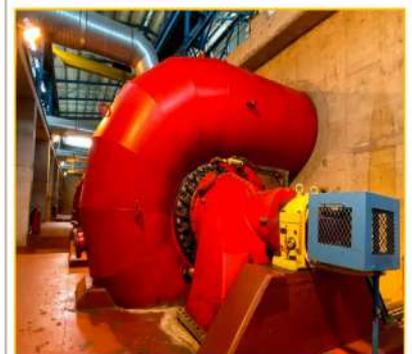
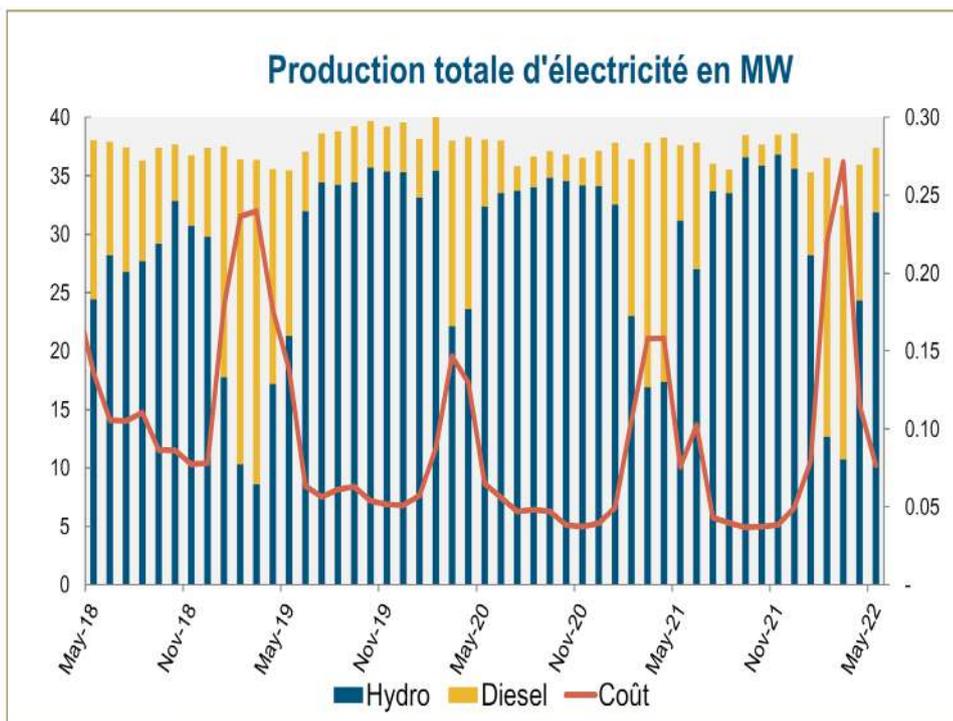


# Des opérations rentables avec des centrales hydroélectriques de classe mondiale...



## Énergie hydroélectrique

- Capacité de production hydroélectrique maximale de ~42 MW/h, ce qui réduit la consommation de diesel.
- Le mélange d'énergie hydroélectrique effectué au deuxième trimestre s'est maintenu au-dessus de 80%, réduisant l'impact de l'augmentation des prix du diesel ainsi que l'empreinte carbone de Kibali.



## Développement communautaire...



### ■ Consultations avec les Parties prenantes

- Église catholique - Initiatives de développement communautaire - Rénovation de l'église et projet de tournesol
- Organisation de la Journée communautaire pour le nettoyage des rues

### ■ Éducation/renforcement des capacités/Alliance Garamba

- Lancement de partenariats pour la conservation de la biodiversité
- Inclusion financière : L'Alliance Garamba a formé des associations communautaires locales sélectionnées sur la formation et la gestion des associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA).
- Construction de 2 écoles modernes

### ■ Santé/Eau potable

- 4 sources d'eau captées pour améliorer l'accès des communautés à l'eau autour de nos opérations de forage
- 1 centre de santé construit au cours du trimestre

### ■ Projets de développement

- Projet de route en béton de Durba - 3,5 km achevés à ce jour
- Tournesol RCC/Kibali sur un projet pilote de 5ha : Culture et entretien des cultures
- Construction d'un projet pilote de ferme aquaponique à Doko 2

### ■ Cahier des charges et le Fonds communautaire de 0,3%.

- Cahier des charges approuvé par le gouvernement central et dont la mise en œuvre a commencé au cours du trimestre.
- Signature de l'arrêté interministériel des Mines et des Affaires sociales pour installer le comité de pilotage pour la gestion du fonds sur le projet Kibali.



Rencontre avec l'évêque de l'Église catholique (Diocèse d'Isiro Niangara), RDC, Kibali

## Attirer davantage d'agents de développement... un autre partenariat : l'Alliance Garamba



- 2016 - Barrick, jadis Randgold, a signé un Protocole d'accord avec l'USAID.
- Kibali a encouragé les acteurs du développement à venir étendre la frontière économique établie par la mine dans la région.
- En mars 2020, l'USAID a demandé des notes conceptuelles pour une activité visant à lutter contre les menaces pesant sur la biodiversité autour du parc national de la Garamba.
- L'USAID a maintenant confirmé sa contribution de 8,35 millions de dollars sur 5 ans, à hauteur d'un volet du financement communautaire de Kibali.
- Adam Smith International, avec les autres partenaires de l'Alliance, va conduire ce projet de co-création avec la mine.
- Le projet devrait attirer de nouveaux investissements et se concentrer sur :
  - La promotion de moyens de subsistance alternatifs au sein et autour des communautés minières, avec un accent particulier sur l'agriculture.
  - Le développement économique local
  - L'amélioration de la gestion des zones protégées
  - L'arrêt de l'exploitation minière illégale à l'intérieur des permis de Kibali et l'augmentation de la mise en place de couloirs ASM officiellement reconnus (ZEA) en dehors des périmètres de la mine.
- L'Alliance, appelée « Alliance pour la Protection de la Biodiversité et le Développement », vise à tirer parti des investissements de la mine de Kibali pour stimuler la croissance et les opportunités dans la région.



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



**Adam Smith  
International**



**Global  
Communities**  
Partners for Good

## Investir dans l'avenir de la biodiversité en Afrique...

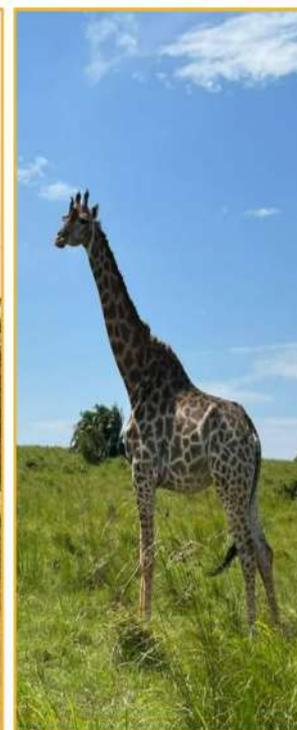


### ■ Une étude de faisabilité a été lancée pour la réintroduction du rhinocéros blanc dans le parc national de la Garamba.

- Le plan prévoit la relocalisation d'environ 50 rhinocéros blancs à la Garamba, ce qui est essentiel dans le cadre du plan à long terme de protection de cette espèce.
- Barrick est le seul sponsor de ce qui sera le plus grand exercice de ce type dans le pays.

### ■ Barrick a continué à soutenir le Parc National de la Garamba :

- Des progrès substantiels en matière de conservation des girafes, qui ont vu la population passer de 22 individus en 2012 à plus de 71 en 2022.
- Colliers pour éléphants - Couverture du coût de 15 nouveaux colliers, de la remise à neuf de 11 anciens colliers, des frais de connexion au satellite et des frais vétérinaires.
- Gestion de la végétation - éradication des plantes exotiques envahissantes qui occupent l'espace nécessaire à la croissance des plantes indigènes.
- Conservation des carnivores - Achat de cinq colliers GPS à déployer sur des lions
- Hôpital de Nagero - Ce financement a permis de couvrir les coûts opérationnels de l'hôpital de Nagero, notamment les salaires du personnel, les médicaments et les équipements.



## Des actions durables locales...



### ■ Créer de la valeur durable grâce à des partenariats locaux

- Construction d'une ferme aquaponique de classe mondiale en collaborant avec des partenaires locaux et l'Alliance Garamba pour créer de nouvelles opportunités avec une technologie innovante.
- Explorer les possibilités de développer les secteurs agricoles du cacao et du café en RDC pour le bénéfice de notre communauté.

### ■ Formation aux compétences communautaires et renforcement des capacités

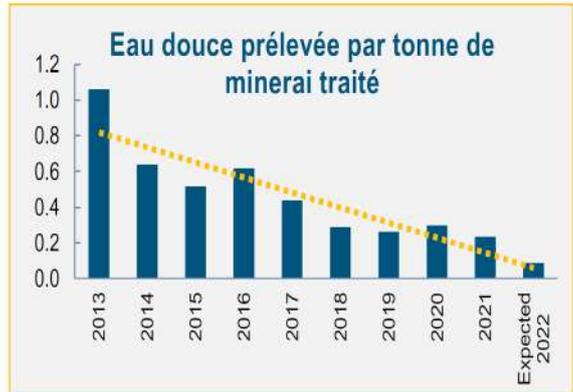
- Centre de formation à Doko 2 destiné à la formation professionnelle et technique qui est en cours en collaboration avec le gouvernement et l'Alliance Garamba - visant à promouvoir l'emploi et les opportunités entrepreneuriales pour les communautés locales.
- Formation à l'inclusion financière avec des partenaires locaux (FINCA) et l'Alliance Garamba (associations villageoises d'épargne et de crédit - VSLA) à des associations communautaires locales sélectionnées.



## Axé sur l'environnement...



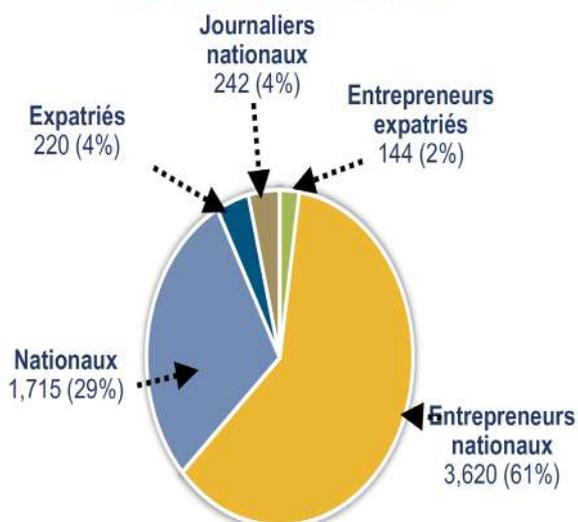
- Renforcer les entreprises locales dans notre communauté avec une usine d'embouteillage d'eau visant à réduire notre empreinte carbone et réduire l'utilisation du plastique à Kibali avec des plans de recyclage en cours.
- Lancement du projet de réutilisation d'eau visant à réduire le prélèvement d'eau dans la rivière Kibali et améliorer la recirculation interne de l'eau des zones minières vers l'usine de traitement.
- Maintien de la certification ISO 14001 et établissement de nouveaux objectifs pour l'année.
- Le programme de reboisement se poursuit - 2 100 arbres ont été plantés au T2 2022, ce qui porte le total à ce jour à plus de 5 500 arbres plantés par Kibali.
- Collaboration avec le Parc National de la Garamba
  - Développer un nouveau modèle de collaboration entre la conservation et l'exploitation minière
  - Visites éducatives de routine pour les étudiants de Durba
  - L'étude de faisabilité visant la réintroduction du rhinocéros blanc dans le parc a commencé.



## Kibali montre la voie à suivre en matière de localisation & de transformation...



### Une main-d'œuvre locale



- Accent mis sur le perfectionnement professionnel des salariés nationaux - **94% de la main-d'œuvre**
- Le développement des compétences des cadres et techniciens congolais se poursuit

### Nous sommes fiers de soutenir les femmes dans les mines

- Promouvoir l'embauche croissante des femmes dans l'industrie minière, traditionnellement dominée par les hommes, grâce à des campagnes de recrutement ciblées et à des programmes de développement conçus pour les préparer à des carrières enrichissantes à tous les niveaux de l'entreprise.
- La mine de Kibali met en œuvre cette philosophie en s'engageant à assurer une plus grande diversité des genres.



**Clara Kasongo**,  
ingénieur civil dirigeant  
la section du projet  
d'investissement avec  
courage et  
responsabilité.



**Stella Alega**,  
diplômée en  
logistique et  
approvisionnement,  
un membre précieux  
de l'équipe.



## Nos Vies En Partage (NVEP)...

# BARRICK

- Nos Vies en Partage est une association caritative créée en 2012 par l'héritage de Randgold pour soutenir les laissés-pour-compte de la société, avec un accent particulier sur les femmes, les enfants négligés et les communautés moins favorisées.
- Entre 2012 et 2016, Mark Bristow a dirigé une équipe lors de plusieurs safaris à moto destinés à collecter des fonds en Afrique.
- La dernière randonnée à vélo « Safari Kwa Afrika Bora » (Voyage pour une meilleure Afrique) a emmené 7 motocyclistes de Mombasa (Kenya) à Muanda (RDC) - plus de 8 900 km en 28 jours.
- En parcourant des zones reculées dépourvues d'infrastructures, NVEP a rencontré certaines personnes les plus pauvres d'Afrique et a fait des dons à des centaines d'organisations dans différents pays africains.
- Le pouvoir des partenariats a été mis en évidence par le soutien et les contributions de nos partenaires commerciaux locaux à l'organisation caritative.
- Suite à la fusion entre Randgold Resources et Barrick Gold Corporation, nous avons décidé de reconstruire l'association « Nos Vies en Partage » et, avec l'aide de nos partenaires, de poursuivre notre voyage pour une Afrique meilleure pour tous.



## Notes en fin de texte



1. Un actif aurifère de niveau 1 est un actif dont les réserves ont le potentiel de fournir une durée de vie minimale de 10 ans, une production annuelle d'au moins 500 000 onces d'or et des coûts totaux en espèces par once sur la durée de vie de la mine qui se situent dans la moitié inférieure de la courbe des coûts de l'industrie. Un actif stratégique est un actif qui, de l'avis de Barrick, a le potentiel de générer une valeur non réalisée significative dans le futur.
2. Le 20 mars 2022, Barrick et les gouvernements du Pakistan et du Baloutchistan ont conclu un accord de principe sur un cadre qui prévoit la reconstitution du projet Reko Diq. Si les accords définitifs sont exécutés et que les conditions de clôture sont satisfaisantes, le projet sera reconstitué et détenu à 50 % par Barrick et à 50 % par les parties prenantes pakistanaises, Barrick étant l'opérateur à l'avenir.
3. Estimation historique au 31 décembre 2010 sur une base de 100 %. Réserves probables de 74 millions de tonnes à une teneur de 4,21 g/t, représentant 10 millions d'onces d'or. Les réserves historiques ont été estimées par Randgold Resources conformément au Code australien de déclaration des résultats d'exploration, des ressources minérales et des réserves de minerai (le « Code JORC »). Les normes de rapport du Code JORC sont fonctionnellement équivalentes à l'instrument national 43-101 - Normes d'information sur les projets miniers.
4. La classe 1 - Haute importance est définie comme un incident qui a des répercussions négatives importantes sur la santé humaine ou l'environnement ou un incident qui s'étend sur des terres accessibles au public et qui a le potentiel de causer un impact négatif important sur les communautés environnantes, le bétail ou la faune.
5. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) est un ratio calculé comme suit : nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000 d'heures divisé par le nombre total d'heures travaillées.

## Informations techniques

Les informations scientifiques et techniques contenues dans cette présentation ont été revues et approuvées par Simon Bottoms, CGeol, MGeol, FGS, FAusIMM, Mineral Resources Manager : Afrique et Moyen-Orient et Rodney Quick, MSc, Pr. Sci.Nat, responsable de la gestion et de l'évaluation des ressources minérales - chacun étant une « personne qualifiée » selon le sens stipulé dans la Norme nationale 43-101 - Standards of Disclosure for Mineral Projects.

# Kibali Gold Mine

## Entre vitalité industrielle et engagement social



**CYRILLE MUTOMBO**  
Directeur-Pays de Kibali Gold Mine

Durant quatre trimestres consécutifs, Kibali Gold Mine a maintenu son niveau élevé de production en 2021. Le géant africain de la production orifère s'est surpassé face à la pandémie à la Covid-19, dépassant même les prévisions du début de l'année. Aux côtés de cette vitalité industrielle, Kibali Gold Mine n'a pas perdu un centimètre de sa vocation sociale. En témoigne cette interview exclusive du Directeur-pays, Cyrille Mutombo accordée à l'Atlas du Congo Profond ainsi que le condensé de deux derniers points de presse animés par le PDG de Barrick.

**Qu'est-ce qui justifie l'engagement social de Kibali Gold Mine depuis plus d'une décennie, tant au niveau local qu'au niveau national en RDC ?**

L'engagement social du projet « Kibali Gold Mine » est l'essence même de sa licence sociale, obtenue après avoir démontré d'une volonté hors du commun d'investissement dans un projet aussi audacieux que celui de la création d'une mine de classe mondiale dans une zone enclavée, sans infrastructures de base.

Lancer un projet minier de grande envergure implique une chaîne d'approvisionnement structurée et des coûts maîtrisés. Nous avons dès lors commencé par des grands travaux d'infrastructures allant de la construction de routes

principales à celles de ponts, afin de désenclaver la zone et faciliter l'acheminement des équipements et matériels. Nous avons ensuite démarré les travaux de réhabilitation du premier barrage électrique pour une meilleure autonomie de l'usine.

Vous conviendrez avec nous que l'incidence sociale d'un tel projet ne pouvait qu'être considérable. Les communautés locales environnant notre empreinte minière étaient dépourvues de toute infrastructure de base indispensable à leur bien-être et au développement de la région.

Apporter le minimum vital était une obligation pour nous et c'est ce à quoi nous nous sommes évertués pendant les années d'installation du projet.

Nous avons commencé par organiser les communautés pour la réussite de la mise en place d'un forum communautaire au sein duquel toutes les questions seraient discutées et expliquées. Cet espace de dialogue nous a permis d'organiser la délocalisation et relocalisation des communautés vers la Cité de Kokiza. Cette dernière s'est faite de manière concernée avec les populations concernées via un Groupe de Travail pour la Réinstallation.

Nous avons construit toute sorte de commodités : écoles, hôpitaux, centres sportifs, instituts supérieurs, églises, eau potable, électrification, etc

Nous avons organisé les membres actifs de cette communauté en coopératives pour



une meilleure prise en charge et pour qu'ils bénéficient des activités de la mine.

Il n'était pas évident de convaincre des entreprises expertes dans les activités annexes et connexes de rejoindre notre projet parce que la main d'œuvre locale faisait gravement défaut.

Quand nous regardons en arrière nous sommes fiers de ce que nous accompli, malgré les attentes sans cesse grandissantes de cette communauté locale qui en dix ans s'est vue passer de 50.000 habitants environs à 500.000.

Le projet Kibali représente de l'emploi pour plus de 5.000 foyers, et participe de ce fait au développement de cette contrée qui s'est depuis ouverte au monde extérieur grâce aux routes et aux opportunités de commerce dont le levier principal est la mine de Kibali.

Cette réalisation sociale qui compte aujourd'hui plusieurs entrepreneurs congolais qui ont, au fil du temps, acquis une expertise technique avérée représente une grande fierté pour notre entreprise dont l'équipe dirigeante est majoritairement congolaise.

Nous avons et continuons à investir dans ces communautés en favorisant des programmes de bourses pour les élèves et nous sommes fiers d'affirmer que nous allons au-delà des exigences de la législation minière en terme de responsabilité sociale des entreprises.

**A combien estimez-vous la contribution de Kibali Gold Mine au trésor public, tant au niveau national qu'au niveau du gouvernement provincial du Haut-Uele ?**

Depuis le début de ce projet, la contribution au Trésor public en terme d'impôts, taxes, redevances et autres permis s'élève à xx au niveau du Pouvoir central et xx payés directement à la Province.

**Comment Kibali Gold Mine entend- elle résoudre définitivement le conflit qui l'oppose avec la Sokimo ?**

Les équivoques qui constituaient ce soit disant conflit qui oppose Kibali a son actionnaire SOKIMO ont été levées et nous avons exprimé au Ministère du Portefeuille la nécessité d'organiser une meilleure gestion et coordination de cette entreprise éta-

tique.

Notre partenaire SOKIMO dispose d'un actif minier à ce jour dormant et par conséquent non profitable à l'Etat. Tout ce que nous demandons c'est que le partenariat soit accru au-delà du projet actuel Kibali, qui du reste est le seul projet dont peut se prévaloir la SOKIMO, en terme de réalisation technique et de développement.

La Province du Haut-Uélé pourrait voir se développer plusieurs projets de l'envergure de Kibali si les propositions pertinentes de Barrick Corporation sont minutieusement étudiées par le Gouvernement de la République. Les problèmes actuels de la SOKIMO seraient de l'histoire ancienne.

**Quelles sont les principales actions ou réalisations sociales de Kibali Gold Mine en 2021 et comment la société entend- elle améliorer ses relations avec les communautés locales ?**

L'année 2021 a été entachée par la pandémie de la Covid-19 qui a touché la RDC depuis mars 2020. Nous avons accompagné les efforts du

Gouvernement en apportant des dons en nature, constitué principalement de produits médicaux tels que lits, gel hydro-alcooliques, respirateurs, appareils pour le test PCR, etc.

Parallèlement nous avons enclenché des travaux de bétonnage sur la route Durba, sur une longueur de 6 kilomètres.

Parce que nous pensons que seul le développement de l'entrepreneuriat local garantira l'après-mine, nous avons mobilisé des partenaires sociaux, ainsi que des bailleurs, afin de promouvoir l'éducation financière, à travers des micro-crédits aux petits commerces. Nous comptons parmi eux la Coopération technique allemande (GIZ), l'Institution financière FINCA, l'Agence de développement américaine (USAID).

Nous entretenons un partenariat fructueux avec le Parc de la Garamba, en ce qui concerne la protection de la biodiversité, en combattant le braconnage et en favorisant les énergies propres.

### **Que répond Kibali Gold Mine à ceux qui l'accusent**

### **d'instrumentaliser le gouvernement provincial pour démolir les habitations des pauvres citoyens près de sa zone de production ?**

Nous croyons au respect des institutions de la République et estimons que ceux qui propagent ou font de telles allégations ne se sont juste pas donné la peine de rechercher les éléments de vérités auprès du gouvernement provincial ou de Kibali.

L'Etat a des responsabilités et l'une d'entre elles est la sécurisation des peuples, en ce compris, les entreprises privées qui s'installent en RDC et œuvre au développement du pays aux côtés du Gouvernement. Dans le sens de ses responsabilités, l'état et plus précisément le gouvernement provincial, a procédé au déguerpissement des personnes établies dans une partie de notre zone d'exclusion de manière irrégulière qui s'en ai suivi une démolition.

Nous sommes tristes de constater que notre personnel subit des violences physique alors qu'ils sont dans l'exercice légitime de leur droit au travail. La recherche de solu-

tions est à privilégier au détriment des paroles et actes de violence auxquelles nous assistons aujourd'hui.

### **Quel témoignage Kibali Gold Mine apporte- elle aux investisseurs extérieures qui hésitent à s'implanter en RDC ?**

Kibali ne peut qu'apporter un témoignage positif en ce qui concerne l'investissement en RDC, un pays aux potentialités énormes et aux ressources humaines exceptionnelles. Dans plusieurs forum nationaux et internationaux auxquels nous prenons part, nous ne cessons de mobiliser al communauté des investisseurs et nous nous nous présentons toujours en ambassadeurs de la RDC.

Nous lançons néanmoins un appel aux autorités de la République pour qu'un accent soit mis sur le respect des textes légaux et réglementaires, la stabilité fiscale et juridique étant un atout important pour un pays qui souhaite attirer des investissements sérieux et durables.

**Propos recueillis par BM**



# Le CEEC relève les défis de la valorisation des matières précieuses de la RDC



**FREDDY MUAMBA KANYIKU**  
Directeur Général du CEEC

Aux commandes du CEEC depuis 2021, le Directeur général Freddy Muamba et son équipe travaillent d'arrache pieds et multiplient les initiatives afin d'endiguer la fraude qui gangrène l'industrie minière en RDC. A travers un interview exclusive qu'il a accordée à Atlas du Congo Profond, Freddy Muamba insiste sur la nécessité de bien encadrer la certification et la valorisation des matières précieuses qui constituent un important levier de la croissance économique et de la stabilité sociale dans ce grand pays d'Afrique centrale. Découvrez ci-dessous l'intégralité de son intervention.

**Comment la haute Direction du CEEC ressent-elle le soutien total que lui témoigne le président de la République et l'ensemble du gouvernement, particulièrement le Ministre des**

**Mines ?**

Le CEEC bénéficie du soutien du Président de la République, qui partant de sa vision avait donné des instructions claires au gouvernement en rapport avec le chan-

gement de mode de gestion des entreprises publiques en visant la maximisation des recettes de l'état.

En ce qui nous concerne : la rigueur appliquée dans la transparence et la traçabilité



**SIMON MANZONSIKILA LUKIESA**  
 Directeur Général Adjoint du CEEC

lors de la perception des taxes et redevances perçues dans les 5 filières encadrées par le CEEC, seront les instruments principaux de maximisation desdites recettes.

**Quelles les vrais défis qu'il faut relever pour bien réduire la fraude minière en RDC ?**

S'agissant de la lutte contre la fraude minière, les faiblesses ont été relevées et pour y pallier, la mise en œuvre des dispositions idoines dont nous épinglons quelques-unes :

- *Le fonctionnement effectif de la Commission nationale de lutte contre la fraude minière ou de la structure équivalente qui vise la synergie des actions entre les différents services et organismes ayant la lutte contre la fraude et la contre-*

*bande minières dans leurs attributions ;*

- *La dotation des Services publics compétents des moyens conséquents pour lutter contre la fraude et la contrebande minière ;*

- *La dépolitisation et la démilitarisation de l'exploitation minière en RDC ;*

- *La formalisation de l'exploitation minière artisanale ;*

- *L'identification et le contrôle effectif des activités des tous les acteurs depuis le site d'exploitation jusqu'à l'exportation. Il est donc sous-entendu que la traçabilité des produits miniers surtout d'exploitation artisanale demeure un défi majeur ;*

- *L'implémentation et le fonctionnement effectifs des initiatives de traçabilités des substances minérales (l'ITOA et*

*autres initiatives à venir) ;*

- *L'implication de tous les agents de l'état dans la lutte contre la fraude minière ;*

- *L'annulation de la multiplicité des taxes tant au niveau national que provincial ;*

- *La mise en place des dispositions efficaces contre la porosité de nos frontières (il faut un contrôle efficace au niveau des postes frontaliers et postes frontières par notamment l'installation des scanners de détection des métaux) ;*

**Sur le plan régional :** la mise en application effective des textes signés par les Chefs d'État de la région, notamment :

- *Le pacte sur la stabilité, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs;*

- *Le protocole sur l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs.*

- *Sur le plan international : la signature des accords de collaboration pour un approvisionnement responsable des minerais produits en RDC avec les pays importateurs de nos minerais comme les EAU, la CHINE, la Belgique (pour les diamants), etc.*

**Qu'elle est la particularité de l'ITOA que coordonne le CEEC et en quoi cette initiative a-t-elle contribué à l'augmentation de recette provenant du secteur minier ?**

Le CEEC, intervient dans les limites de ses attributions fixées par la Loi 0918 du premier janvier 2015, portant mise en œuvre d'un système de traçabilité dénommé Initiative de traçabilité d'exploitation de l'Or Artisanal.

Le point de départ d'intervention du Centre dans le processus de chaîne d'approvisionnement se situe au niveau du conditionnement de tous colis d'or dans un sachet inviolable en décrivant ainsi trois niveaux de terminaison :

- *Le modèle B est utilisé dans le point de vente agréer par l'arrêté du gouverneur de province, maison d'achat et de vente des négociants de catégories A ;*

- *Le modèle C est utilisé au bureau d'achat du comptoir agréer ;*

- *Le modèle D est utilisé lors de l'expertise, évaluation et certification.*

L'ITOA est une initiative du CEEC, qui du reste est coordonnée par le ministère de tutelle.

**Quels sont les éléments constitutifs d'un certificat de traçabilité de substance précieuse en vigueur dans la sous-région des grands lacs ?**

Par la traçabilité il faut entendre, le mécanisme mis en place pour assurer le suivi des étapes de la filière de production minière et de flux financiers subséquents depuis le site d'extraction des produits miniers jusqu'à leur exportation en passant par leur détention, transport, commercialisation, traitement et/ou transformation. (Article 1 point 53 bis encore du code minier).

Ainsi la traçabilité est un maillon de la certification. En fait, la certification est l'ensemble de mécanismes, procédures et procédés visant à établir la nature, les caractéristiques physiques et/ou chimiques, l'origine et la provenance légale et licite des substances minérales, et ce, conformément aux normes nationales et internationales en matière, prenant en compte à la fois le suivi et la traçabilité des substances minérales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. (Article 1 point 9 quater du code minier)

Au regard de ce qui précède, à titre indicatifs les mentions essentielles du certificat CIRGL sont :

- Nom et adresse de l'exportateur ;
- Nom de l'importateur ;
- Numéro de la licence d'exportation ;
- La date d'expédition ;
- La date d'expiration du certificat ;
- Nom du transporteur ;
- Transitant par ville ou pays ;
- Code QR

- Valeur du minerai ;
- Teneur ;
- Poids ;
- Métal contenu.

Quelles sont les autres réalisations du Comité de Gestion que vous pilotez depuis plus de 3 mois :

Pour ce faire, plusieurs actions ont été accomplies à cet effet tant sur le plan administratif, financier que sur le plan technique sans oublier les comptes rendus des missions effectuées par les mandataires aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays dont nous énumérons quelques-unes :

**A. Sur le plan administratif et financier**

- *La Désignation des cadres pour pourvoir aux postes organiques d'où la démobilisation quasi-totale du personnel, la Direction financière était paralysée du fait de l'absence de ses principaux animateurs, en l'occurrence le Directeur Financier, le Chef de Division Trésorerie, le Chef de service caisse et le Chef de service Banque ;*

- *La Requête auprès de toutes les banques et institutions financières en relation d'affaires avec le CEEC pour dresser l'état des comptes ouverts en leurs livres ;*

- *Le Recours au Ministère public et à l'Inspection Générale des Finances pour l'ouverture des bureaux du Directeur Financier et de la Trésorière afin de procéder à l'inventaire de la situation physique des coffres et armoires ;*

- *La Réquisition du Conseil Permanent de la Comptabilité du Congo (CPCC) pour assister la Direction Financière à la tenue des comptes conformément aux normes.*

Il faudrait retenir aussi qu'au cours de la même pé-



**JUSTIN KIELA NGOY**  
Pdt du Conseil d'Admin. du CEEC

riode, les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022 ont été élaborées, présentées au Conseil d'Administration et adoptées.

Au regard de la démobilisation du personnel, une idée novatrice a germé : les notes de service portant désignation du meilleur Employé du mois et mettant en place la Commission ad hoc de sélection des candidats ont été prises. Les meilleurs Employés du mois de septembre 2021, en l'occurrence un agent masculin et un agent féminin ont été désignés et la cérémonie de remise de prix y relatif a été organisée le 30 septembre 2021.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions du travail, les actions suivantes peuvent être épinglées :

- *L'allocation des moyens de*

*transports et de communication aux Directeurs ;*

- *L'obtention de l'autorisation préalable de la tutelle en vue de l'acquisition de l'immeuble devant abriter la Direction Provinciale du CEEC/Haut-Katanga ainsi que le recrutement d'un cabinet conseil pour accompagner la Direction Générale dans cette opération ;*

- *L'amorce des démarches pour la location d'un immeuble confortable devant servir des bureaux de la Direction Provinciale du CEEC/Lualaba, en attendant l'érection d'un immeuble sur fonds propres ;*

- *Le renouvellement de l'outil informatique de la Direction provinciale du CEEC/Haut-Katanga afin de faciliter le travail concernant notamment le processus de certification d'origine des produits miniers marchands destinés à l'expor-*

*tation.*

## **B. Sur le plan technique**

Les réalisations des 100 premiers jours du Directeur Général a.i du CEEC se reposent essentiellement sur le programme minimum d'activités techniques du CEEC pour le second semestre 2021, du fait que ledit programme vise le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du CEEC par notamment, l'acquisition et l'implantation des équipements et infrastructures spécialisés des laboratoires et l'implémentation de l'Initiative de Traçabilité de l'Or d'exploitation Artisanale.

**Comment s'organise la brigade minière pour lutter contre la fraude et de quelle formation bénéficient ces**

## **brigadiers ?**

Le règlement minier en son article 12, a prévu une Direction de l'inspection minière ayant pour attributions de : rechercher, détecter, constater et réprimer les infractions liées aux activités minières prévues par le code minier et ses mesures.

Le CEEC n'a pas en son sein une brigade minière, en revanche il a une Direction juridique et de lutte contre la fraude minière, toute une division chargée des investigations, protection et lutte contre la fraude et les agents de cette division sont revêtis de la qualité d'OPJ. Aussi il est important de signaler que dans le souci de lutter contre la fraude minière, il a été mis en place une commission nationale de lutte contre la fraude réunissant en son sein 17 institutions. (Présidence, primature, le ministère de l'intérieur etc.) qui est chapoté par le CEEC.

## **Quelles sont les étapes d'évaluation et de certification d'une substance minérale ou précieuse ?**

Les étapes d'expertise et d'évaluation dépendent d'une substance à l'autre, cependant le processus est défini de manière générale comme suit :

### **1. De l'expertise :**

- La vérification de la documentation décrivant l'origine de la substance dans le strict respect de la chaîne d'approvisionnement responsable ;
- La détermination des caractéristiques physico-chimique de la substance ;
- La détermination de la qualité et la quantité.

### **2. De l'évaluation :**

- La détermination du prix.

## **Quelles seront les priorités du CEEC durant les 6 prochains mois ?**

Les grands axes de la vision managériale 2022 sont essentiellement :

- L'installation des infrastructures et équipements complets des laboratoires dans les provinces de Haut-Katanga (Lubumbashi) et Lualaba (Kolwezi et centre de négoce de Musompo) ;
- Le renforcement des capaci-

tés des Techniciens et autres agents du CEEC (la formation des cadres et agents dans divers domaines dont les besoins se ressentent) ;

- Le recrutement d'une catégorie de personnel devant bénéficier de la formation pour devenir experts en diamants ;
- Les stratégies à mettre en place pour assurer la promotion des activités du CEEC ;
- L'amélioration des conditions du travail (réaménagement de la salle technique, réfection de l'immeuble de la Direction Provinciale de Kinshasa, Construction du siège du CEEC/Mbuji-Mayi) ;
- L'implémentation de l'ITOA ;
- L'ouverture des représentations extérieures ;
- La signature des contrats de performance spécifique.

## **Pour le directeur en Mission**

**Christian TSHIMINYI MULUNDA**

Chef de Division Planification et Promotion a.i

**MUAMBA KANYINKU Freddy**  
Directeur Général a.i



# TOP 10 DES PUISSANCES MILITAIRES DU MONDE - 2022

## 1. LES ÉTATS-UNIS

En 2022, le pays de l'Oncle Sam comptabilise 1,4 million de soldats actifs pour 440.000 réservistes. Avec un budget de la défense s'élevant à 770 milliards de dollars, soit environ 688,8 milliards d'euros, les Etats-Unis sont la première puissance militaire du monde, avec un PowerIndex de 0,0453.

Ils possèdent officiellement l'arme nucléaire. Et, selon le Stockholm international peace research Institute (SIPRI), ils détiennent 5.550 ogives.

## 2. LA RUSSIE

Forte de ses 850.000 soldats et de ses 250.000 réservistes, la Russie se classe deuxième avec un PowerIndex de 0,0501. Son budget de la défense s'élève à 154 milliards de dollars en 2022, (environ 137,8 milliards d'euros).

Le SIPRI estime que la Russie possède 6.255 bombes nucléaires.

## 3. LA CHINE

C'est la plus grande armée du monde, avec 2 millions de soldats et 510.000 réservistes. La Chine dépense 250,2 milliards de dollars (227,4 milliards d'euros) pour sa défense. Cependant, son score PowerIndex est de 0,0511, en faisant donc la troisième puissance militaire mondiale. La Chine détient 350 bombes nucléaires, selon le SIPRI.

## 4. L'INDE

Ce pays asiatique dispose de 1,45 millions de soldats et de 1,15 millions de réservistes. Son budget de la défense est de 49,6 milliards de dollars (44,4 milliards d'euros). Ainsi, le PowerIndex de l'Inde est de 0,0979.

L'Inde fait partie des quatre pays à détenir officiellement l'arme nucléaire. Elle dispose de 156 ogives d'après le SIPRI.

## 5. LE JAPON

Face au conflit géopolitique avec son voisin chinois en ce qui concerne notamment les îles Senkaku-Diaoyu (qui sont revendiquées par les deux pays) et à sa volonté de ne plus dépendre des États-Unis, la Japon augmente peu à peu sa puissance militaire. En 2022, l'archipel dispose de 240.000 soldats et de 55.000 réservistes pour un budget de la défense de 47,5

milliards de dollars, soit 42,5 milliards d'euros. Son PowerIndex est de 0.1195.

Le Japon ne dispose pas de l'arme nucléaire.

## 6. LA CORÉE DU SUD

Frontalière avec la Corée du Nord, la Corée du Sud a une armée de 555.000 soldats et 500.000 réservistes. En 2022, son budget de la défense est de 46,3 milliards de dollars (41,4 milliards d'euros). Son PowerIndex est de 0.1261.

La Corée du Sud ne dispose pas de l'arme nucléaire.

## 7. LA FRANCE

La France est la septième puissance militaire du monde. Son armée compte 200.000 soldats pour 35.000 réservistes. En 2022, son budget de la défense est de 40,9 milliards de dollars, soit environ 36,6 milliards d'euros. Pour Global Firepower, son score est de 0.1283.

La France dispose officiellement de l'arme nucléaire avec 290 ogives selon le SIPRI.

## 8. LE ROYAUME-UNI

Fort de ses 194.000 soldats et de ses 37.000 réservistes, nos voisins britanniques sont la huitième puissance militaire du monde. Le Royaume-Uni dispose d'un budget de la défense de 38 milliards de dollars, environ 60,8 milliards d'euros. Son PowerIndex est de 0.1382. Le Royaume-Uni détient officiellement 225 bombes nucléaires, selon le SIPRI.

## 9. LE PAKISTAN

Ce pays frontalier de la Chine et de l'Inde dispose d'une armée de 640.000 soldats et de 500.000 réservistes en 2022. Son budget de la défense est de 7,7 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros). Son PowerIndex est de 0.1572. Le Pakistan détient officiellement l'arme nucléaire, avec 165 ogives selon le SIPRI.

## 10. LE BRÉSIL

Le Brésil se classe à la dixième place des pays les plus puissants militairement. Le pays sud-américain dispose de 360.000 soldats et de 1,34 millions de réservistes, avec un budget de la défense de 18,8 milliards de dollars (16,8 milliards d'euros). Son PowerIndex est de 0.1695. Le Brésil ne détient pas d'arme nucléaire.

# TOP 10 DES HOMMES LES PLUS RICHES DU MONDE

## 1) Elon Musk (254 milliards de dollars)

Ingénieur, entrepreneur, chef d'entreprise et milliardaire sud-africano-canado-américain. Il est le président-directeur général de la société SpaceX et directeur général de la société Tesla, après avoir été président du conseil d'administration de SolarCity et de Tesla. Il est aussi le fondateur de The Boring Company, une société de construction de tunnels, et de Neuralink, une société de neurotechnologie. Il fait de Tesla, au cours des années 2000, un constructeur grand public d'automobiles électriques.

Il est le fondateur de SpaceX et cofondateur de Zip2 et fut le fondateur ainsi que l'un des principaux dirigeants de X.com, qui a finalement fusionné avec Confinity et a pris le nom de PayPal.

## 2) Jeff Bezos (165 milliards de dollars)

Entrepreneur, industriel, propriétaire de médias et milliardaire américain. Il est notamment connu pour être le fondateur, principal actionnaire et président-directeur général d'Amazon jusqu'en 2021 dont il est encore président du conseil d'administration. Il est aussi le fondateur de l'entreprise spatiale Blue Origin, proposant notamment un accès à l'espace pour le tourisme spatial.

## 3) Bernard Arnault (145 milliards de dollars)

Né le 5 mars 1949 à Roubaix, est un homme d'affaires français. Actionnaire majoritaire et président-directeur général du groupe de luxe LVMH, il est propriétaire des journaux Les Échos et Le Parisien. Depuis 2019, Bernard Arnault compte parmi les trois premiers hommes les plus riches du monde.

## 4) Bill Gates (129 milliards de dollars)

Informaticien, entrepreneur et milliardaire américain. Il est connu comme le fondateur de Microsoft en 1975 et son principal actionnaire jusqu'en 2014. Grâce au succès commercial de Microsoft, il est l'un des hommes les plus riches du monde depuis 1996.

## 5) Gautam Adani (123 milliards de dollars)

Milliardaire indien. Il est le président, le fondateur et l'éponyme du groupe Adani, un conglomérat multinational basé à Ahmedabad

impliqué dans le développement et les opérations portuaires en Inde. Le 30 mai 2022, il est la personne la plus riche d'Asie, selon le célèbre magazine Forbes.

## 6) Larry Page (106 milliards de dollars)

Larry Page est l'autre fondateur de Google. Il a réalisé ses études à l'Université du Michigan d'où il sort diplômé en 1995. Il réalise également un doctorat à Stanford, où il rencontre Sergey Brin.

## 7) Sergey Brin (102 milliards de dollars)

Co-fondateur de Google, avec Larry Page (6ème dans ce classement). Il est né en 1973 à Moscou et a émigré aux États-Unis, avec sa famille, dans la fin des années 70. Il a commencé ses études à l'Université du Maryland. Après un doctorat à Stanford, il rencontre Larry Page et crée le moteur de recherche Google en 1998.

## 8) Warren Buffet (102 milliards de dollars)

Hommes d'affaires, investisseur et milliardaire américain. Tout au long de sa vie, il a réalisé de nombreux investissements grâce à sa société Berkshire Hathaway, dans laquelle il est actionnaire majoritaire. Cette entité possède des parts dans de très grandes entreprises comme Coca-Cola Company.

## 9) Steve Ballmer (99,3 milliards de dollars)

Chef d'entreprise américain. Il fait la connaissance de Bill Gates à l'Université Harvard et entre chez Microsoft en 1980. Ballmer est CEO de l'entreprise de 2000 à 2014. Depuis le 12 août 2014, il est officiellement le nouveau propriétaire des Clippers, une franchise de basket-ball de la NBA basée à Los Angeles. En 2011, il est fait chevalier de la Légion d'honneur par Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République Française.

## 10) Larry Ellison (96,1 milliards de dollars)

Homme d'affaires et milliardaire américain. Il est le cofondateur de la firme Oracle Corporation connue pour offrir des logiciels liés aux systèmes de gestion de base de données et au célèbre langage de programmation Java. Il est depuis 2018 Administrateur de société chez Tesla.

# Industrie Minière en RDC : vivement des usines de raffinage local des minerais



**D**es flux de minerais des 3 T + G (coltan, étain, tungstène et or) vers les pays voisins, enclins à des politiques agressives de construction des raffineries, au premier plan desquels le Rwanda, privent la RDC des recettes fiscales et des avantages techniques liés à la valeur ajoutée. Investi le 26 avril 2021 par l'Assemblée nationale, le Gouvernement Sama Lukonde est donc appelé à développer des politiques équivalentes, faisant de l'érection des raffineries une priorité nationale. De sorte à faire bénéficier au Congo, qui possède une grande partie des réserves mondiales desdits minerais, des

larges parts du marché au niveau international. Des atouts pour un tel défi existent. L'initiative de la CDMC (Coopérative des Artisans Miniers du Congo), en association avec la Sakima (Société Aurifère du Kivu et du Maniema) avec à la clé l'implantation d'une raffinerie de coltan dans le Nord-Kivu, sur le modèle de Kisengo Mining dans le Tanganyika, est donc à saluer et à encourager.

Avec près de 60 % des réserves mondiales des 3T + G, la RDC, premier producteur du coltan en Afrique, ne profite pas du tout des ressources dont la nature lui a dotées. A l'état brut, des centaines de tonnes de ce minerai, y compris ceux dont il dérive, en plus

notamment du nobium, prennent clandestinement le chemin des pays voisins, particulièrement le Rwanda et l'Ouganda, avant de gagner principalement les fonderies et les raffineries de l'Asie, l'Europe et les USA où ils sont traités et raffinés. Ce qui permet à ces dernières de réaliser des larges bénéfices en revendant le produit fini aux consommateurs finaux que sont les industriels de l'électronique ou de la téléphonie.

Le schéma mérite donc d'être inversé afin que le Congo soit l'un des leaders mondiaux dans les industries où il a des avantages immenses en matière de ressources naturelles. Vivement donc l'implantation des usines de raffinage

locales des minerais stratégiques. Assurément, ces unités de transformation vont générer de milliers d'emplois pour les Congolais et d'autres expatriés, mais aussi une plus-value, à travers notamment des taxes supplémentaires, pour les produits miniers qui ne seront plus exportés à l'état brut.

La joint-venture CDMC-SAKI-MA, une initiative congolo-congolaise qui a accouché de la société CFM (Congo Fair Mining) avec l'ambition de produire 100 à 150 Tonnes de coltan concentré par mois, vaut ainsi son pesant d'or. Elle présente plusieurs avantages pour le Trésor public et le peuple congolais. CFM n'est pas une vue de l'esprit. C'est une reproduction de l'usine de Kisengo Mining, partenaire de la CDMC dans le Tanganyika. C'est le produit donc d'une expérience éprouvée.

Ce projet constitue un appui substantiel à la réussite du programme du Gouvernement Sama Lukonde appelé à le faire éclore pour mettre ainsi des Congolais sur l'orbite des millionnaires tel que souhaité par le président Félix Antoine Tshisekedi.

### Les «Warriors» appelés à changer de logiciel

La nature a choyé la RDC. Elle a fait, entre autres, d'elle un scandale géologique. Son sol et sous-sol regorge des minerais convoités dans l'industrie de haute technologie (aéronautique, électronique,...), notamment l'étain, le tantale, le tungstène, l'or, le wolframite, etc. Elle contient aussi le cobalt, très prisé présentement dans la construction des véhicules électriques, et beaucoup d'autres substances, dont le cuivre. Ces minerais ne sont pas seulement en abondance, mais ils ont également des teneurs très élevées. Aussi le Congo dispose-t-il d'une main-d'œuvre importante qualifiée pour la prospection, l'extraction et la valorisation desdits



minerais, même si celle-ci s'accommode jusque-là des méthodes minières traditionnelles. Il y a donc nécessité de moderniser le secteur minier des 3Ts afin de tirer parti de tous les avantages induits sur fond d'une valeur ajoutée avec incidence sur les recettes fiscales, la compétitivité, les emplois industriels qualifiés et bien rémunérés, les facilitations du transport international, etc.

Avec toutes ces faveurs offertes par la nature - en sus du mouvement démocratique qui traduit l'attachement de son peuple à sa nation - le Congo devrait se retrouver en tête au monde dans la production des minerais, notamment ceux largement connus sous la dénomination de 3T's + G (étain, tantale, tungstène et or). Paradoxalement, ceux-ci quittent souvent son territoire sans qu'il n'en tire profit sur le plan de recettes fiscales. Bref, ces minerais profitent plus à ses voisins. Lesquels ont mis en œuvre des politiques agressives qui rendent plus attrayante l'exportation des minerais congolais à partir de leurs territoires ; battant ainsi en brèche les exportations légales du Congo.

Au-delà du Gouvernement, les Congolais ne devraient pas pour autant rester les bras croisés et se répandre dans des jérémiades du fait des actions de leurs voisins, décidés à maintenir un certain rapport de force à leur avantage.

Ils doivent plutôt faire usage de leurs droits démocratiques chèrement acquis pour faire pression sur leurs dirigeants afin de créer un avantage commercial pour leur pays. Dans cette perspective, c'est ce qui est attendu du Gouvernement Sama Lukonde dit «Gouvernement des warriors», c'est de changer de logiciel sur fond d'une nouvelle manière de percevoir la gouvernance du pays en général et celle des ressources naturelles en particulier. Ce qui serait une traduction de la vision du président Félix Antoine Tshisekedi à travers l'Union Sacrée de la Nation tenue à rompre avec les pratiques rétrogrades d'autrefois. Cependant, les Congolais doivent garder un œil sur les gouvernements autoritaires des pays voisins et jouer de l'intérieur pour influencer la politique de l'exécutif de leur pays à leur endroit. Même si les guerres ouvertes contre le Congo sont de plus en plus un souvenir, ils doivent être vigilants pour éviter l'exploitation de leur économie par des gouvernements qui peuvent prendre des décisions et mettre en œuvre leurs souhaits plus rapidement que ne le permettent leurs institutions démocratiques.

En effet, Kigali et Kampala, entre autres, ont des taux de taxes à l'exportation de minerais bien inférieurs à ceux du Congo. D'autre part, la myriade de taxes locales et nationales qui sont en vigueur dans ce dernier rend probléma-

tique le respect des obligations et complexifie leur application, à la limite imprévisible. Autrement dit, le fait d'avoir une approche moins favorable aux entreprises en matière de fiscalité minière ouvre le pays aux politiques de ses voisins qui encouragent l'exportation de minerais de leurs pays, en lieu et place de ceux de la RDC, sous forme d'évasion fiscale. A la différence du Japon et de la Chine dont la croissance exploitait, à l'ère de la paix, le lent processus démocratique aux États-Unis et en Europe pour conclure des accords commerciaux favorables et voler la technologie occidentale, le Rwanda et l'Ouganda tentent, par contre, d'utiliser leurs méthodes autocratiques pour mettre en œuvre des politiques qui permettent à leurs pays d'exploiter les richesses minières de la RDC.

### **Kigali et Kampala : cap sur la construction agressive des raffineries**

Problème majeur, l'évasion fiscale n'est pas le seul avantage que s'offrent les voisins du Congo. Ils ont, en plus d'infrastructures idoines en matière de transport, des taux de crédit de fonds de roulement de plus en plus bas. En outre, ils négocient des meilleurs tarifs pour des programmes de conformité coûteux, dont les États-Unis et l'Europe ont besoin pour la vente des minerais.

Pris dans leur ensemble, ces avantages réduisent considérablement les coûts d'acheminement des minerais à travers les pays voisins au détriment du Congo. Il s'ensuit que les négociants, sans éthique, rompus dans le commerce de la contrebande, payent davantage aux producteurs congolais

au préjudice de ceux qui, dans le pays, ne transigent pas avec le devoir de diligence et se conforment aux réglementations nationales.

L'étape d'acheminement à moindre coût des minerais à travers leurs pays étant franchie, l'Ouganda et le Rwanda ont mis en œuvre des politiques visant à encourager la construction des raffineries par des consortiums internationaux courtisés de manière agressive. Cela en garantissant des taux de financement bas pour les projets et le fonds de roulement dont les lignes de crédit utilisées pour l'achat des matières premières sont rendues plus attractives que les taux disponibles pour les négociants du secteur minier de la région. Par ailleurs, la levée des obstacles réglementaires à la construction des raffineries et l'élaboration des réglementations

de provenance plus souples pour les citoyens ont facilité l'approvisionnement des raffineries. De la sorte, les frais de licence négociés ainsi à faible coût favorisent l'achat légal des minerais, souvent près de la frontière de la RDC. Ce qui légalise, du reste, la contrebande.

### **Des avantages énormes pour le pays hôte**

sécurisées sont à la fois onéreuses et spécialisées. Les camions voyagent souvent avec une sécurité armée, non sans compter l'emmagasinage des cargaisons dans des endroits sûrs et coûteux de l'infrastructure portuaire tanzanienne. Bien entendu, avant leur embarquement dans des bateaux à destination des consommateurs finaux.

En effet, il ne reste plus que quelques compagnies maritimes qui desservent Dar es Salaam et nombre d'entre elles ont des règles internes qui leur interdisent d'accepter des cargaisons de minerais de 3T. Ces dernières années, la



**Une usine de traitement de coltan à Kisengo/Tanganyika.**

situation s'est aggravée en raison de la consolidation des compagnies maritimes internationales, consolidation à même de se raffermir à la suite des perturbations dues au COVID-19. Si donc les voisins du Congo réussissent à construire des raffineries, le rumeur veut que leurs propriétaires exercent des pressions politiques, par l'intermédiaire de leurs alliés anglais et américains, pour susciter des inquiétudes concernant les expéditions de minerais de Dar es Salaam avec les compagnies maritimes résiduelles. Il va donc sans dire que, sans aucune procédure moins onéreuse pour exporter les minerais de la RDC par bateau, ces raffineurs ayant aussi la capacité de rendre certains minerais de 3T impossibles à transporter par navire depuis la RDC, il n'y aurait que les raffineries des voisins comme clients. Le Congo serait dans la position peu enviable de devoir accepter le prix que dictent ses voisins délicats, et non de pratiquer le prix réel de ses minerais.

### **Des meilleures perspectives pour la RDC**

Les avantages des raffineries sont énormes. Si la RDC raffine ses propres concentrés, elle aurait non seulement des avantages sur ses voisins, mais ses raffineries pourraient être plus grandes, car disposant de plus de minerais dans la région.

En effet, les raffineries doivent être construites à l'échelle appropriée pour être rentables ; le coût unitaire de l'exploitation étant fonction du volume. Seule à disposer dans la région d'immenses gisements, la RDC a réellement un volume minier suffisant, notamment dans le secteur des 3T's + G, pour justifier des grands projets de raffineries de «classe mondiale». Ses petits voisins ne peuvent pas se permettre l'exploitation des raffineries à grande échelle sans les minerais en provenance du Congo.

De plus, ces raffineries pourraient accepter des minerais trop difficiles à transporter à l'international venant des pays voisins en raison d'impuretés dont l'expédition est restreinte. En d'autres termes, ces concentrés pourraient être raffinés en toute sécurité dans le pays et purifiés en produits faciles et efficaces à transporter dans n'importe quel pays du monde. Une telle modernisation réduirait le transport à une part presque négligeable du coût final et créerait un avantage considérable pour le Congo.

A toutes fins utiles, la RDC doit donc faire de la construction des raffineries une priorité nationale. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour maîtriser le flux des minerais sur le territoire national en vue d'une valeur ajoutée. Le pays a non seulement besoin des recettes fiscales bien règlementées pour son développement et le bien-être de ses citoyens, mais aussi d'emplois industriels bien rémunérés. Ce qui appellerait à une bonne protection des frontières pour dissuader la contrebande. Mais à l'inverse, on devra faire montre de la capacité de payer à l'intérieur, pour les minerais congolais, un prix rémunérateur aux producteurs locaux. Si des prix plus élevés sont payés à l'intérieur, il y a lieu de réduire la pression économique pour faire fuir des minerais à travers les frontières congolaises.

La maîtrise du flux des minerais sur le territoire national en vue d'une valeur ajoutée au Congo est une arme fatale contre ses voisins. C'est ce qui justifie levée de boucliers de plus en plus perçue dans certaines capitales, notamment à Kigali, tel que cela transpire de l'article d'Africa Intelligence du 17/05/2021 intitulé «Kinshasa veut reprendre le contrôle du coltan face à Kinshasa». Le Gouvernement rwandais ne verrait pas d'un bon œil l'initiative

congolaise à travers la Joint-Venture SAKIMA-CDMC (Coopérative des Artisans Miniers du Congo, une entité de traitement possédant aussi des titres miniers) aux fins de la construction d'une usine de transformation du coltan et, par la suite, une raffinerie dans le Nord-Kivu. Des forces seraient mobilisées tant à l'interne qu'à l'externe pour décourager cette initiative qui va contribuer à la modernisation du secteur minier congolais.

Les Congolais ne doivent donc pas rester sans initiative et se plaindre des actions de leurs voisins. Ils doivent, de façon démocratique, user de tout ce que leur confère l'Etat de droit auquel ils aspirent, pour peser sur leur gouvernement afin de créer vivement un avantage commercial pour leur pays. Si ce cap est gagné, ils cesseront de concurrencer leurs voisins pour leurs propres minerais. Ils utiliseront plutôt leurs propres avantages miniers et usines de fabrication pour concurrencer les producteurs occidentaux et asiatiques. Le Congo devrait travailler pour reprendre sa place légitime en tant que l'un des leaders mondiaux dans les industries où il a des avantages immenses en matière de ressources naturelles. Cela sera bénéfique pour le pays qui entend tirer le meilleur parti de la ZLECAF (Zone de Libre Echange Continental Africain). Et avec raison, Jean-Lucien Busa, ministre congolais du Commerce extérieur, plaide pour une fiscalité alléchante, réduite, incitative à la production intérieure en vue de la relance du secteur productif congolais. Selon lui, la fiscalité pratiquée en RDC doit s'arrimer à la moyenne de ce qui se passe, ce qui est pratiqué dans les pays voisins, les pays concurrents.

**Moïse Musangana  
& Bruno Mbolison**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



01



PARC NATIONAL DE  
**VIRUNGA**



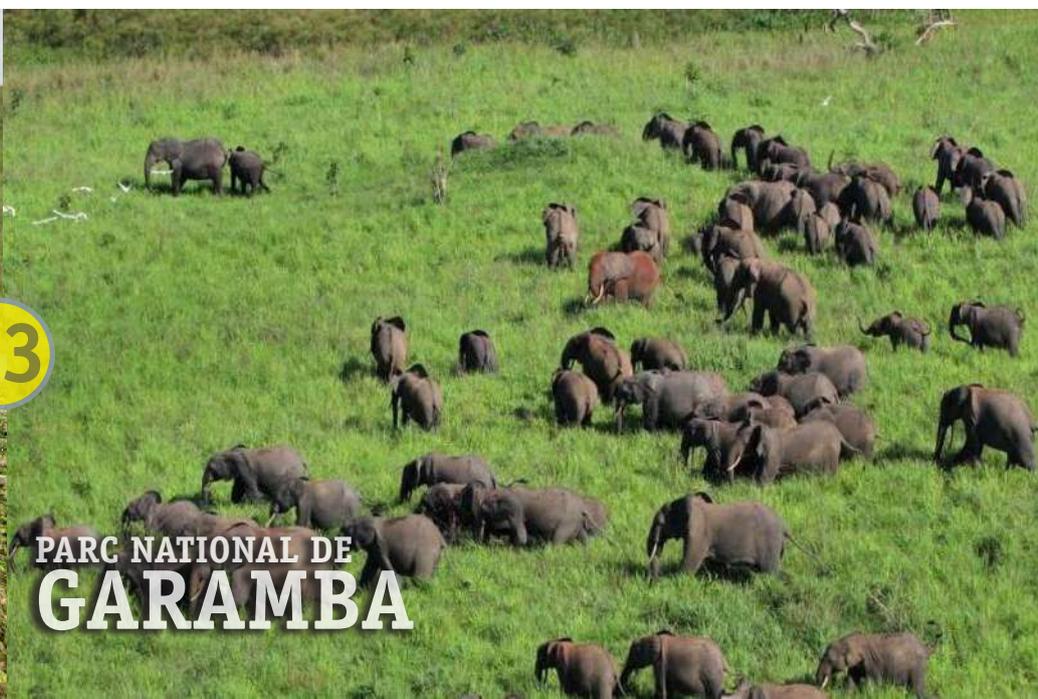
02



PARC NATIONAL DE  
**SALONGA**



03



PARC NATIONAL DE  
**GARAMBA**



04



PARC NATIONAL DE  
**KUNDELUNGU**



05



PARC DE LA VALLÉE DE LA  
**N'SELE**



06



PARC NATIONAL DE LA  
**LOMAMIE**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



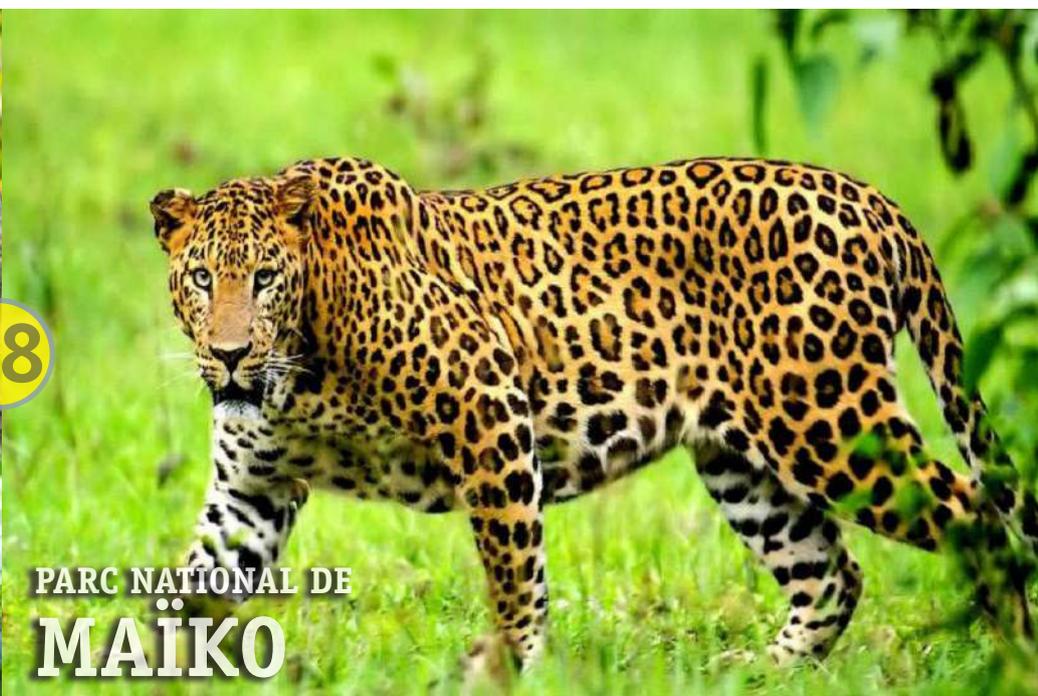
07



PARC NATIONAL DE  
**KAHUZI BIEGA**



08



PARC NATIONAL DE  
**MAIKO**



09



PARC NATIONAL DE  
**UPEMBA**



10



PARC MARIN DES  
**MANGROVES**



11



RÉSERVE NATURELLE DE  
**LOMAKO**



12



RÉSERVE DE FAUNE D'  
**EPULU**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



13



RÉSERVE NATURELLE DE  
**MBOMBO LUMENE**



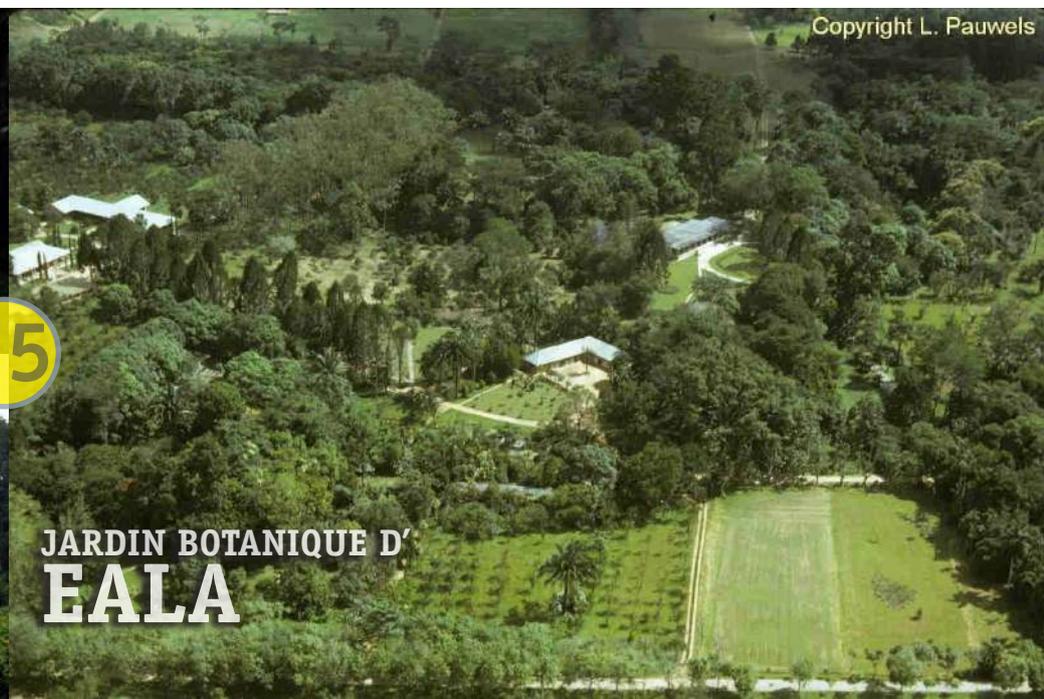
14



JARDIN BOTANIQUE DE  
**KISANTU**



15



JARDIN BOTANIQUE D'  
**EALA**

Copyright L. Pauwels



16



VOLCAN DE  
**NYIRAGONGO**



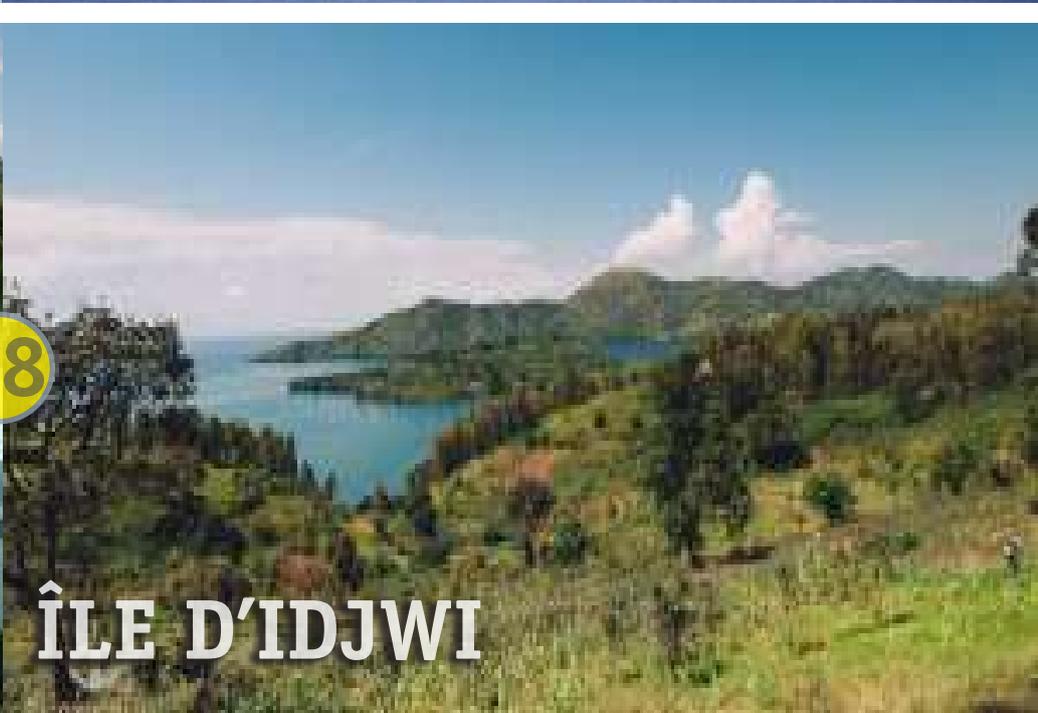
17



**MONT BLANC**



18



**ÎLE D'IDJWI**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



19



## LE BAOBAB DE STANLEY



20



## LA TOMBE DE LA B.H. ANUARITE



21



## POINT DE PASSAGE DE LA LIGNE EQUATORIALE



22



VILLAGE DES  
**BONOBO**



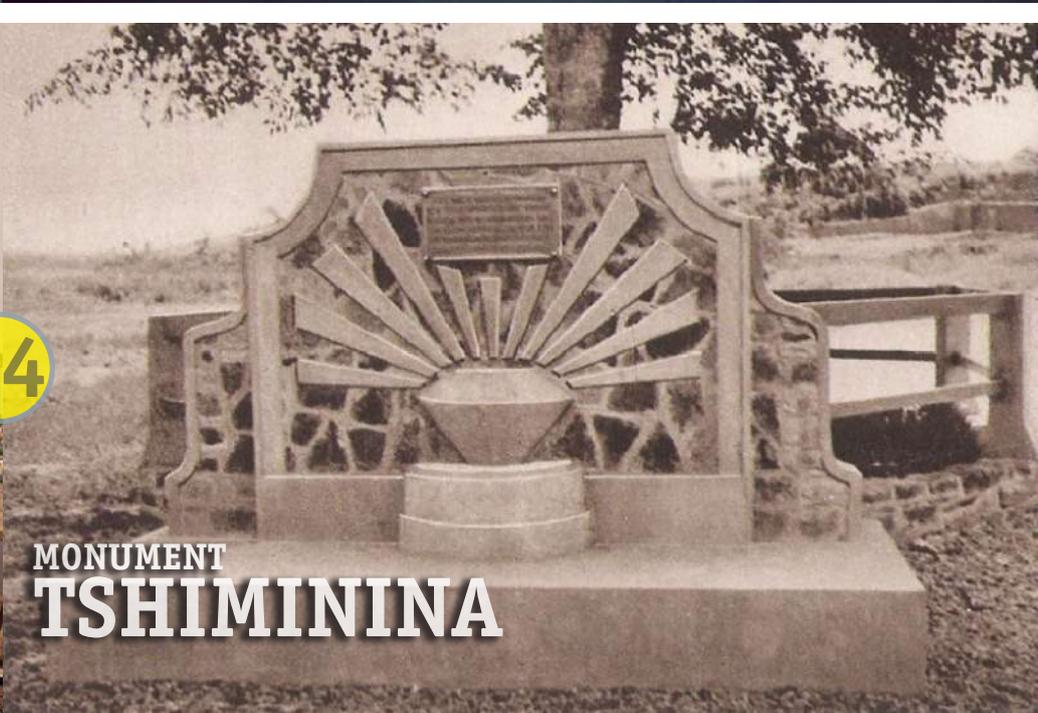
23



LUALABA : SOURCE DU  
**FLEUVE CONGO**



24



MONUMENT  
**TSHIMININA**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



25



POLYGONE DE  
LA MIBA



26



LA GECAMINES  
INDUSTRIELLE



27



PONT MARECHAL



28



CENTRALE HYDROELECTRIQUE  
D'INGA



29



PALAIS DU PEUPLE



30



PALAIS DE LA NATION

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



31



**PALAIS DES MARBRES**



32



**RESIDENCE DE  
KAWELE**



33



**CHUTE WAGENIA**



**HOPITAL DE PANZI**

**34**



**HÔPITAL DE PANZI**



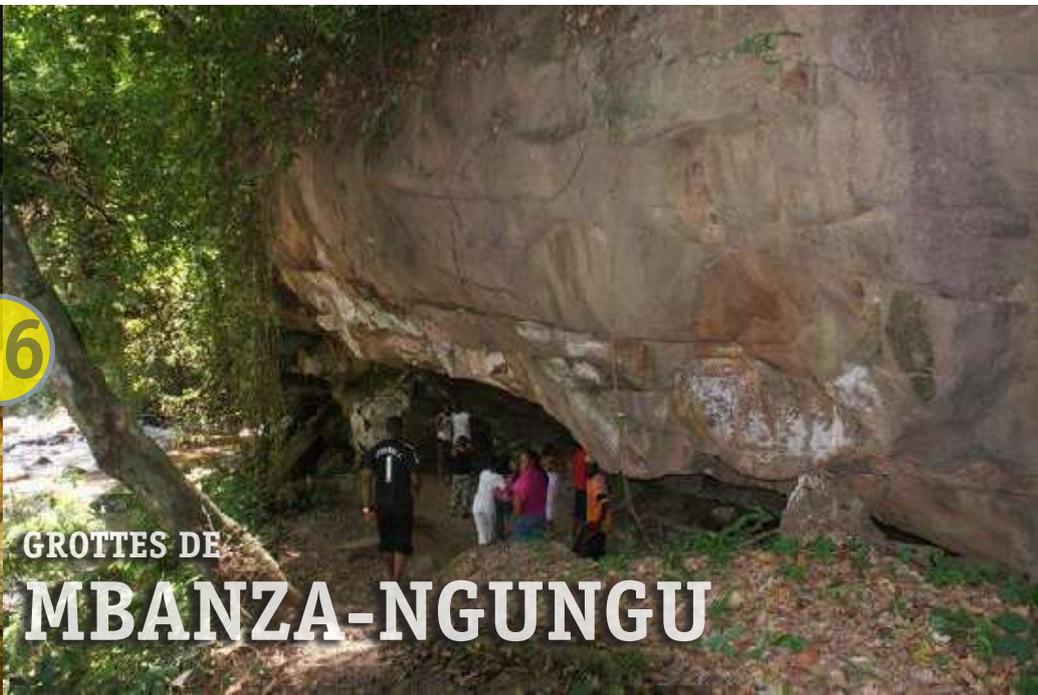
**35**



**CHUTE DE ZONGO**



**36**



**GROTTE DE MBANZA-NGUNGU**

# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



37



RIVIÈRE  
**LUAPULA**



38



RIVIÈRE  
**LOPORI**



39



RIVIÈRE  
**SANGHA**



40



# FLEUVE CONGO



41



# RIVIÈRE KASAÏ



42



# LAC TANGANYIKA



# Les 50 sites touristiques les plus attractifs de la RDC



43



LAC  
**MAÏNDOMBE**



44



LES RAVINS DE  
**LUKWILA**



45



COLLEGE  
**ALFADJIRI**



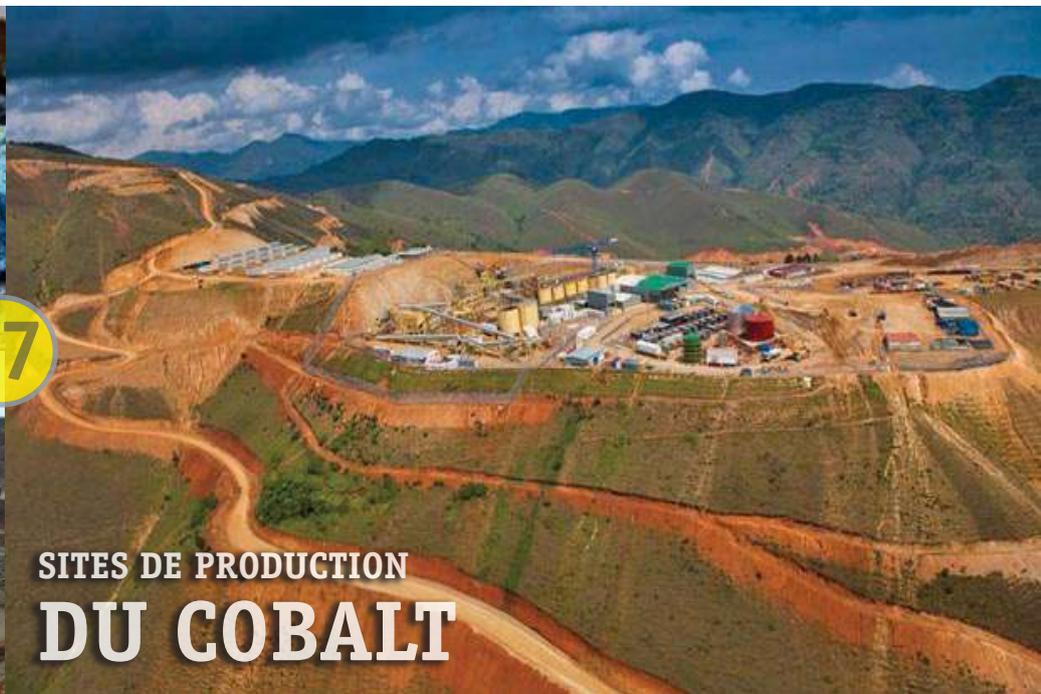
46



PETIT SÉMINAIRE DE  
**BOKORO**



47



SITES DE PRODUCTION  
**DU COBALT**



48



LA BAIE DE  
**NGALIEMA**



# La CVM engagée pour une navigabilité optimale du bief maritime



**Mme MARIE CHRISTINE TUSSE DAUMBO**  
DG de la Congolaise des Voies Maritimes

**S**ociété commerciale dont le capital social est détenu à 100% par l'Etat congolais, la Congolaise des Voies Maritimes (CVM) a comme mission principale la gestion de la navigabilité du bief maritime du fleuve Congo. En d'autres termes, la CVM s'emploie à l'aménagement et à l'entretien du chenal de navigation du bief maritime et au pilotage des navires à destination ou en provenance d'un des ports maritimes congolais.

Ce chenal opérationnel dont la CVM assure la gestion est compris entre Matadi et Banana, sur une distance de plus ou moins 150Km.

Depuis juillet 2017, la direction générale de la CVM est pilotée par madame Marie Christine Tusse Daumbo, une économiste de formation sortie de l'Université de Liège et agent de carrière de la congolaise des voies maritimes qui a occupé plusieurs fonctions entre autres : chargée d'études; Responsable de la gestion du personnel et Administrateur directeur fi-

nancier.

Madame Tusse Marie Christine a aussi exercé entre 2009 et 2010 les fonctions d'Administrateur directeur général adjoint et ensuite Président administrateur délégué de la Minière de Bakwanga (MIBA).

C'est donc en enfant maison que la nouvelle directrice générale de la CVM est résolument engagée dans la recherche des financements et des partenariats à même de booster le niveau de production et de rentabilité de cette entreprise du portefeuille public.

Elle a résumé sa vision managériale à travers non-seulement une brillante allocution qu'elle a faite à Atlanta (USA) au cours d'une conférence d'échanges avec des investisseurs américains mais aussi à travers des multiples rencontres avec des bailleurs de fonds à Bruxelles et à Kinshasa.

Découvrez plutôt l'interview spéciale que la directrice générale de la CVM a accordée à Atlas du Congo Profond.

## Atlas du Congo Profond : Quelles sont les grandes réalisations de la Congo-laise des Voies Maritimes en 2021 ?

**Marie Christine Tusse :** Il y a d'abord l'acquisition depuis décembre 2020 de la drague «Fatshi», propre à la CVM et qui nous a permis de réaliser avec succès deux campagnes de draguage du bief maritime en 2021. Nous avons même dépassé le cap de 28 pieds. Deuxièmement, il y a eu résiliation du contrat de partenariat avec la société belge Dragin international qui était trop pesant financièrement pour la CVM, avec des lourdes factures pour les travaux de draguage. Cette résiliation du contrat nous a permis de faire des économies. Troisièmement, il y a eu la signature d'un contrat de collaboration avec la fédération des entreprises du Congo qui nous a permis de collecter la taxe «RACAD» qui a assuré à la CVM des recettes additionnelles pour le financement du

draguage, avec le paiement régulier des charges d'exploitation de la drague «Fatshi». La taxe «Racad» nous a également permis de constituer des provisions financières pour le renouvellement de l'outil de production et le renforcement des capacités du personnel. La quatrième principale réalisation est du domaine social. En effet, en 2021, le personnel de la CVM a régulièrement reçu son salaire, avec à la clé le 13<sup>ème</sup> mois qui a été totalement libéré avant la fin de l'année et cela depuis plusieurs années. En outre, un effort a été fait au niveau de la direction générale sous l'encadrement du Conseil d'Administration pour une réduction progressive des arriérés de salaires des années antérieures. Il reste néanmoins des efforts à fournir pour éponger totalement ces arriérés de salaires qui avoisinent les 30 mois.

## Atlas du Congo Profond : Quels sont les défis que

## tentent de relever la direction générale et le Conseil d'administration de la CVM?

**Marie Christine Tusse :** Le premier défi est celui du renouvellement de l'outil d'exploitation. La CVM doit acquérir une drague neuve. Il y a, ensuite, un besoin de financement des études hydrographiques qui nous permettent d'établir régulièrement une bonne échographie de la structuration du bief maritime.

Il y a également un défi pour le renouvellement du personnel technique qui a pris de l'âge et dont une bonne partie a été retraitée.

## Atlas du Congo Profond : De quels partenariats la CVM a besoin pour booster ses capacités opérationnelles ?

**Marie Christine Tusse :** La CVM a besoin des partenariats ou des financements pour :

- Assurer l'acquisition d'une nouvelle drague;
- Assurer l'acquisition des navires de pilotage et des ve-





dettes de balisage.

- Assurer l'acquisition des vedettes de transport des pilotes;
- Assurer l'acquisition d'un nouveau «DOC Flottant», car l'actuel qu'elle utilise est vieux de plus de 100 ans;
- Assurer la formation du personnel, programme laissé en souffrance depuis la fin de la coopération belge en 1990.

### Atlas du Congo Profond : Quelles sont les perspec-

### tives pour la CVM en 2022 ?

**Marie Christine Tusse :** En 2022, la direction générale de la CVM, sous l'encadrement du Conseil d'Administration ambitieuse de :

- Renouveler de manière optimale l'outil d'exploitation de l'entreprise.
- Amortir le niveau d'endettement social de l'entreprise.
- Recruter de façon qualitative et progressive un nouveau personnel technique.

Pour terminer, j'invite tout le

personnel de la CVM à tenir le cap. Car la Direction générale et le Conseil d'Administration qui se sont surpassés en 2021 vont redoubler de détermination pour que la CVM, qui est déjà sortie du tunnel, soit plus dynamique qu'avant, avec une sécurisation continue de l'exploitation de cette entreprise cruciale pour les échanges commerciaux entre la RDC et le reste du monde.

**Propos recueillis par ACP**



**Mme CHRISTINE TUSSE**  
lors d'une réunion stratégique

# ARSP : Ahmed Kalej Nkand et le pari de la classe moyenne en RDC



**AHMED KALEJ NDKAND**  
Directeur Général de l'ARSP

**C**réée sur base de la loi n.17/001 du 08 février 2017 et installée depuis 2019, l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé (ARSP) en RDC est actuellement l'une des entreprises les plus dynamiques en RDC.

En effet, l'équipe dirigeante de cette agence publique placée sous tutelle du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises a réalisé d'intenses activités tout au long de l'année 2021. Ces activités sont allées principalement dans le sens de faire découvrir au grand public et particulièrement aux entreprises évoluant en RDC le rôle et l'importance de l'Arsp dans la revitalisation de l'économie congolaise. C'est dans ce cadre que le Directeur Général de l'Arsp, Ahmed Kalej Nkand a conduit la campagne de sensibilisation des entreprises principales et des sociétés de sous-traitance pour une application sans failles des dispositions pertinentes de la loi n.17/001 du 08 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance

dans le secteur privé et ses mesures d'application.

Dans sa matérialité, cette campagne s'est traduite par des matinées d'échange avec les opérateurs économiques, des sensibilisations directes dans les sièges d'exploitation de certaines entreprises, des breakfast briefing avec les représentants des firmes nationales et étrangères, des formations des cadres de l'Arsp pour un bon contrôle sur terrain de l'application de la loi, des séminaires de formation du personnel de l'Arsp sur la procédure dans la passation des marchés publics, des dénonciations de certaines pratiques malsaines qui énervent la loi sur la sous-traitance ainsi que l'appui à l'entrepreneuriat congolais.

Atlas Congo Profond a réalisé un flash backup panoramique et récapitulatif sur les activités déployées par l'Arsp qui permettent d'envisager un avenir prometteur pour l'Arsp et la classe moyenne en RDC.



**ARSP : Cadres et Administateurs outillés sur les procédures de passation des marchés publics**

## ARSP : 2021 plus fertile que 2020

Après la tempête de la covid-19 qui a donné un coup de ralentissement des activités de l'Arsp en 2020, l'année 2021 a permis à la direction générale de l'autorité de régulation d'asseoir son encrage et son encadrement des entreprises principales et des sociétés de la Sous-traitance en RDC. Ainsi, le 18 février 2021 au Pullman Hôtel de Kinshasa, le Directeur Général de l'Arsp a été le principal orateur de

la Breakfast briefing organisé par la chambre de commerce des USA en RDC. Ahmed Kalej Nkand a expliqué que la maximisation de la sous-traitance sera profitable à tous les 3 pôles du triangle de la productivité économique, à savoir l'Etat congolais, les entreprises principales et les sous-traitants congolais. Pour l'État congolais, la maximisation de la sous-traitance dans le secteur privé entraînera le transfert de compétences, la création d'emplois, la domestication de l'économie nationale et l'émergence d'une

classe moyenne dont l'impact direct sera l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour les entreprises principales, la mise en œuvre effective de la loi sur la sous-traitance permettra de réduire le coût de la main d'œuvre ainsi que la réalisation des économies sur les budgets d'exploitation.

Quant aux sociétés de Sous-traitance, l'accès aux marchés de sous-traitance permet plus de volume et plus de régularité de commandes, un meilleur développement de contenu local, un renforce-



**AHMED KALEJ NKAND, lors d'une conférence sur la maximisation de la sous-traitance**



ment de l'expertise local ainsi que l'amélioration des capacités financières propice à la diversification de l'économie nationale. Le Directeur Général de l'Arsp a martelé que le rôle de son institution, en tant que régulateur, est justement celui de servir d'outil important du Gouvernement de la République dans la mise en œuvre de sa politique de diversification de l'économie congolaise. Ce message a été très apprécié par le représentant de la chambre de commerce des USA en RDC, Lino N'Shimba, qui a salué en cette rencontre un cadre d'échanges important pour le renforce-

ment de la présence économique américaine en RDC.

Le numéro un de l'Arsp, Ahmed Kalej Nkand, n'a pas manqué l'occasion rendre un vibrant hommage au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pour sa détermination à développer une politique incitative, favorable à l'émergence d'une véritable classe moyenne constituée essentiellement des PME à capitaux congolais.

### L'ARSP valorise la femme

Au mois de mars 2021, l'Arsp n'a pas du tout été indifférente à la question mon-

diale de valorisation ou d'autonomisation de la femme, bien au contraire. Sous la direction du Directeur Général Adjoint, Alain Bussy Wasso, la journée du 08 mars a été bien célébrée par les femmes de l'Arsp. Alain Bussy Wasso a rendu un vibrant hommage à toutes les femmes qui ont été sur la première ligne dans la lutte contre la covid-19 en RDC. Il a indiqué que c'est grâce aux efforts et parfois même à leurs sacrifices que le monde entrevoit progressivement une victoire face à la pandémie de la covid-19 et à la relance de l'économie mondiale. Le DGA Bussy a rap-



pelé que la covid-19 n'a pas épargné l'Arsp dont la mise en œuvre du plan opérationnel 2020 a été ralentie. Il a par ailleurs que le quota actuellement de 15% des femmes dans l'effectif général des agents de l'Arsp sera positivement réajusté dans le prochain recrutement du personnel.

## Le renforcement des capacités des agents : une priorité managériale

Dans un autre chapitre, l'Arsp a financé et organisé la formation de 16 de ses agents qui, à l'issue d'une formation spécialisée, ont prêté serment comme Officiers de police judiciaire à compétences restreintes. C'est une section spéciale des agents de l'Arsp qui ont comme mission de rechercher, de dénicher et de réprimer les infractions de violation des dispositions de la loi sur la sous-traitance en Rdc. Cette formation a été organisée en collaboration avec

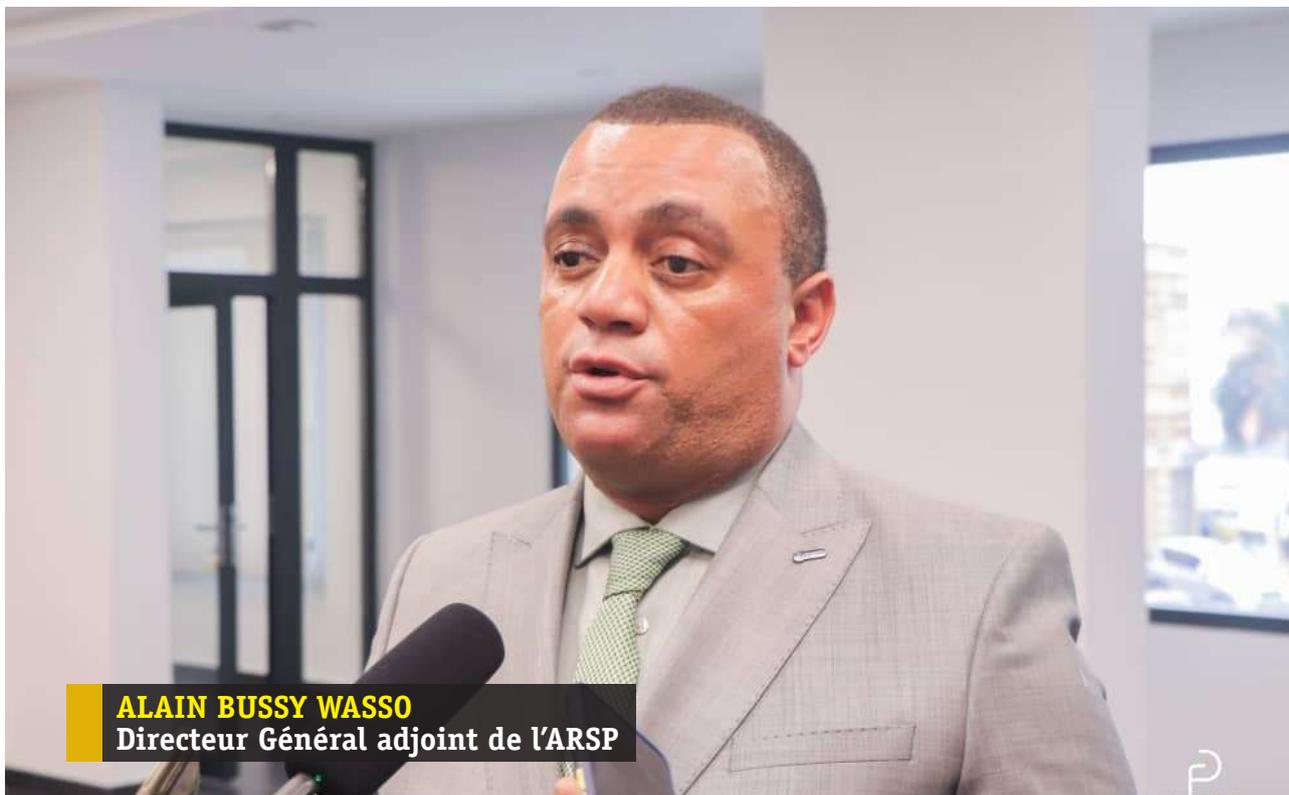
le Tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe. Prenant la parole lors de la cérémonie de prestation de serment de ces nouveaux Opj, le Directeur Général de l'Arsp et le procureur de la République près le TGI Gombe ont invité les agents à faire preuve de moralité, de loyauté et de fermeté dans l'application de la loi.

En septembre 2021, l'Arsp a armé ses cadres de direction et ses administrateurs sur les principes fondamentaux de passation de marchés publics. En effet, au terme d'un séminaire de 10 jours, les cadres de direction et administrateurs de l'Arsp ont été formés sur les procédures nationales de passations de marchés publics en RDC. Cette formation a été organisée en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Cette formation a permis aux agents de l'Arsp de développer leurs compétences en matière de passation des marchés, une base nécessaire à la mise en place d'une cellule de gestion des projets des mar-

chés publics conformément à la législation en vigueur en RDC. Le Directeur Général de l'Arsp a indiqué que l'Arsp qui veut aller loin dans l'application optimale des règles de la sous-traitance en Rdc avait tout intérêt à bien ménager sa monture, par la formation de ses agents à la maison de la loi, des règlements et des principes sur la sous-traitance dans le secteur privé, et qui devront guider notre action que nous voulons la moins reprochable. Pour sa part, le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Céleste Kuzikesa a rassuré les dirigeants et les agents de l'Arsp de son accompagnement et de son appui technique nécessaires et en temps opportun. Parmi les capacités acquises par ces agents, le DG de l'Arsp a souligné entre autres la planification d'une acquisition, la conduite d'une participation et le suivi de l'exécution de manière efficace et jusqu'à la réception définitive d'un marché public prononcée sans



**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**  
Les femmes de l'ARSP honorées par le DG et le DGA



**ALAIN BUSSY WASSO**  
Directeur Général adjoint de l'ARSP

réserve. Il y a eu également la formation sur le mécanisme de gestion des recours en matière d'attribution des marchés et d'exécution d'un contrat. Les cadres et agents de l'administration de l'Arsp qui ont bénéficié de cette formation, ont exprimé leur profonde satisfaction doublée d'une profonde gratitude à l'endroit des formateurs et surtout de leur direction générale dont l'investissement dans l'homme est exemplaire.

## Le suivi de l'application sur terrain de la loi sur la sous-traitance

Soucieux de la bonne application des principes de la sous-traitance par les entreprises privées en RDC, le Directeur Général Adjoint de l'Arsp a conduit une mission officielle à Durba, en province Haut-Uele, à l'invitation de Kibali Gold Mine, numéro 1 de

l'industrie de l'or en Rdc. Du 31 août au 9 septembre 2021, Alain Bussy Wasso et sa délégation ont eu tour à tour des échanges avec la presse locale du territoire de Watsa, avec les sociétés de sous-traitance puis avec l'entreprise principale Kibali Gold Mine.

Face aux professionnels des médias, le chef de délégation de l'Arsp a clairement expliqué que sa présence à Durba s'inscrivait dans le cadre de la campagne de vulgarisa-



**KIBALI GOLD MINE**  
Mine à ciel ouvert



**SMARTPHONES OKAPI**  
Le DG de l'ARSP apporte son appui.

tion et de sensibilisation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de la loi sur la sous-traitance dans le secteur privé. Il a indiqué que l'Arsp avait l'obligation de vulgarisation cette nouvelle législation, dans une approche pédagogique, donner la quintessence, la substance de cette loi dont l'innovation majeure est de réserver exclusivement les marchés de la sous-traitance à des entreprises à capitaux congolais et cela dans tous les secteurs de l'économie nationale.

Le même exercice d'explication et d'échange a été déployé en direction des représentants des sociétés de la sous-traitance à Watsa. Le numéro 2 de l'Arsp a clairement expliqué qu'au terme de la loi, Kibali Gold Mine ne peut donner de marché de sous-traitance qu'à une société à capitaux majoritairement congolais et régulièrement enregistrée par l'Arsp. Il ne peut pas aussi y avoir de structure intermédiaire

entre Kibali Gold Mine et les sous-traitants.

Les échanges ont également été francs et constructifs avec l'entreprise principale Kibali Gold Mine, poumon économique de la province du Haut-Uele et principal producteur de l'or en RDC. Avant de quitter Dourba, Alain Busy Wasso et les membres de sa délégation ont visité la mine à ciel ouvert de Kibali ainsi que le barrage hydroélectrique à Ambarawu. Cette mission a permis aux cadres de l'Arsp de pénétrer les réalités du terrain et d'apporter les éclaircissements sur les questions soulevées par les uns et les autres, dans l'espoir que chaque partie travaillera désormais dans les limites de ses droits et obligations tels que fixés par la loi n.17/001 du 8 février 2017.

L'Arsp a poursuivi sa sensibilisation et vulgarisation de la loi sur la sous-traitance durant les matinées d'information organisées du 22 au 24 septembre à la salle de

conférence de la Fédération des Entreprises du Congo, à Kinshasa-Gombe. Les sociétés du secteur privé, notamment les télécommunications, les entreprises d'assurance, des transports, de la logistique, des hydrocarbures, des industries brassicoles et des services ont constitué le public cible de cette communication. Pour Ahmed Kalej Nkand, la sensibilisation est une activité pérenne pour l'Arsp qui tient à une application harmonieuse des principes de la sous-traitance en RDC par toutes les parties concernées, y compris les sociétés privées qui constituent une composante capitale de la vitalité de l'économie congolaise. Il a invité les entreprises principales à ne traiter qu'avec les sous-traitants en situation régulière et répertoriées dans le registre de l'Arsp. Il a invité les sociétés retardataires à appliquer le [www.arsp.cd](http://www.arsp.cd) pour s'identifier et se faire enregistrer gratuitement, afin d'être légalement éligibles aux mar-

chés de la sous-traitance.

Le Directeur Général de l'Arsp a indiqué le temps de la courtoisie n'étant pas illimité, tous les récalcitrants à la loi s'exposent à des pénalités prévues par la même loi. Les échanges ont été constructifs et ont permis aux membres de la FEC de faire des observations et des propositions pour une application efficiente de la loi sur la sous-traitance en RDC. Ces échanges se sont d'ailleurs poursuivis le 04 novembre 2021 à Pullman Hôtel de Kinshasa, dans le cadre d'un autre rendez-vous d'affaires entre la Fédération des Entreprises du Congo. Le Directeur Général de l'Arsp, Ahmed Kalej Nkand, a présenté l'entreprise qu'il dirige depuis plus de 2 ans aux représentants des PME et des Startups. Il a réitéré les avantages de la bonne application de la loi du 8 février 2017 sur la sous-traitance aussi bien pour l'État congolais, pour les Entreprises principales que pour les sociétés de Sous-traitance.

Dans la même optique, Ahmed Kalej Nkand a attiré l'attention des entreprises prin-

cipales sur les risques qu'elles courent en violant continuellement les dispositions pertinentes de la loi sur la sous-traitance. Il l'a dit à lors des assises de la 5e édition de l'Alternative Mining Indaba, organisées à Kinshasa du 27 au 28 octobre 2021. Le DG de l'Arsp a dénoncé des pratiques malsaines comme l'utilisation des sous-traitants étrangers, avec des prêts-noms insérés dans leurs statuts révisés, comme actionnaires majoritaires alors qu'il est de notoriété publique que c'est loin d'être le cas.

## Promouvoir s'approche «Made in Congo»

De la parole à l'acte, le Directeur Général de l'Arsp a reçu le 16 septembre 2021 la délégation d'une entreprise à capitaux congolais qui a inventé le Smartphone Okapi, made in Congo. C'est l'œuvre d'un inventeur et scientifique congolais, Valentin Lubumba Potissa, Directeur Général de Kin Park Service. Ce congolais qui a été formé à la presti-

gieuse université de Massachusetts, a sollicité l'accompagnement et la protection de l'Arsp pour son développement. Il a indiqué que son téléphone n'a rien à rougir devant les autres produits étrangers qui bénéficient d'une forte publicité de leurs États protecteurs. Dans sa réplique, le directeur général de l'Arsp a salué l'ingéniosité de ce digne du Congo qui constitue une fierté nationale. Il a tout de suite commandé un lot des téléphones et a promu d'avoir un numéro spécial avec ce téléphone Okapi qu'il arborera partout et avec fierté.

C'est également en institution respectueuse de la législation nationale que l'Arsp a lancé un appel d'offre en octobre 2021 pour l'acquisition des mobiliers et des équipements de bureau. Un appel d'offre régulier et encadré par l'autorité de régulation des marchés publics. Le Directeur Général de l'Arsp n'a pas voulu succomber à la tentation des marchés de gré à gré, très prisé par certains gestionnaires publics qui adorent les rétro-commissions.

DK



# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC

**Kempisky Fleuve Congo Hôtel**



Adresse : 119 Boulevard Colonel Tshatshi, Gombe, Kinshasa

**Serena Hôtel**



Adresse : 105 Avenue de la Corniche, Goma, Nord Kivu

**Pullman Hôtel**



Adresse : 4 Av. des Batetela, Gombe, Kinshasa

**Kin Plaza Mall Rotana Hôtel**



Adresse : 1 Avenue de l'Uganda, Gombe, Kinshasa

## Hôtel Memling



Adresse : 5B Avenue Rep Du Tchad, Gombe, Kinshasa



## Grand Karavia Hôtel



Adresse : 55 Route Du Golf, Lubumbashi

## Béatrice Hôtel



Adresse : 1 Ave Isiro, Gombe, Kinshasa

## PARK HOTEL



Adresse : Avenue Munongo, Lubumbashi

# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC



**Simple – unique – friendly**



SALLE DE CONFÉRENCES | CAFÉ | SERVICE TRAITEUR | BAR | PISCINE | RESTAURANT | CHAMBRES | SPA | SALOON | FREE WIFI

+243-819777111 +243-814922222 +243-907775757 reservation@hotellubumbashi.com sales@hotellubumbashi.com



**BELLE VUE Hôtel**

Adresse : Lubumbashi





## Riverside Hôtel

Adresse : 10 Chemin Public, Lubumbashi



## Cosmopolite Hôtel

Adresse : Lubumbashi



## Safari Beach Resort



Commune de la N'sele, Route Nationale 1, En face de Nganda Yalha et du Jardin d'Eden.

## Sultani Hôtel



Adresse : 30 Av. de la Justice, Kinshasa

# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC

## L'Hacienda Hôtel



Adresse : 420 Avenue Kayembe, Kolwezi

## Colibri INN Hôtel



Adresse : Colibri avenue cnr Yav Katshung avenue, Kolwezi



## Moom Palace Hôtel



Adresse : 4351, route likasi- bloc sep congo Kolwezi CD, Kolwezi

## Kampi Ya Boma Hôtel

Adresse : Joli Site, Kolwezi



## Ihusi Hôtel



Adresse : 140 Boulevard Kanyamuhanga, Goma, Nord Kivu

## Linda Hôtel



Adresse : Avenue Révolution, Goma, Nord Kivu

## Karibu Hôtel



Adresse : Quartier Kyeshero, Avenue Karibu,  
Réf: Terminus Hôtel, Goma, Nord Kivu

## Cap Kivu Hôtel



Adresse : Goma, Nord Kivu

# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC

## Panorama Hôtel



## Bégonias Hôtel

Adresse : Ave President Mobutu, Bukavu

Adresse : 22/24 Avenue Kahuzi Biega, Bukavu

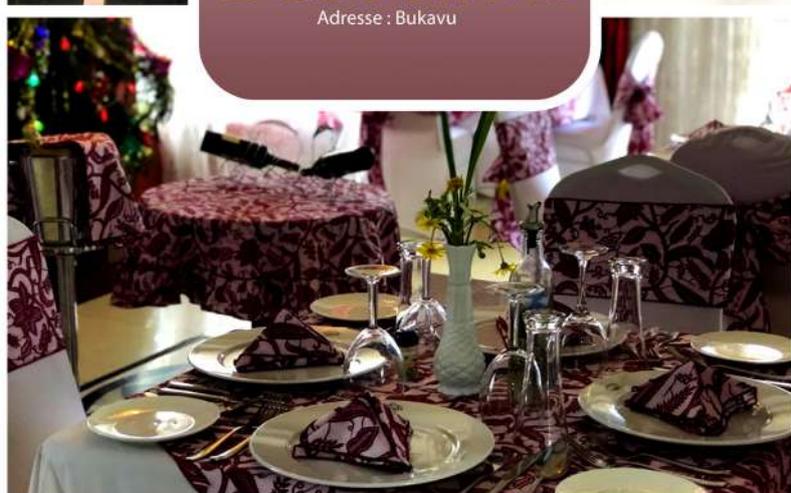


## Best Kivu

Adresse : Bukavu

## Elisabeth Hôtel

Adresse : 14 Avenue de Kalehe, Bukavu



## Executif Hôtel



Adresse : aéroport, Bunia



## La Case de Mr. Henry



Adresse : aéroport, Bunia

## Hôtel de la Province



Adresse : Bunia, Kinshasa

## Gold star International



Adresse : Quartier Lumumba, Avenue du Marché, Bunia

# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC

Mbuela Lodge



Adresse : 374 avenue Colonel Mondjiba Locale 35, Kinshasa

Vivi Palace



Adresse : AV Futi Muekono N° 10 Q Ciné PALACE, Matadi

Hirhode Résidence



La Beviour Hôtel



Adresse : Avenue Nkalakala, Matadi,, Kongo central



Adresse : 1 Avenue de la Mission, Muanda, Kongo central



## Léon Hôtel



41 Avenue Luambo Makiadi, Gombe, Kinshasa

## Jolie Parc Hôtel



Ave Plantanes No 5, Jolie Parc, Commune de Ngaliema

## Platinum Hôtel



Adresse : Avenue Du Commerce 32, Kinshasa

## Les Béatitudes Hôtel



Adresse : Av. Bangamelo N°1, Lemba, Kinshasa

# Les 50 meilleurs Hôtels de la RDC

## Sultani Hôtel



Adresse : 30 Av. de la Justice, Kinshasa

## Hôtel Royal



Adresse : 3 Av. Kitona, Kinshasa

## Flat-Interpellation



Adresse : interpellatiin



## Le Majestik Hôtel



Adresse : 5, avenue Ing Mutima Sakrini



# METROPOL Hôtel



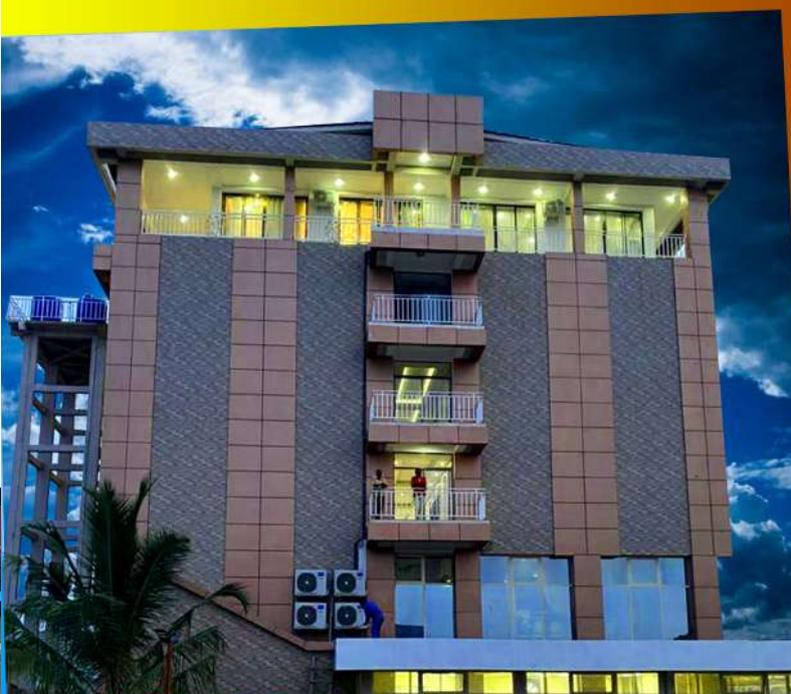
Adresse: Mbuji-Mayi



# Hôtel Ka-Be



Commune de Kanshi, 66, Avenue Inga Mbuji Mayi



# Espace Shadary Hôtel

Adresse : Kindu



# Le Manguier Hôtel



Adresse : Avenue des Poivriers, Kolwezi







# Kongo Central :

## Le Maire Pathy Nzuzi donne un nouveau visage à Matadi

*Nommé depuis 2017 à la tête de la ville de Matadi au Kongo Central, le maire de la ville portuaire, Maître Pathy Nzuzi ya Makengedi a entrepris depuis un certain temps une série d'actions pour la visibilité et la viabilité du chef-lieu de la province du Kongo Central. Ces actions concernent plusieurs secteurs parmi lesquels les infrastructures routières, l'éclairage public et la lutte contre le banditisme urbain.*

**R**çu dernièrement à Kinshasa par le chef de l'État avec d'autres animateurs des entités territoriales décentralisées, le premier citoyen de la ville de Matadi s'est fait l'apôtre de Fatshi Béton au retour de sa ville. En effet, le Président de la République leur a exhorté d'actionner l'arme qu'ils ont dans le fonctionnement de leurs entités à savoir, l'usage de la nomenclature des taxes

de la ville à faire payer aux différents assujettis. D'un commun accord avec ces derniers, ils ont trouvé un compromis pour le paiement de ces taxes afin de donner à la ville les moyens de sa politique. C'est avec les recettes de ces taxes qu'il a amorcé les travaux d'Hercule dans la ville de L'objectif est de matérialiser la vision de chef de l'État axé sur le slogan le Peuple d'abord. Une façon de placer l'homme au centre de toute

action pour le développement du pays.

### **Les infrastructures routières sont réhabilitées**

Un des problèmes auquel la ville portuaire est confrontée est l'état de ses infrastructures routières, ce qui ne favorise pas une bonne circulation des véhicules et autres engins roulants. Soucieux de la bonne



mobilité de ses concitoyens, maître Pathy Nzuzi s'est lancé dans la réhabilitation des infrastructures routières de la ville portuaire. De tronçon Buima- quatre buildings dans la commune de Matadi à la route dénommée montagne Kasu dans la commune de Mvuzi en passant par l'avenue Nouvelle avenue débaptisée avenue Pathy Nzuzi, celui que l'on appelle affectueusement

montagne Kasu qui n'a depuis été réhabilitée est entrain de revêtir à ce jour sa plus belle robe. D'une importance capitale pour résorber le problème des embouteillages sur la nationale n°1 au niveau de Mvuadu et le rond-point Coca Cola, cette route est une déviation pour déboucher vers le stade Lumumba ou la ville basse en passant par la commune de Nzanza.



Océan, bic rouge, Paquebot, Muana maman Maria, Petit frère ya Yesu, n'a rien laissé pour les rendre praticable.

Tenez, construite depuis les années 1958, la route

Pour parvenir à cette réhabilitation, l'autorité urbaine a mis en contribution les jeunes de ce coin de la ville dont certains se livraient au banditisme urbain communément

appelé Kuluna. Après avoir lancé l'opération « Tia na se » entendez par là, Abandonner, les jeunes ont vite adhéré à cette initiative qui les aide à se procurer de l'argent en contre partie des travaux de réhabilitation de cette avenue.

A ce jour, ces travaux qui sont financés sur fonds propres de la mairie, sont à 90% de leur exécution et à la grande satisfaction de la population matadienne.

Il en est de même pour l'ex avenue Nouvelle avenue située dans la commune de Nzanza, débaptisée avenue Pathy Nzuzi qui aujourd'hui est redevenue praticable et construite en matériaux durable. Plusieurs fois réhabilitée par ses prédécesseurs, cette avenue, la plus importante de la commune chère au feu le gouverneur Léonard Fuka Unzola, se dégradait aussitôt à cause de la mauvaise qualité des matériaux utilisés. Aujourd'hui, avec la qualité des matériaux qui ont servi à sa réhabilitation, l'avenue Pathy Nzuzi mettra très longtemps pour se dégrader.

Nous étions abandonnés à notre triste sort par les autorités de la ville à cause de la présence des nids de poules et autres trous béants sur cette route si bien que les véhicules n'y passaient plus, mais il a fallu que cet homme qui n'a même pas vécu longtemps ici à Matadi, vienne pour désenclaver notre avenue. Maintenant, les véhicules empruntent notre avenue, ce qui n'était pas le cas dans le passé. Les taxis nous déposent voire devant nos portes. C'est

pour cette raison que nous, la population riveraine de cette avenue l'avons débaptisée avenue Pathy Nzuzi, nous a confié une dame tenancière d'une boutique située le long de cette avenue.

## La ville désormais éclairée

L'obscurité dans les artères de la ville de Matadi, voilà un autre goulot d'étranglement qui a longtemps caractérisé le chef-lieu du Kongo Central.

Cette situation qui a aussi contribué au phénomène banditisme urbain, n'a pas laissé indifférent le maire de la ville. Toujours avec des moyens propres et dans le cadre de la matérialisation de la vision du chef de l'État, l'autorité urbaine a décidé de sortir ses concitoyens dans le noir sur ces artères publiques. C'est ainsi qu'il a lancé l'opération de rétablir l'éclairage public dans les routes principales de Matadi. La population peut circuler aisément la nuit sans



peut désormais ramasser une aiguille perdue la nuit sur la chaussée grâce à cet éclairage public. D'où certains coins de la ville qui n'étaient plus fréquentés par les véhicules par peur de l'insécurité causée par l'obscurité le sont désormais.

## La construction des abris bus dans la ville

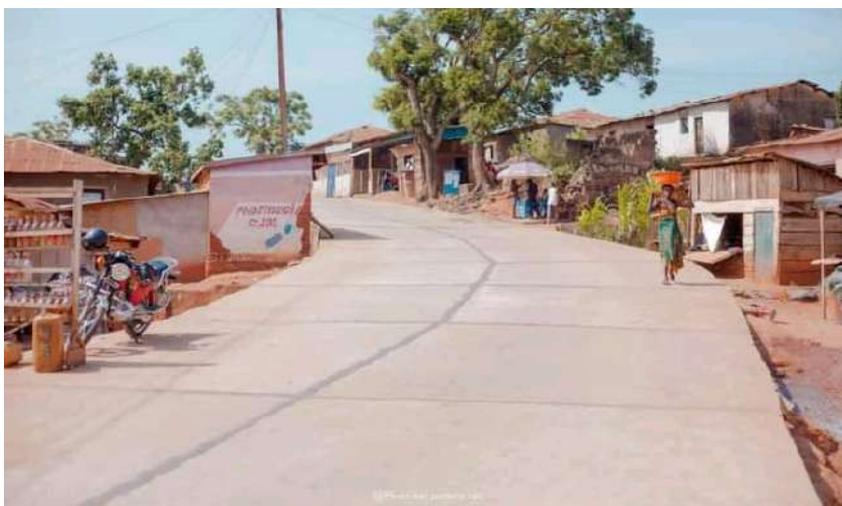
Il s'agit d'une première dans la ville de Matadi. Cette ville dont la densité ne cesse de s'accroître au jour le jour,

pluvieuse. Ce qui fait que la population était contrainte de s'exposer au soleil ou à la pluie quand il s'agissait d'attendre un moyen de transport en.

Le maire de la ville ayant compris la difficulté de ses administrés et dans le souci de les mettre à l'abri de ces intempéries, a construit toujours sur fonds propres de la ville les abris bus dans les grandes places publiques de la ville de Matadi et dans toutes les communes. Une initiative saluée par les bénéficiaires.

Maître Pathy Nzuzi rêve grand pour la ville de Matadi en faisant d'elle d'une ville où il fait beau vivre. Il rêve de faire d'elle un pôle d'attraction des investisseurs grâce à ses richesses touristiques et agricoles et autres activités d'affaires. Matérialiser la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi à savoir le Peuple d'abord pour le bonheur de ses concitoyens tel est le leitmotiv de maître Pathy Nzuzi ya Makengedi à la tête de la ville de Matadi.

**Richard Shako Kanyengele**



inquiétude grâce à l'éclairage public. Un habitant de Matadi a déclaré à l'équipe de Atlas du Congo Profond que l'on

ne permettait pas à sa population de se mettre à l'abri des intempéries tant pendant la saison sèche que la saison

# Ferme Futuka : Le vaste champ de maïs du continent noir



Waouh !, exulte un visiteur qui arpente pour la première fois les allées en terre battue de ce qui se révèle être comme l'un des plus vastes champs de maïs du continent africain.

Dans la ferme de Katumbi, le dôme des silos est le principal point de repère. A l'entrée déjà, les yeux sont braqués sur ces châteaux. La vue est imprenable. Sous

forme de cathédrale, ces gigantesques réservoirs offrent l'imposante image de l'industrialisation agricole.

Le lieu a connu un succès rapide quelques mois après l'ouverture du parc au public. Mais quand Katumbi a été contraint à l'exil, les activités ont été suspendues.

L'ancien régime ne supportait pas de voir ce joyau

accueillir de nombreux touristes, explique un gardien. Au total, 180 kilomètres de routes zigzaguent à l'intérieur de la ferme.

A la découverte de Futuka

Une randonnée dans cette brousse transformée en immense champ de maïs est un énorme plaisir. La beauté du paysage séduit. Avant de pénétrer dans le site, les



pneus des véhicules sont désinfectés. Ici, les mesures de prévention contre le Covid-19 sont strictes.

A Futuka, on se croirait dans un quartier bien urbanisé. Les routes traversent la ferme de bout en bout. A perte de vue, les plantes de maïs couvrent presque l'ensemble de l'espace. Le safari dans le ranch du boss de TP Mazembe donne envie au visiteur de devenir fermier.

Le domaine est un peu une forme de projet-pilote au niveau de l'écotourisme et du développement durable. On peut y pratiquer la pêche, le paintball et même faire du camping.

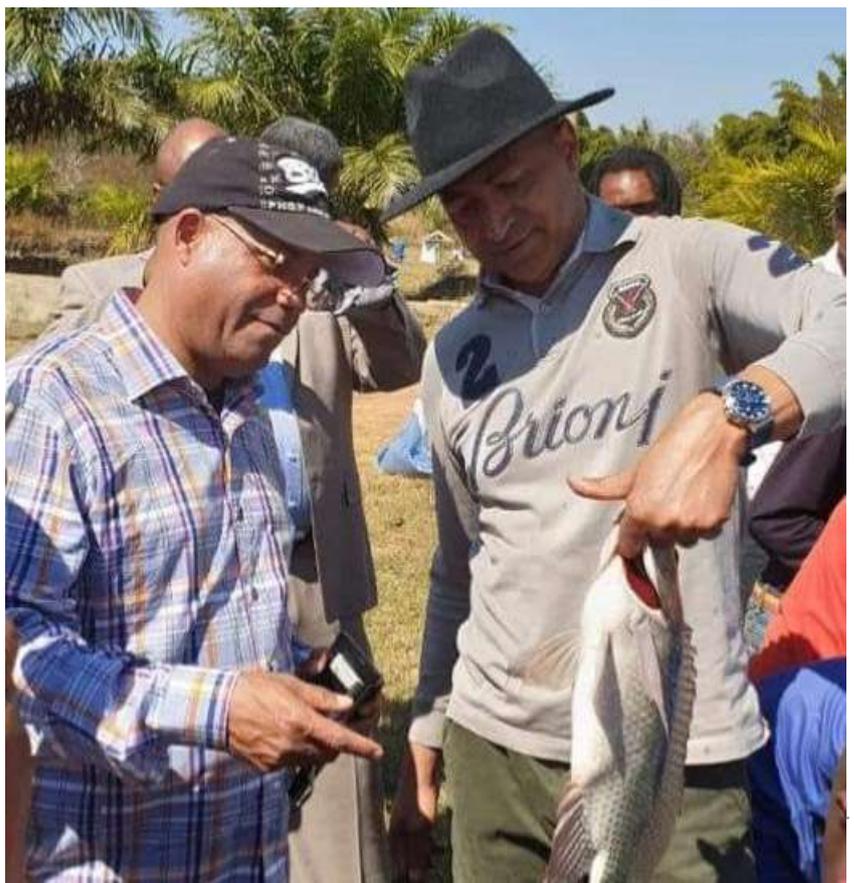
Sur certaines sentes herbeuses qui foncent à l'intérieur de cet énorme champ de maïs, on y croise quelquefois des agents. Ils sont nombreux. Expatriés, Congolais et même des journalistes. Quatre shifts sont organisés quotidiennement.

### **La haute technologie utilisée**

La technologie de pointe est utilisée pour l'irrigation des champs. Avec des épandeurs, l'engrais est déversé rapidement. Les machines permettent l'épandage grâce

à un système de géopositionnement par satellite (GPS) : le débit de sortie des fertilisants augmente ou diminue automatiquement selon les besoins.

Act 2... Lutte pour l'auto-suffisance alimentaire, avec 15 000 hectares, la ferme





Mashamba dans le village de futuka appartenant à @moise\_katumbi s'attèle à production des maïs qui sont ensuite transformés par la minoterie appartenant également au président du TP mazembe [pic.twitter.com/CD1nVKzfYM](https://pic.twitter.com/CD1nVKzfYM)

Les dimensions du champ sont configurées à l'ordinateur. On consigne sur l'écran le type de fertilisant à employer, la quantité à l'hectare et ensuite la largeur de travail. Le logiciel s'occupe du reste.

### **Les moissonneuses récoltent les épis de maïs et les égrainent directement.**

Les déchets sont éjectés vers l'extérieur et les grains sont gardés dans la citerne de chaque moissonneuse. L'épuration se fait automatiquement. Les engins sont équipés de cabines climatisées, de systèmes de contrôle et de conduite avec le GPS, cartographie de rendement, semoir pour couverts végétaux...). Ils ont aussi les systèmes de guidage, de localisation par satellite mais savent surtout mesurer les quantités récoltées.

Avec 10 mille tonnes chacun, les quatre silos fonctionnent aussi grâce à l'ordinateur. Quand le premier est rempli, un signal alerte automatiquement, le maïs se déverse dans le deuxième, puis le troisième et enfin le quatrième. Un véritable système de vases communicants.

« Quand le camion vient du champ rempli de maïs, il décharge toute la cargaison dans une fosse. Et puis, l'aspirateur fait monter le maïs dans le silo », a expliqué un ingénieur agronome trouvé sur place.





L'espace consacré au maïs est trop vaste. Il représente 11.500 hectares soit 70% de toute l'étendue de la ferme. Par contre, 1.500 hectares soit 30% sont réservés à d'autres cultures.

En plus, on y cultive aussi les tomates et les oranges dans les deux saisons ( sèche et pluvieuse ) mais également les bananes. L'un des responsables de l'administration de

la ferme a précisé que l'apiculture ( élevage des abeilles ) a été une belle expérience. Une meilleure qualité de miel, a-t-il déclaré. La récolte se fait deux fois l'année. Sur les 260 ruches, on se tape au moins 10 à 15 litres par ruche.

Entre-temps, les semi-remorques viennent récupérer les cargaisons de maïs pour les amener à la minoterie de Mashamba, située à l'entrée

de la ville de Lubumbashi.

Bien que l'usine soit toujours privée d'électricité depuis l'époque de Kabila jusqu'à ce jour, la mouture du maïs est faite avec des machines hyper sophistiquées. Et la farine est toujours emballée dans un sac estampillé Minoterie de Mashamba.

## Deux parcs avec toutes



## sortes d'animaux

Futuka, c'est aussi ses deux parcs animaliers ( l'un de 1000 hectares et l'autre de 2000 hectares ). Ils sont tous encadrés par des fils barbelés pour empêcher aux animaux de s'évader dans la nature. Un meilleur moyen d'assurer aussi leur alimentation.

A l'intérieur, on y trouve plusieurs abreuvoirs. Le site touristique est merveilleux. Il permet des safaris dans cette savane arbustive. On peut observer depuis des jeeps de nombreuses espèces d'animaux : Plus de quatre mille antilopes ( près de dix races), buffles, zèbres, gnous, lechwe, kudu, girafes, impala, élans, zébus, phacochères... .

« Les animaux sont confinés dans les enclos. On ne leur laisse pas le temps de se promener en dehors de leur site. On a placé aussi des fils électriques pour les empêcher de sortir », a assuré John Nuni, le médecin vétérinaire.

En fin de journée, il est beau de contempler une belle lumière avec de faibles rayons d'un soleil au crépuscule.

A cinq kilomètres de là, un abattoir est en construction. L'autre spécialité de Futuka, c'est l'élevage bovin. Les vaches sont là. Les mâles sont castrés. Les animaux sont bien nourris.

Dans leurs kraals, ils mangent les déchets de maïs mélangés au soja. Les vieilles vaches passent à l'étape d'engraissement avant d'aller à l'abattoir. Des attrapes-mouches sont installés partout.

Par contre, les vaches pour la reproduction se nourrissent dans la nature. L'eau est en permanence. La petite rivière





Katuba coupe la ferme en deux. Des chambres froides sont aussi en construction.

Futuka, c'est aussi le centre de football « Katumbi Football Academy » et un hippodrome pour le jeu équestre

A Futuka, il y a aussi des chevaux. Les amateurs du jeu équestre pratiquent régulièrement l'équitation.

Et à côté de l'hippodrome, c'est l'académie de football appelée « Katumbi Football Academy ». Un bijou avec deux compartiments. Le premier pour les jeunes académiciens et le deuxième pour l'équipe professionnelle.

Des dortoirs, des salles de classe, des restaurants, des salles de jeux avec deux terrains d'entraînement.

Le premier avec un gazon synthétique et le deuxième avec un gazon naturel. Les apprenants viennent étudier du lundi au vendredi. En plus du football, ils sont formés à devenir des grands messieurs de la société. Ils étudient en français et en anglais.

La Katumbi Football Academy offre un accueil et

des conditions de formation privilégiées passant par un effectif restreint dans chaque catégorie d'âge. Pour les différentes promotions, une sélection rigoureuse est ainsi mise en place lors des journées de détection.

Seuls les brillants, meilleurs sont retenus. Le fait de privilégier la qualité plutôt que la quantité permet à ces espoirs de donner la pleine mesure de leur talent. Grâce à un suivi minutieux et très réglementé pour chaque catégorie, les académiciens bénéficient de l'encadrement idéal pour leur développement d'homme et de footballeur, indique le site du TP Mazembe.

Dès leur arrivée à Futuka, les jeunes élèves de la KFA reçoivent un enseignement aussi bien scolaire que sportif. Sachant que tous ne seront pas des professionnels, l'après-football est aussi pris en compte. La réussite passe obligatoirement par un succès sur le terrain mais aussi en dehors du rectangle vert.

Ce centre, c'est presque le Clairefontaine des Corbeaux.

L'endroit où les stars du TP passent leur mise au vert avant chaque grand match. Fidèle chrétien catholique, le tycoon congolais a même construit une somptueuse chapelle dénommée Jude et Thadé. Elle avait été inaugurée et bénie par Mgr Gaston Ruvezi le mercredi 04 décembre 2019. Joueurs et membres du staff technique prient là-bas avant d'aller au match.

Le challenge de Katumbi, c'est l'autosuffisance alimentaire

La ferme Futuka contribue à réduire la dépendance de l'importation des produits alimentaires de l'extérieur du pays dont le maïs, denrée de base du grand Katanga en particulier et de la République démocratique du Congo en général.

Discussion enrichissante avec Moise Katumbi sur le développement durable et l'importance de l'agriculture. La RDC continue à importer 90% de sa nourriture – mais la RDC pourrait produire pour toute la région. Merci de m'avoir montré vos investissements dans le secteur agricole.



Malgré la pandémie du Covid-19, Katumbi s'est fixé l'objectif d'accroître la production. A l'époque déjà, Futuka produisait le triple des prévisions du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. Mais, le problème d'électricité réduit la quantité de production. A la ferme comme à la minoterie de Mashamba, la SNEL a refusé, sans raison, de fournir l'énergie aux industries de Katumbi.

L'homme d'affaires a mobilisé des géants groupes électrogènes pour faire fonctionner toutes les machines.



L'Etat congolais doit se ressaisir et alimenter cette minoterie en électricité.

Située à 30 km de la ville de Lubumbashi, sur la route Kasenga dans le territoire de Kipushi, la ferme existe depuis

2008 mais le projet de maïs a commencé en 2009. Elle est entourée de villages 41, Bulaya, Kyalubamba, Musoswa, Petro, Kasombo et Katuba.

**Tiré de Ouragan.cd**



# LA CONSTITUTION DE LA RDC EN 24 COLONNES



**PROF. JACQUES DJOLI ESENG'EKELI**  
Constitutionnaliste et politologue

**Par le Professeur Jacques  
DJOLI ESENG'EKELI**

**L**e Président de la Cour suprême du Kenya, le Dr D.K. Maraga commentant l'Arrêt de sa Cour, rendu le 20 septembre 2017, arrêt qui annula totalement l'élection présidentielle du 8 août 2017, nous dit que « la grandeur d'une nation ne repose pas sur la puissance de ses armées, aussi important que cela est, ni dans l'étendue de son économie, aussi important que cela est également. La grandeur d'une nation réside dans sa fidélité à la Constitution et au strict respect de l'Etat de droit, et avant tout, la crainte de Dieu. L'Etat de droit garantit que la société est gouvernée sur la base des règles et non de la puissance de la force ».

Cette affirmation du plus haut magistrat Kenyan corrobore l'importance de la Constitution, mieux de son respect dans la vie des nations. En effet la Constitution, la loi fondamentale est fondatrice de l'Etat, c'est elle qui constitue l'Etat, qui le construit, c'est son âme, sa substantialité, son Etre.

## I. LA CONSTITUTION, QUID ?

La Constitution est donc la charte fondamentale qui est à la fois « l'instrumentum » du pacte social et le « negotium » ou le contenant sacré de ce pacte social. C'est donc un acte déclaratoire et constantatoire des droits reconnus aux gouvernés et des prérogatives et limites imposées aux gouvernants. La Constitution est l'outil de mise en œuvre du constitutionnalisme c'est-à-dire la gestion de l'Etat limitée et contrôlée par une barrière qu'est la Constitution avec pour finalité l'épanouissement des libertés fondamentales reconnues aux citoyens.

Ainsi donc la Constitution fixe les fondements et les axes du « vivre ensemble ». Cette loi mère, la loi des lois, est au commencement de l'Etat. Elle est par vocation la boussole et le socle de l'architecture fonctionnelle et organisationnelle des institutions étatiques. Elle prend la forme d'un système en ce qu'elle se présente comme le principe d'ordre donnant unité et sens à l'ensemble des règles juridiques organisant la vie des hommes, et

par conséquent toutes les règles s'ordonnent sous la Constitution, tout le droit procède de la Constitution.

L'importance de la Constitution comme fondement et ciment de l'Etat a poussé Jurgen Habermas à construire le concept de « patriotisme constitutionnel ». En effet, ce grand philosophe allemand croit à l'émergence d'une « société post nationale » qui ne serait point la somme des identités culturelles, tribales ou raciales... par nature plurielles et surtout très meurtrières, pour asseoir une société post nationale, formée des citoyens, entendue comme une « communauté juridique » des hommes et des femmes qui adhèrent aux grandes valeurs démocratiques. Cette société serait fondée sur le droit et la politique, soignée sur la volonté de « vivre ensemble » selon les règles collectives contenues dans la Constitution.

En tout état d'analyse, quelque soit l'option, il va de soi que sans la Constitution, l'Etat n'existe pas. De sorte que l'architecture institutionnelle ou la superstructure politique deviennent hypothétiques, privant ainsi la souveraineté du levier

sur lequel elle peut s'embrayer.

On comprend alors pourquoi le Cardinal Laurent Monsengwo Pasigna estimait que notre « pays ne se porte pas bien parce que nous n'avons jamais respecté l'ordre constitutionnel ». On parle d'une « déconstitutionnalisation évidente », de la faiblesse du droit constitutionnel à enserrer le jeu politique dans les règles. Ce qui génère des crises et des conflits politiques permanents. Peut-on parler de la crise de normativité, ou d'une crise, voire d'un refus d'intériorisation des valeurs ou des principes véhiculés par cette norme ? En somme le droit n'existe que par des hommes et pour des hommes. C'est une discipline anthropocentrique. Il reste que, nos conflits politiques ont pour sources nos constitutions ou la volonté permanente de les tordre : La Crise de 1960 était liée à la lecture et à l'interprétation sclérosée de l'article 22 de la loi fondamentale du 19 mai 1960. Le coup d'Etat du 24 novembre 1965 est la conséquence d'une lecture spécieuse de l'article 66 de la Constitution du 1er août 1964. L'installation de la dictature du MPR est la suite logique du dévoiement de la lettre et de l'esprit de la Constitution du 24 juin 1967 ...

On peut donc relativement se féliciter de la durée, mieux de la résistance de l'actuelle Constitution. Ce compendium de 229 articles, élaboré par le Sénat et l'Assemblée nationale a été adopté par le peuple Congolaise lors d'un référendum organisé du 18 au 19 décembre 2005. Selon les résultats publiés par la Cour Suprême de Justice, toutes sections réunies, siégeant en matière référendaire, le "oui" l'avait emporté sur le "non" à la hauteur de 84,31% des suffrages contre 15,69%.

Cette Constitution a été promulguée le 18 février 2006, et vient donc de totaliser quinze ans d'existence. Elle a subi plusieurs assauts pour la réviser, comme celle réussie en 2011. On parle aujourd'hui de la nécessité de la modifier ou tout simplement de la changer en vue d'instaurer une 4ème République.

En effet si pour les uns, notamment l'ancien Président du Sénat Léon Kengo wa Dondo, cette Constitution « nonobstant ses faiblesses, cristallise aujourd'hui les aspirations et



la volonté politique du peuple congolais d'asseoir un Etat de droit démocratique, c'est une Constitution complète, une Constitution démocratique et une Constitution stable ». D'autres par contre, pensent que cette Constitution des belligérants, ambiguë, conflictogène, importée « est une Constitution inachevée, source d'une permanente instabilité institutionnelle, politique et sociale ». Déjà en 2011, « certaines dispositions se sont révélées handicapantes et inadaptées aux réalités politiques et socioéconomiques de la République Démocratique du Congo et des dysfonctionnements imprévus par le constituant originaire sont apparus dans la vie des institutions de la République tant au niveau national que provincial ». En conséquence ces partisans de la IVème République affirment a qui veut les entendre qu'« il ne reste plus au peuple congolais qu'à l'accompagner doucement mais sûrement vers la porte de sortie et proposer un nouveau pacte républicain. »

Quelque soit le schéma que nous pourrions adopter, étant entendu que le Chef de l'Etat a lui-même dans son message à la nation le 6 décembre 2020 évoqué la nécessité « d'opérer sur la base d'un large consensus des réformes constitutionnelles sur certaines questions notamment sur le mode de scrutin ou le seuil minimum, la rétrocession aux provinces, la loi sur la nationalité afin de permettre aux nombreux concitoyens de conserver selon le cas, la nationalité congolaise d'origine ».

Il sied de noter que « La nation a le droit imprescriptible de changer sa constitution » tout

comme « une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures ». Cependant, nous faisons notre cette interpellation du Professeur Balanda qui écrit : « Etant un acte fondamental de l'Etat, la Constitution ne devrait jamais être modifiée à la légère, ni servir à satisfaire les intérêts partisans et conjoncturels d'une personne. Toute modification constitutionnelle devrait viser l'intérêt supérieur de la nation afin de consolider le socle solide sur lequel un avenir meilleur, prospère et pacifique pourrait être bâti pour la nation et garantir en même temps l'existence des générations futures et leur épanouissement » .

Ainsi donc une relecture soignée et rationnelle de notre loi fondamentale, peut nous aider à dégager ses forces, mais aussi analyser les écueils observés durant les quinze années de son existence. Il serait alors possible dans un élan consensuel de proposer les axes correctifs aux fins de consolider les acquis démocratiques engrangés depuis plus d'une décennie.

Mais pour optimiser cette approche, il est utile de dégager les 24 colonnes ou principes structurels de cette Constitution du 18 février telle que modifiée à ce jour.

## **II. LES 24 COLONNES DE LA CONSTITUTION DU 18 FEVRIER 2006**

Notre Constitution comprend 229 articles, structurés en huit titres précédés d'un exposé des motifs qui sert de phare et de balise à cette architecture. L'architecture de ce texte est constituée de 24 colonnes.

Aussi de l'exposé des motifs jusqu'au dernier article du cor-

pus constitutionnel, nous pouvons dégager 24 principes structuraux ou piliers :

1. La proclamation liturgique de notre « Nous », comme expression forte de notre identité en tant que peuple, notre « bisoité », de notre Etre spécifique, peuple congolais.

Notre « nous » que nous gravons sur cette pierre, sur cette Constitution, qui est notre preuve d'existence comme nation souveraine ;

2. L'unité de ce « nous » qui se décline en schéma d'un destin commun, produit d'une histoire, histoire façonnée et structurée autour des valeurs et idéaux de liberté, de Justice, de fraternité, de solidarité, de paix et de travail.

Ces valeurs sont les principes transcendants de notre « vivre ensemble », de notre Etre collectif qui constituent la fondamentalité de notre Etre et de notre vivre ensemble ;

3. L'affirmation de notre vision, mieux de notre ferme volonté de bâtir au cœur de l'Afrique un Etat de droit et une nation puissante et prospère fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle ;

4. La reconnaissance solennelle du principe causal et fait matriciel de notre ruine à savoir l'inversion des valeurs consécutives avec la consécration de l'injustice, de l'impunité, du népotisme, du régionalisme, du tribalisme, du clanisme, du clientélisme... ;

5. Notre détermination à sauvegarder et à consolider l'indépendance et l'unité nationale dans le respect de nos diversités et nos particularités positives ;

6. La consécration de notre attachement aux principes et aux valeurs mus par la déclaration des droits de l'homme et les autres instruments. Elle consacre tout un titre dans son corps aux droits humains avec plus 60 articles, et fait de violations graves et caractérisées des droits de l'homme une infraction de haute trahison ;

7. Notre volonté d'asseoir l'unité, mieux la vocation africaine

et d'offrir des nouvelles perspectives socio économiques aux peuples d'Afrique ;

8. Notre engagement à promouvoir une coopération internationale avantageuse, dans le respect des identités respectives et des principes de souveraineté ;

9. Notre droit inaliénable et imprescriptible de nous organiser librement et de développer notre vie politique économique, sociale et culturelle selon notre propre génie ;

10. Notre Conscience et notre responsabilité d'assumer notre destin et notre engagement de répondre devant Dieu, la Nation, l'Afrique et le Monde ;

11. La centralité du pouvoir du peuple par la rupture qu'opère cette Constitution avec les affres du passé et l'engagement à mettre en place un nouvel ordre politique fondé sur une Constitution démocratique, sur base de laquelle, le peuple congolais puisse choisir souverainement ses dirigeantes, au terme des élections, libres, pluralistes démocratiques, transparentes et crédibles ;

12. Le principe cardinal de cette Constitution se situe à l'article 5 qui proclame la souveraineté du peuple, de qui émane tout pouvoir. Il est dit solennellement que « la souveraineté appartient au peuple. Tout pouvoir émane du peuple » ;

13. La consécration du pluralisme politique, par la cristallisation de l'infraction de haute trahison en cas d'institution d'un parti unique et l'institutionnalisation de l'opposition par la sacralisation de son existence, de ses activités, et de son droit de conquête démocratique du pouvoir ;

14. L'unicité et l'exclusivité de la nationalité congolaise ;

15. La consécration de la parité homme femme dans les institutions ;

16. La Constitution proclame la sacralité de la vie humaine, et du droit à la vie, ouvrant ainsi la voie à l'abolition de la peine de mort en République Démocratique du Congo ;

17. La Constitution du 18 février 2006 instaure une architecture politico administrative spécifique, de compromis entre unitaristes et fédéralistes, à savoir le régionalisme politique ou constitutionnel avec au niveau local des entités décentralisées ;

18. Cette Constitution équilibrée consacre sept préoccupations majeures ou « vaches sacrées » dans les rapports entre les quatre institutions de la République à savoir :

1. Le Président de la république ;
2. Le Parlement ;
3. Le Gouvernement ;
4. Les Cours et Tribunaux.

Ces institutions doivent dans leur physiologie respecter les valeurs suivantes :

1. Assurer le fonctionnement harmonieux des institutions de l'Etat
2. Eviter les conflits ;
3. Instaurer un Etat de droit ;
4. Contrôler toute tentative de dérive dictatoriale ;
5. Garantir la bonne gouvernance ;
6. Lutter contre l'impunité ;
7. Assurer l'alternance démocratique.

Selon le Professeur Bob Kabamba, qui a participé à la rédaction de ce texte « La République Démocratique du Congo a été dotée d'une bonne Constitution qui permet d'avoir des institutions où aucune institution n'est supérieure par rapport à l'autre. Cette Constitution a été faite pour qu'il y ait une gestion pacifique de l'après-conflit, avec équilibre entre le Président de la République et le Premier Ministre, entre le Sénat et l'Assemblée nationale, entre l'Etat en tant que pouvoir central et les Provinces, entre les Forces armées et la police, etc... Donc une série des mécanismes qui permet d'avoir une gestion équilibrée sans que celui qui prend le pouvoir puisse se permettre d'écraser d'autres institutions. C'est cela la philosophie de la Constitution de 2006(....) »

19. La Constitution du 18 février a institué un régime politique semi présidentiel, une dyarchie au sommet de l'exécutif. En effet dans la perspective d'asseoir ce schéma

d'équilibre et d'éviter les dérives dictatoriales d'un présidentielisme débridé ;

20. La Constitution consacre l'indépendance du pouvoir judiciaire dont les membres sont gérés par le Conseil Supérieur de la Magistrature désormais composé de seuls magistrats et disposant d'un budget propre. Le pouvoir judiciaire est selon l'article 150 de la Constitution « le garant des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens ». Pour plus d'efficacité et de célérité, il est créé trois ordres des juridictions spécialisées avec les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire placés sous le contrôle de la Cour de cassation, les juridictions de l'ordre administratif placées sous le contrôle du Conseil d'Etat et surtout une Cour constitutionnelle chargée d'assurer la suprématie de la Constitution et garantir particulièrement le respect de droits fondamentaux des citoyens.

21. La Constitution institue des structures indépendantes jouissant de l'autonomie appelées des institutions d'appui à la démocratie : la Commission Electorale Nationale Indépendante, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la communication, la Commission Nationale de Droits de l'homme,...

Ces organes doivent disposer d'une réelle indépendance par rapport au Président de la République, au Gouvernement, et même au Parlement dans l'exercice de leurs missions. Composés de personnalités indépendantes, ces organes doivent prendre leurs décisions à l'abri de toutes instructions et de toutes pressions ;

22. La Constitution organise aussi des institutions autonomes d'appui à la bonne gouvernance. Il s'agit notamment de :

1. La Banque centrale ;
2. La Cour des comptes ;
3. La Caisse nationale de péréquation ;

Le titre IV institue un Conseil économique et social, institution d'appui ou conseil chargé de donner des avis consultatifs sur les questions économiques et

sociales et proposer des réformes susceptibles de favoriser le développement économique et social.

23. la Constitution prévoit la mise sur pied d'une administration publique apolitique, neutre et impartiale, d'une police natio-

**«Rien ne sert en effet de posséder les meilleures lois, mêmes ratifiées par le corps entier des citoyens, si ces derniers ne sont pas soumis à des habitudes et à une éducation entrant dans l'esprit de la Constitution » Aristote...**

nale également apolitique et des forces armées républicaines. En même temps elle reconnaît l'autorité coutumière.

24. La Constitution prévoit une procédure de révision hybride et flexible, et institue des verrous à l'article 220 avec des dispositions intangibles ou immuables afin de protéger cette constitution contre la délinquance constitutionnelle consécutive au syndrome africain de conservation atavique du pouvoir par des tripatouillages, de cogipulations ou autres manipulations.

### **QUE DIRE EN CONCLUSION ?**

Une constitution est le « livre des valeurs fondamentales autour desquelles s'organise l'Etat, valeurs et mécanisme qu'elle trouve « dans les profondeurs de la conscience sociale où les lois s'élaborent et puisent leur autorité» .

Il est par contre courant dans nos Etats que les gouvernants ou les gouvernés soient tenaillés par le désir morbide ou l'instinct de tuer la norme structurante, tout en enrobant leur « agir statocide » dans un discours de façade d'attachement à l'Etat de droit. La Constitution, nous disait D. Rousseau, est une œuvre divine. C'est un « sacred instrument». La Constitution aborde en effet, la question du sens de

l'existence humaine et de la vie des hommes en société, en exprimant une vision globale du monde: La « représentation de l'ordre désirable ».

Aussi, Nonobstant ses faiblesses, la Constitution du 18 février 2006, nous a permis d'expérimenter trois cycles électoraux dont le dernier nous a conduit à une alternance démocratique au sommet de l'Etat. Cette Constitution a réussi aussi l'épreuve de cohabitation et de gérer le basculement pacifique d'une majorité. Elle a aussi démontré ses limites d'une Constitution de compromis parfois ambiguë.

Il reste qu'une Constitution n'est pas une tente dressée pour l'éternité. Il faut donc gérer l'impératif d'adaptation, voire de changement s'il y a lieu. Voilà pourquoi nous plaçons pour une relecture lucide, nourrie par les leçons de quinze années de pratique. En tout état de cause, G. Burdeau nous dit que : « ce ne sont pas des articles d'une constitution qui font une démocratie (...). La technique juridique n'est qu'une superstructure n'ayant de sens qu'en fonction de l'adhésion de la collectivité aux solutions qu'elle consacre » .

Voilà pourquoi, nous estimons que l'éducation constitutionnelle, l'intériorisation d'une culture constitutionnelle s'imposent aux fins d'arriver à l'ancrage du «patriotisme constitutionnel» qui permet l'attachement de tous au constitutionnalisme. Cet attachement de notre peuple à notre temple constitutionnel s'est manifesté en 2015, et... plus tard lorsque ce peuple s'est opposé aux tentatives de dé plafonnement du nombre des mandats présidentiels ou encore à la stratégie de lier les élections au recensement.

L'article 45 de cette Constitution exige « aux pouvoirs publics d'assurer la diffusion et l'enseignement de la Constitution». C'est alors que la Constitution deviendra « une bannière, un pilier et un lien d'union » sinon elle restera un simple chiffon de papier qui ne sera ni connue, ni aimée, ni reconnue et surtout respectée. Elle ne sera alors qu'un « cerf volant » ou « un ballon d'air » comme l'affirmait John Adams.



(00243) 081 59 99 429

Email : nsiforum4mbolison@gmail.com

### EQUIPE DE PRODUCTION

*Coordonnateur & Directeur de production*  
Bruno MBOLISON

*Collège des Rédacteurs en Chef*  
Dorian KISIMBA  
Richard SHAKO

*Consultant Éditorial Grande Orientale*  
François OKONDA

*Consultant Éditorial Grand Kivu*  
John MUKENGERE

*Consultant Éditorial Grand Katanga*  
Roger NGANDU Wa MITABA

*Consultant Éditorial Grand Équateur*  
Laurent-Fidèle AMACHO

#### *Crédit photos*

Pitshou MUNSEBI, O.N.T, Gouvernements provinciaux, ICCN, Salomon BOLAMPATE, Matthieu MPOMA, J. BOWULE.

*Designer & Mise en page*  
François KITOKO

*Infographie & Graphisme*  
Junior FALANKA

*Chargés de Marketing*  
T. WETSHI  
J. BOOTO

*Assistant technique & audiovisuel*  
Sylvain BHETE

*Encodeur principal*  
James WAKUTEKA

Copyright Atlantic NSI Octobre 2022



Après les temps douloureusement mémorables des colonisations et des néocolonialismes, il reste cependant un écart scandaleux du niveau d'industrialisation entre les pays industrialisés et les pays en développement. Support de communication de la synergie North South Investments Forum, Atlas du Congo Profond se donne la vocation d'être le vecteur du rapprochement, des échanges d'expériences et des transferts des stratégies économiques et technologiques entre les industriels du Nord et les décideurs du Sud, dans une vision partagée de réduction de la précarité là où ses effets sont les plus insupportables.

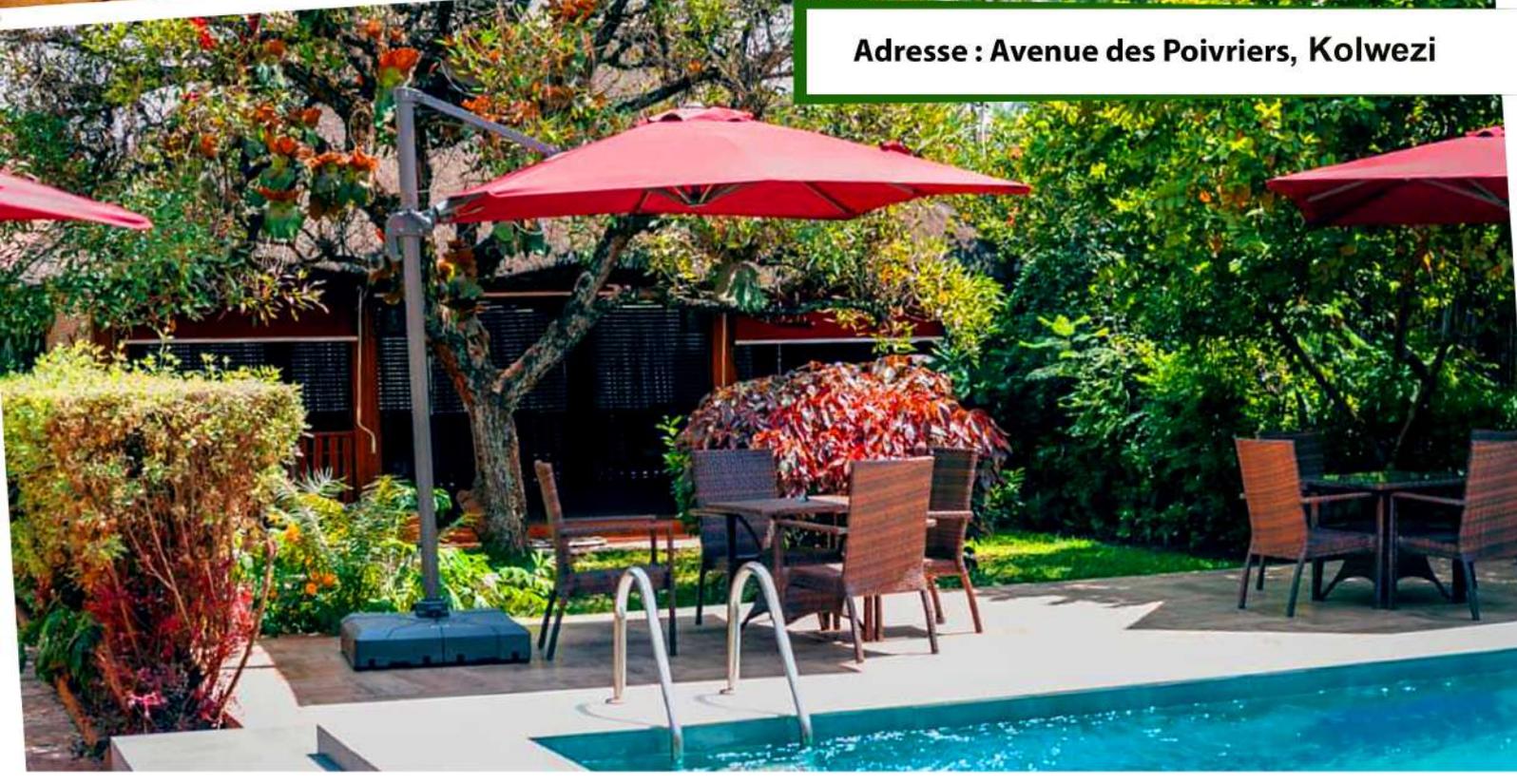
- Bruno M. MBOLISON -



## Le Manguier Hôtel

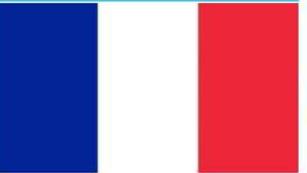
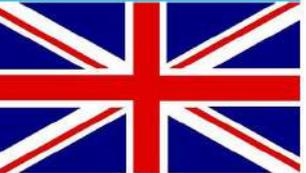


Adresse : Avenue des Poivriers, Kolwezi



## LE TOP 20 DES PRINCIPAUX PAYS PARTENAIRES ET AMIS DE LA RDC

Ils sont les principaux partenaires au développement et à la stabilité de la RDC et constituent les destinations préférées des congolais :

<p>Royaume de BELGIQUE</p>  <p>Fête nationale : 21 juillet</p>	<p>USA</p>  <p>Fête nationale : 04 juillet</p>	<p>FRANCE</p>  <p>Fête nationale : 14 juillet</p>	<p>GRANDE BRETAGNE</p>  <p>Fête nationale : 23 avril</p>
<p>CANADA</p>  <p>Fête nationale : 1<sup>er</sup> juillet</p>	<p>ALLEMAGNE</p>  <p>Fête nationale : 30 octobre</p>	<p>CHINE</p>  <p>Fête nationale : 1<sup>er</sup> et 2 octobre</p>	<p>AFRIQUE DU SUD</p>  <p>Fête nationale : 27 avril</p>
<p>JAPON</p>  <p>Fête nationale : 11 et 23 février</p>	<p>SUEDE</p>  <p>Fête nationale : 06 juin</p>	<p>TURQUIE</p>  <p>Fête nationale : 29 octobre</p>	<p>ROYAUME DU MAROC</p>  <p>Fête nationale : 11 nov. et 30 juillet</p>
<p>COREE DU SUD</p>  <p>Fête nationale : 15 août</p>	<p>REP. UNIE DE TANZANIE</p>  <p>Fête nationale : 26 Avril</p>	<p>HOLLANDE</p>  <p>Fête nationale : 27 avril</p>	<p>COTE D'IVOIRE</p>  <p>Fête nationale : 07 août</p>
<p>REP. DU CONGO</p>  <p>Fête nationale : 15 août</p>	<p>RUSSIE</p>  <p>Fête nationale : 04 juillet</p>	<p>EGYPTE</p>  <p>Fête nationale : 12 juin</p>	<p>ANGOLA</p>  <p>Fête nationale : 11 novembre</p>

Democratic Republic of Congo  
**Ministry of Finance**  
General Management of Taxes

---



**PAYING TAXES  
IS A CIVIC DUTY**

